



MICROFICHE N°

08859

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F

1

REPUBLIQUE TUNISIENNE
الجمهورية التونسية
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Office de l'Elevage et des Pâturages

RAPPORT D'ACTIVITES

1994

REPUBLIQUE TUNISIENNE
الجمهورية
MINISTRE DE L'AGRICULTURE

Office de l'Elevage et des Pâturages

RAPPORT D'ACTIVITES

1994

SOMMAIRE

	PAGES
I) Introduction:	
1.1 Analyse rétrospective de l'année 1994	1
1.2 Les ressources alimentaires	1-2
1.3 Les effectifs	3
1.4 Les productions	3-6
1.5 La santé animale	6-7
1.6 Perspectives de l'année 1995	7
II) Synthèse des activités de l'OEP:	
2.1 Programme de Développement des Ressources Alimentaires	8
2.1.1 La Stratégie de Développement Pastoral	8-10
2.1.2 Le Service des Sous-Produits Agro-Industriels	10-12
2.1.3 Le Projet de Développement de la Production de Semences Fourragères et Pastorales	12-15
2.2 Programme d'Amélioration Génétique	15
2.2.1 Le Service du Contrôle des Performances	15-18
2.2.2 Le Service de l'Insémination Artificielle	18-20
2.2.3 Le Projet Saillie Naturelle	20-21
2.2.4 Le Service des Elèves-Séliers	21-22
2.3 Programme d'Encadrement et d'Organisation du Secteur	22
2.3.1 Le Renforcement de l'Infrastructure de la Collecte de Lait	22
2.3.1.1 Le Projet Collecte de Lait	22-24
2.3.1.2 Le Projet Luxembourgeois de Renforcement de la Production et de la Collecte de Lait	24-25
2.3.2 L'Encadrement du Secteur Laitier	25
2.3.2.1 Le Projet Gestion des Grands Troupeaux Laitiers	25-26
2.3.2.2 Le Projet Filière Lait Bovine	27-30
2.3.2.3 Le Projet de Promotion de l'Elevage des Génisses Nées et Elevées en Tunisie	30
2.3.3 L'Encadrement du Secteur Ovin et Caprin	31
2.3.3.1 Le Projet de Développement de l'Elevage Ovin en Tunisie (GTO)	31-35
2.3.3.2 Le Projet d'Intensification de l'Elevage Caprin dans les Oasis du Sud Tunisien (PICO)	35-38
2.3.4 Encadrement des Petites et Moyennes Exploitations	39
2.3.4.1 Le Projet de Développement de la Production Fourragère	39

2.3.4.2	Le Projet Intégré d'Elevage Tuniso-Autrichien	39-40
2.3.4.3	Le Projet de Promotion de l'Elevage Camelin en Tunisie	40
2.3.4.4	L'Unité Apicole de Formation, de Vulgarisation et d'Assistance Technique	41
2.3.4.5	L'Unité Cunicole	41
2.4	Approvisionnement du Secteur	41
2.4.1	Importation de génisses pleines	42
2.4.2	Récupération de génisses nées et élevées en Tunisie	42
2.4.3	Miel	42
2.4.4	Cire gaufrée	43
2.4.5	Matériel Apicole	43
2.4.6	Divers intrants	43
2.4.7	Bouchons de luzerne	43
2.4.8	Semences fourragères de printemps	43-44
2.4.9	Foin et Paille de Sauvegarde	44
2.5	Production des fermes et des usines	44
2.5.1	Production des fermes	44
2.5.1.1	Réalisations de la campagne 1993-1994	45
2.5.1.1.1	Productions végétales	45-46
2.5.1.1.2	Productions animales	46-47
2.5.1.1.2.1	Elevage bovin	46-47
2.5.1.1.2.2	Elevage ovin	47-48
2.5.2	Production des usines	48
2.5.2.1	Réalisations de l'année 1994	49
2.5.2.2	Consommation de matières premières	50

III) La gestion et les performances:

3.1	Gestion Economique	51
3.2	Gestion Sociale	52
3.2.1	Le Service Social et des Assurances	52
3.2.1.1	Assurance	52
3.2.1.2	Actions Sociales	52
3.2.2	Le Service Formation	52-53
3.2.3	Le Service du personnel	53
3.2.3.1	Promotion de catégorie	53
3.2.4	Le Service Documentation et Archives	54

IV) Les Moyens mis en oeuvre:

4.1	Les Moyens Humains	55
4.2	Les Moyens Financiers	56
4.2.1	Le Budget de Fonctionnement titre Ier	56
4.2.1.1	La Situation au 31/12/94	56
4.2.1.1.1	Analyse des dépenses	56
4.2.1.1.2	Analyse des recettes	57
4.2.2	Le Budget d'Equiperment titre II	57

4.2.2.1	Analyse de la situation arrêtée au 31/12/94	57-58
4.2.2.1.1	Budget programmé	58
4.2.2.1.2	Consommation Budgétaire	58
4.2.3	La situation 1994 des projets financés sur le fonds de contrepartie CEE	59
4.2.3.1	Analyse de la situation arrêtée au 31/12/94	59
4.2.3.1.1	Budget Programmé	59
4.2.3.1.2	Consommation budgétaire	60
4.3	Les Moyens Matériels	60
V) Les Difficultés et les Perspectives		61-62
VI) Le Programme d'Activité pour 1995:		
6.1	Programme de Développement des Ressources Alimentaires	63
6.1.1	La Stratégie de Développement Pastoral	63
6.1.2	Le Service des Sous Produits Agro-Industriels	63
6.1.3	Le Projet de Développement de la Production de Semences Fourragères et Pastorales	64-66
6.2	Programme d'Amélioration Génétique	66
6.2.1	Le Service du Contrôle des Performances	66-67
6.2.2	Le Service Insémination Artificielle	67-68
6.2.3	Le Projet Saillie Naturelle	68
6.2.4	Le Service des Elèves-Béliers	68
6.3	Programme d'Encadrement et d'Organisation du Secteur	68
6.3.1	Renforcement de l'Infrastructure de la Collecte de Lait	68
6.3.1.1	Le Projet Collecte de Lait	68
6.3.1.2	Le Projet Luxembourgeois de Renforcement de la Production et de la Collecte de Lait	69
6.3.2	L'Encadrement du Secteur Laitier	70
6.3.2.1	La composante Gestion des Troupeaux Laitiers	70
6.3.2.2	La composante Filière Lait Bovine	70
6.3.2.3	La composante Promotion de l'Elevage des Génisses Nées et Elevées en Tunisie	71
6.3.3	L'Encadrement du Secteur Ovin et Caprin	71
6.3.3.1	Le Projet de Développement de l'Elevage Ovin en Tunisie (GTO)	71
6.3.3.2	Le Projet d'intensification de l'Elevage Caprin dans les Oanis du Sud Tunisien	72-73
6.3.4	Encadrement des Petites et Moyennes Exploitations	73
6.3.4.1	Le Projet de Développement de la Production Fourragère	73-74
6.3.4.2	Le Projet Intégré d'Elevage Tuniso-Autrichien	74

6.3.4.3	<i>Le Projet de Promotion de l'Elevage Camelin en Tunisie</i>	74-75
6.3.4.4	<i>L'Unité Apicole de Formation, de Vulgarisation et d'Assistance Technique</i>	75
6.4	<i>Programme d'Activité des Fermes et des Usines</i>	75
6.4.1	<i>Programme d'Activité des Fermes</i>	75
6.4.1.1	<i>Spéculations végétales</i>	75
6.4.1.2	<i>Spéculations animales</i>	76
6.4.1.2.1	<i>Production laitière</i>	76
6.4.1.2.2	<i>Production de viande</i>	76
6.4.2	<i>Programme d'Activité des Usines</i>	76
6.4.2.1	<i>Les Productions</i>	76
6.4.2.2	<i>Les Consommations</i>	77
6.4.2.2.1	<i>Consommation de matières premières</i>	77
6.4.2.2.2	<i>Utilisation de matières consommables</i>	77
6.5	<i>Le Budget de Fonctionnement titre I de l'année 1995</i>	78-79
6.6	<i>Le Budget d'Investissement de l'année 1995</i>	79-85

VII) Annexes:

Annexe I	86-90
Annexe II	91
Annexe III	92-110
Annexe IV	111

6.3.4.3	<i>Le Projet de Promotion de l'Elevage Camelin en Tunisie</i>	74-75
6.3.4.4	<i>L'Unité Apicole de Formation, de Vulgarisation et d'Assistance Technique</i>	75
6.4	<i>Programme d'Activité des Fermes et des Usines</i>	75
6.4.1	<i>Programme d'Activité des Fermes</i>	75
6.4.1.1	<i>Spéculations végétales</i>	75
6.4.1.2	<i>Spéculations animales</i>	76
6.4.1.2.1	<i>Production laitière</i>	76
6.4.1.2.2	<i>Production de viande</i>	76
6.4.2	<i>Programme d'Activité des Usines</i>	76
6.4.2.1	<i>Les Productions</i>	76
6.4.2.2	<i>Les Consommations</i>	77
6.4.2.2.1	<i>Consommation de matières premières</i>	77
6.4.2.2.2	<i>Utilisation de matières consommables</i>	77
6.5	<i>Le Budget de Fonctionnement titre I de l'année 1995</i>	78-79
6.6	<i>Le Budget d'Investissement de l'année 1995</i>	79-85

VII) Annexes:

Annexe I	86-90
Annexe II	91
Annexe III	92-110
Annexe IV	111

INTRODUCTION

I- INTRODUCTION : CONJONCTURE DU SECTEUR DE L'ELEVAGE EN 1994 ET PERSPECTIVES DE L'ANNEE 1995

1.1 Analyse Rétrospective de l'Année 1994 :

La situation pluviométrique de la campagne 1993-1994 a été peu favorable dans toutes les régions du pays à l'exception du Sud-Est.

La répartition mensuelle de la pluviométrie au cours de la campagne montre que le mois de février a été assez pluvieux, un excédent a été enregistré dans toutes les régions du Nord et du Centre (+ 101 % dans le Centre-Est), alors que le mois de Mars a été caractérisé par un déficit dans toutes les régions (- 95 % dans le Nord-Est).

1.2 Les Ressources Alimentaires :

Compte tenu des conditions climatiques qui ont prévalu au cours de la campagne 1993-94, le secteur de l'élevage a connu un déficit important tant au niveau de la production des parcours qu'à celui des cultures fourragères. Pour combler ce déficit et assurer une distribution normale des fourrages, plusieurs mesures ont été prises dont l'organisation de la distribution du son et l'importation et la distribution d'orge et de bouchons de luzerne.

En ce qui concerne les cultures fourragères au cours de la campagne 1993-94, la superficie emblavée était de 263 000 ha et la production n'a atteint que 200 000 T de foin et 180 000 T d'ensilage contre respectivement 600 000 T et 570 000 T au cours de la campagne 1992-93.

C'est pourquoi un effort particulier a été fait par l'Etat pour étendre les superficies fourragères d'été en irrigué qui ont atteint 13 500 ha contre 5 600 ha au cours de la campagne 1992-93 et leur exploitation a permis d'alléger la pression sur la demande des autres aliments fourragers.

La production de semences d'avoine a atteint 50 000 qx contre 300 000 qx au cours de la campagne 1992-93.

La production de paille a atteint 800 000 T soit 67 % de la production de la campagne 1992-93.

I- INTRODUCTION : CONJONCTURE DU SECTEUR DE L'ELEVAGE EN 1994 ET PERSPECTIVES DE L'ANNEE 1995

1.1 Analyse Rétrospective de l'Année 1994 :

La situation pluviométrique de la campagne 1993-1994 a été peu favorable dans toutes les régions du pays à l'exception du Sud-Est.

La répartition mensuelle de la pluviométrie au cours de la campagne montre que le mois de février a été assez pluvieux, un excédent a été enregistré dans toutes les régions du Nord et du Centre (+ 101 % dans le Centre-Est), alors que le mois de Mars a été caractérisé par un déficit dans toutes les régions (- 95 % dans le Nord-Est).

1.2 Les Ressources Alimentaires :

Compte tenu des conditions climatiques qui ont prévalu au cours de la campagne 1993-94, le secteur de l'élevage a connu un déficit important tant au niveau de la production des parcours qu'à celui des cultures fourragères. Pour combler ce déficit et assurer une distribution normale des fourrages, plusieurs mesures ont été prises dont l'organisation de la distribution du son et l'importation et la distribution d'orge et de bouchons de luzerne.

En ce qui concerne les cultures fourragères au cours de la campagne 1993-94, la superficie emblavée était de 263 000 ha et la production n'a atteint que 200 000 T de foin et 180 000 T d'ensilage contre respectivement 600 000 T et 570 000 T au cours de la campagne 1992-93.

C'est pourquoi un effort particulier a été fait par l'Etat pour étendre les superficies fourragères d'été en irrigué qui ont atteint 13 500 ha contre 5 600 ha au cours de la campagne 1992-93 et leur exploitation a permis d'alléger la pression sur la demande des autres aliments fourragers.

La production de semences d'avoine a atteint 50 000 qx contre 300 000 qx au cours de la campagne 1992-93.

La production de paille a atteint 800 000 T soit 67 % de la production de la campagne 1992-93.

L'opération de traitement de la paille à l'ammoniac pour améliorer sa valeur nutritive a été renforcée par la réduction du prix de traitement de 30 D/T à 25 D/T. Cette opération a porté sur 7 500 T contre 5 700 T traitées en 1993.

Quant à la production industrielle d'aliments concentrés au cours de l'année 1994, elle a été de 716 000 tonnes contre 680 000 tonnes en 1993. Cette augmentation de 5 % provient de l'accroissement de la production des aliments pour ruminants suite au déficit fourrager enregistré au cours de l'année 1994.

**Evolution de la production d'aliments concentrés
(en 1000 tonnes)**

PRODUIT	1993	1994	VARIATION %
Aliments avicoles	470	456	- 3
Aliments pour ruminants	210	260	+ 24
T O T A L	680	716	+ 5

1.2.1 Mesures prises pour assurer l'approvisionnement des éleveurs en aliments de bétail :

Dans le but d'atténuer le déficit fourrager qui a caractérisé la campagne 1993-94 et de préserver le niveau de la production animale, plusieurs mesures ont été prises dont notamment :

- l'attribution à l'Office des Céréales de l'activité de distribution de l'orge et du son,
- la vente de l'orge à un prix réduit de 14 D/q au lieu de 17 D/q,
- la fixation du prix du son à 10 D/q à la production et à 13 D/q à la distribution,
- La programmation de l'importation de 132 000 T de bouchons de luzerne avec exonération totale des droits et taxes à l'importation,
- le renforcement de l'opération de traitement de la paille à l'ammoniac.

1.3 Les Effectifs :

Au cours de l'année 1994, les effectifs bovins ont connu une hausse de 6,5 % par rapport à l'année 1993. Cette évolution provient de l'augmentation du cheptel de race locale et croisée (+ 9,6 %).

L'effectif ovin a enregistré une légère baisse de 1,5 % par rapport à celui de l'année 1993. L'effectif caprin a regressé de 5,2 %. Ces baisses sont expliquées par le déficit pluviométrique qui a marqué la campagne 1993-1994 et qui a eu un impact négatif sur les ressources fourragères et pastorales.

Evolution des effectifs (en 1 000 unités femelles)

ESPECE	1993	1994*	VARIATIONS %
VACHES ET GENISSES PLEINES :	382	386	+ 1,0
- Race pure	123	124*	0,8
- Races locales et croisées	259	262*	+ 1,2
BREBIS	3 540	3 529	- 1,6
CHEVRES	762	724	

* D'après la DGPIA

1.4 Les productions :

1.4.1 La production de viande :

En 1994, la production de viande s'est élevée à 152 500 T contre 152 200 T en 1993.

En aviculture, la production de viande avicole a enregistré une baisse de 2,4 %.

Pour les autres types de viandes, des augmentations ont été enregistrées et la plus importante a été enregistrée par la viande caprine, soit 5,3 %.

1.3 Les Effectifs :

Au cours de l'année 1994, les effectifs bovins ont connu une hausse de 6,5 % par rapport à l'année 1993. Cette évolution provient de l'augmentation du cheptel de race locale et croisée (+ 9,6 %).

L'effectif ovin a enregistré une légère baisse de 1,5 % par rapport à celui de l'année 1993. L'effectif caprin a regressé de 5,2 %. Ces baisses sont expliquées par le déficit pluviométrique qui a marqué la campagne 1993-1994 et qui a eu un impact négatif sur les ressources fourragères et pastorales.

Evolution des effectifs (en 1 000 unités fécondes)

ESPECE	1993	1994*	VARIATIONS %
VACHES ET GENISSES PLEINES :	382	386	+ 1,0
- Race pure	123	124*	0,8
- Races locales et croisées	259	262*	+ 1,2
BREBIS	3 540	3 529	- 1,6
CHEVRES	762	724	

* D'après la DGPIA

1.4 Les productions :

1.4.1 La production de viande :

En 1994, la production de viande s'est élevée à 152 500 T contre 152 200 T en 1993.

En aviculture, la production de viande avicole a enregistré une baisse de 2,4 %.

Pour les autres types de viandes, des augmentations ont été enregistrées et la plus importante a été enregistrée par la viande caprine, soit 5,3 %.

**Evolution de la production de viandes nettes
(en 1 000 tonnes)**

TYPE DE VIANDE	1993	1994	VARIATION %
- Viande bovine	41,5	42,6	+ 2,7
- Viande ovine	16,4	17,8	+ 2,4
- Viande caprine	6,38	6,7	+ 4,7
- Viande avicole	53,4	52,1	- 2,4
- Autres viandes	13,0	13,3	+ 2,3
TOTAL	151,2	152,5	+ 0,9

Il est à noter que le troisième trimestre de l'année 1994 s'est caractérisé par une offre importante en viandes rouges (+ 20 % au niveau des principaux abattoirs) qui a engendré une baisse des prix de la viande bovine à la production d'environ 300 millimes /kg.

Pour maintenir un niveau de prix rémunérateur aux éleveurs, la Société Ellouhoum a été chargée de l'achat et du stockage des taurillons dont l'âge ne dépasse pas 24 mois à un prix de 2 D/kg vif. En outre, le Ministère de l'Agriculture a proposé la révision vers la hausse du prélèvement sur l'importation de la viande bovine sans os et ce pour renforcer la compétitivité de la production nationale.

Concernant la viande avicole, la production a permis de subvenir à la demande jusqu'au mois de juillet 1994 avec même un surplus au cours des mois de mai et de juin. Par contre, au cours des 5 derniers mois de l'année, la production de viande avicole a connu une régression importante. Cette baisse est due essentiellement à :

- la vague de sirocco qui a sévi pendant une longue période au cours de l'été 1994,
- la non réalisation du programme d'importation des oeufs à couver suite à la baisse de l'offre de ce produit sur le marché international,
- le gel de la production des poussins au cours du mois de juin à cause de la baisse de la demande engendrée par la surproduction.

Pour faire face à cette situation, le GZPA a dû écouler sur le marché les stocks constitués au cours de la période de surproduction. De plus, pour couvrir le déficit prévu pour les mois de décembre 1994 et janvier 1995, il a été procédé à l'importation de 600 000 litres à couvrir.

1.4.2 La production laitière :

Au cours de l'année 1994, la production laitière est estimée à 523 000 tonnes dont 509 000 tonnes produites par l'espèce bovine et 14 000 tonnes par les espèces ovines et caprines contre 486 000 T en 1993, soit une augmentation de 7,6 %.

La Production laitière usinée a atteint 240 000 T soit 45,9 % de la production totale et 47 % de la production laitière bovine contre 220 000 T et 43 % en 1993. Cette amélioration du niveau de la collecte et de l'usinage peut être expliquée par plusieurs facteurs, à savoir :

- l'intensification du réseau de collecte dont la capacité totale a atteint 456 000 litres, soit 239 000 T par 43 réparties sur 127 centres contre 103 centres ayant une capacité de 171 000 T par an en 1993,
- l'octroi d'une subvention pour la collecte qui se situe actuellement de 35 millimes par litre de lait réfrigéré usiné,
- l'extension de la subvention de la collecte aux opérateurs privés l'encouragement des opérateurs privés et des coopératives de services à gérer les centres de collecte relevant des CRDA et des Offices et qui ne sont pas exploités,
- l'extension de la subvention au niveau du consommateur, au lait de boisson provenant du lait produit localement.

Par ailleurs, il est à noter que suite au CMR du 14 décembre 1994, le prix du lait à la production a été majoré de 20 millimes/litre pour atteindre les niveaux suivants :

- 330 millimes/litre à la ferme et 345 millimes/litre au centre de collecte et à l'usine pour le lait non réfrigéré ;
- 340 millimes/litre à la ferme et 355 millimes/litre au centre de collecte et à l'usine pour le lait réfrigéré.

De plus, la prime de collecte a été majorée de 5 millimes/litre pour atteindre 40 millimes/litre.

1.4.3 La production d'oeufs :

En ce qui concerne la production d'oeufs de consommation en 1994, elle a atteint 1 11 millions d'unités enregistrant une hausse de 7,8 % par rapport à 1993. L'approvisionnement du marché a connu un équilibre entre l'offre et la demande pendant les 4 premiers mois de l'année. Puis en mai, juin et juillet la production a été excédentaire.

Au cours des mois d'août, septembre et octobre et suite à la vague de chaleur qui a envahi le pays, la production a accusé une baisse d'environ 7 millions d'unités. Cette baisse a permis de revenir à l'équilibre entre l'offre et la demande.

Au cours des derniers mois de 1994, un excédent variant entre 7 et 9 millions d'unités par mois a été constaté.

1.5 La Santé Animale :

En dépit du prolongement de la sécheresse, la situation sanitaire du cheptel a été normale et aucun cas de maladie grave n'a été signalé et ce grâce aux campagnes de vaccination organisées dans les différentes régions.

En effet, après l'achèvement de la sixième campagne de vaccination du cheptel contre la fièvre aphteuse en février 1994 et qui a touché 4,41 millions de têtes, la septième campagne a démarré en septembre 1994 et a concerné 4,2 millions de têtes.

Quant à la lutte contre la tuberculose bovine dans les fermes de l'OTD et les UCP entamée depuis 1985, elle s'est poursuivie en 1994.

Pour ce qui est des élevages du secteur privé, la lutte contre la tuberculose des vaches de race pure a porté en 1994, sur le contrôle de 1 188 élevages et l'abattage de 185 animaux avec indemnisation des éleveurs.

Le programme décennal de vaccination des petits ruminants contre la brucellose s'est poursuivi au cours de l'année 1994. Le nombre d'animaux vaccinés a atteint 1,74 million de têtes.

La lutte contre la brucellose bovine qui peut entraîner des pertes importantes dues aux avortements, repose sur la vaccination des jeunes femelles bovines (âgées de 4 à 7 mois) des élevages du secteur organisé.

La campagne de vaccination contre la brucellose bovine a porté sur 32 800 têtes au cours de 1994.

En ce qui concerne la campagne de vaccination contre la rage, elle a touché 386 000 canidés au cours des neuf premiers mois de 1994.

Enfin, la campagne de vaccination contre la clavelée a démarré en Août et s'est poursuivi jusqu'à la fin de l'année.

Le nombre de vaccinations réalisées a atteint 2,5 millions de têtes.

1.6 Perspectives de l'année 1995 :

Les cultures fourragères couvriraient 275 000 ha au cours de la campagne 1994-95. Plusieurs mesures ont été prises pour assurer l'approvisionnement en semences fourragères.

Les pluies enregistrées au début de la campagne 1994-95 ont permis une amélioration relative de l'état des parcours. Malheureusement, ces pluies se sont avérées insuffisantes pour assurer un bon démarrage des cultures fourragères et céréalières. C'est pourquoi l'application des mesures prises pour protéger le cheptel et la production animale contre les effets de la sécheresse s'est poursuivie.

A la fin du mois de décembre, l'importation de bouillons de luzerne a porté sur 72 000 T dont 68 200 T ont été vendues et le reste a été stocké dans les centres de distribution régionaux. De même, la distribution d'orge et de son continue à être assurée par l'Office des Céréales dans des conditions normales.

Pour l'année 1995, les prévisions de production du secteur de l'élevage dégagent une stagnation pour les viandes bovine, ovine et caprine et un accroissement pour les autres viandes ainsi que pour le lait et les oeufs.

**SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS
DE L'OEP**

II- SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS DE L'OEP :

2.1 Programme de Développement des Ressources Alimentaires :

2.1.1 La Stratégie de Développement Pastoral :

Le programme décennal d'amélioration pastorale (1990-1999) s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de reboisement, de lutte contre la désertification et de conservation des eaux et du sol. Il repose sur la création de réserves fourragères sur pied et sur l'aménagement des parcours moyennant des techniques qui respectent l'écologie.

Depuis le commencement de ce programme en 1990, l'OEP a pu améliorer environ 82 100 ha de parcours et ce par :

- la plantation de cactus inerme 52 310 ha
- la plantation d'arbustes fourragers 7 000 ha
- le resemis par des espèces pastorales pérennes 17 930 ha
- la mise en défens et la fertilisation 4 860 ha

Le programme prévisionnel d'amélioration des parcours de l'année 1994 a porté sur un total de 15 924 ha dont 7 300 ha dans le cadre du prêt pour l'investissement dans le secteur agricole (PISA) octroyé à la Tunisie par la Banque Mondiale.

L'exécution de ce programme a démarré dans des conditions difficiles en raison de la sécheresse qui a persisté depuis l'automne 1993 jusqu'au printemps 1994.

Les réalisations de la campagne de printemps 1994 ont atteint 6 918 ha répartis comme suit :

- Cactus inerme : 6 633 ha
- Arbustes fourragers : 285 ha

Ces aménagements ont été réalisés dans les régions les moins affectées par la sécheresse et le cactus inerme a constitué l'essentiel des réalisations. Les actions de resemis et de mise en défens ont été reportées pour la campagne d'automne 1994 et ce à cause de la persistance de la sécheresse. Effectivement, au début de la campagne d'automne, certaines régions ont bénéficié de pluies plus ou moins importantes ce qui a permis de réaliser les actions suivantes :

- Cactus inerme	: 2 092 ha
- Arbustes fourragers	: 1 316 ha
- resemis	: 2 729 ha
- mise en défens	: 1 866 ha

Au total, les réalisations des deux campagnes de l'année 1994 ont atteint 13 910 ha comme le montre le tableau suivant :

A C T I O N	Sous-programme financé sur le titre II	Sous-programme co-financé par la PISA		Programme global
		CES	en plein	
Cactus inerme	3 843	3 244	627	7 714
Arb. fourragers	1 100	386	115	1 601
Resemis	1 597	1 132	-	2 729
Mise en défens	1 866	-	-	1 866
TOTAL	8 406	4 762	742	13 910

En plus de son programme normal d'amélioration pastorale, l'OEP a aussi réalisé l'installation de 10 ha d'arbustes fourragers et 53 ha de cactus inerme dans la région de Soughass et ce pour le compte du CRDA de Zaghuan; il a aussi assuré l'assistance des bénéficiaires du Fonds National de Solidarité pour la mise en place de 300 ha de sulia et 100 ha de médicago.

Il est à remarquer que les actions d'amélioration des parcours, réalisées en 1994, ont concerné 293 sites d'intervention au profit de 4 214 bénéficiaires. La superficie moyenne de parcours amélioré par bénéficiaire a varié de 2 ha pour le cactus inerme à 27 ha pour la mise en défens. Elle a été de 3,3 ha par bénéficiaire tout type d'aménagement confondu.

D'autre part, le programme 1994 a démarré avec une nouvelle procédure d'exécution, élaborée conjointement par l'équipe centrale de la Direction des Ressources Alimentaires et les Agences Régionales de l'OEP.

Parallèlement aux activités de terrain, plus de 90 journées d'information ont été organisées en 1994 au profit de 1 850 agriculteurs et techniciens.

L'aspect Recherche-Développement a également occupé une place de choix dans les activités de la DRA. En effet, dans le cadre d'une convention passée avec l'INRAT, les thèmes suivants ont été retenus.

- 1) Palatabilité par les caprins des principaux arbustes natifs de la Tunisie aride
- 2) Préférence alimentaire du dromadaire et du mouton
- 3) Effet du fanage sur la valeur alimentaire de l'acacia
- 4) Détermination de la valeur alimentaire des arbustes fourragers
- 5) Prédiction de la valeur alimentaire des arbres et des arbustes fourragers
- 6) Variation saisonnière des caractéristiques nutritionnelles de 15 espèces d'arbres et arbustes fourragers
- 7) Valorisation des régimes à base d'acacia
- 8) Tolérance des ovins et des caprins aux substances anti-nutritionnelles présentes dans les arbres et les arbustes fourragers
- 9) Complémentation azotée des régimes à base de cactus.

2.1.2 Le Service des Sous-Produits Agro-Industriels :

L'objectif visé par le service est la valorisation des sous-produits agro-industriels et des résidus de récolte par leur introduction dans l'alimentation animale et par l'amélioration de leur valeur nutritive.

Au cours de l'année 1994, les principales activités du service ont porté sur :

- le traitement de la paille à l'ammoniac au niveau national
- l'assistance technique aux éleveurs dans le cadre de l'utilisation des sous-produits dans l'alimentation animale
- l'organisation de journées d'information pour les éleveurs
- la formation des techniciens

- la réalisation d'essais de croissance sur les ovins et les bovins dans le cadre du Réseau Régional de Vulgarisation pour l'Amélioration de l'Utilisation des Résidus de Cultures dans l'Alimentation Animale.

Le service a également établi des conventions de recherche-développement avec l'INRAT pour l'étude de certains sujets relatifs à la valorisation des sous produits agro-industriels.

Pour ce qui est des quantités de paille traitée à l'ammoniac en 1994, elles ont atteint 7 537 tonnes pour 488 bénéficiaires dépassant ainsi de 1 037 tonnes les prévisions et ce suite à la sécheresse qui s'est installée dans le pays depuis l'automne 1993.

Il est à remarquer que 69 % des quantités traitées en 1994 ont été réalisées dans le secteur organisé tandis que le reste soit 2 353 tonnes (31 %) a été réalisé chez les éleveurs privés ; cela a permis de déjager un excédent de foin chez les UCP et l'OTD qui a été intégré, par l'intermédiaire de l'OEP, au programme national de sauvegarde du cheptel.

Il est à noter également que malgré la forte demande, les réalisations ont été ralenties durant le quatrième trimestre 1994 à cause du manque d'ammoniac anhydre auprès du fournisseur suite à l'augmentation du prix de ce produit sur le marché international.

Les réalisations de l'action de la paille traitée à l'ammoniac ont évolué depuis 1991 comme suit :

ANNEE	1991	1992	1993	1994
Paille traitée en T	2 656	3 337	5 700	7 537
Nombre de bénéficiaires	225	422	671	488

Concernant la pulpe de tomate, les quantités produites par les usines en 1994 sont estimées à 19 000 tonnes. Toutes ces quantités ont été vendues aux éleveurs pour la consommation de leur cheptel.

Dans le seul gouvernorat de Nabeul, 5 700 T ont été produites par les usines et vendues aux éleveurs : 3 900 T ont été ensilées chez 26 éleveurs grâce à l'assistance technique de l'agence régionale de l'OEP alors que les 1 800 T restantes ont été distribuées aux animaux à l'état frais.

Quant aux quantités de pulpes de betterave valorisées en 1994, elles ont atteint 55 123 tonnes provenant des usines de Béja et de Jendouba.

En matière de recherche-développement et dans le cadre des conventions passées avec l'INRAE, un essai de croissance sur 80 agneaux a été achevé en 1994 à la ferme Jebibina de l'OEP. Les pailles utilisées dans cette expérimentation ont été traitées en 1993 sur la dite ferme.

Il ressort de cet essai que le traitement de la paille à l'ammoniac ou à l'urée a nettement amélioré la teneur en matière azotée de la paille (MAT). Celle-ci est passée de 1 % à 8 %. D'autre part, la croissance quotidienne et l'ingestion d'aliments par les agneaux sont comparables quel que soit le type de traitement subi par la paille (à l'ammoniac, à l'urée, avec couverture plastique ou avec couverture en terre).

Par ailleurs et afin de généraliser le traitement de la paille à l'ammoniac même chez les petits et moyens exploitants situés dans les zones difficilement accessibles, le service a continué à développer l'utilisation des bouteilles d'ammoniac de 10 kg.

Au point de vue formation, le service a organisé 13 journées d'information au profit des éleveurs et des techniciens dans les gouvernorats de Nabeul, Kairouan, Monastir, Medenine et au centre d'Essala de relevant de l'OEP.

En outre, dans le cadre du projet GCP/INT/523/FRA (Réseau Régional), trois ingénieurs ont bénéficié du 5 au 10 octobre 1994, d'un stage de formation en Egypte. Au cours de ce stage, les techniciens ont pu voir le matériel utilisé pour la fabrication des blocs alimentaires, la conservation de ces derniers et l'utilisation de la mélasse provenant de la canne à sucre dans l'alimentation animale.

2.1.3 Le Projet de Développement de la Production de Semences Fourragères et Pastorales :

Les principaux objectifs de ce projet sont :

- la collecte, l'identification, la caractérisation et la conservation des semences d'écotypes locaux fourragers et pastoraux et ce en collaboration avec la recherche,
- la prémultiplification des espèces fourragères et pastorales les plus prometteuses,

- la mise à la disposition des projets de développement et d'encadrement de l'OEP de quantités de semences pour l'évaluation dans diverses zones,
- la mise à la disposition des multiplicateurs de quantités de semences d'espèces déjà caractérisées pour la production à grande échelle,
- la formation de techniciens dans le domaine de la production de semences fourragères et pastorales et des techniques de conduite des cultures,
- la production et la constitution d'un stock de semences d'arbustes fourragers parmi les espèces les plus prometteuses.

Etant donné l'intérêt de certaines espèces pour le resemis des parcours et la production de fourrage, le projet a continué leur prémultiplication (en irrigué) et la production de leurs semences (en sec) à moyenne échelle sur la station d'El Grine et sur les fermes de l'OEP. Les espèces les plus utilisées, dans ce cadre, proviennent d'écotypes locaux tels que les Médics et les Sullas.

Pour les autres espèces et les autres variétés dont les quantités de semences disponibles sont limitées (quelques échantillons), seul un programme de prémultiplication a été envisagé et ce sur le périmètre irrigué d'EL GRINE.

D'autre part, un programme de reconstitution et d'augmentation du stock de semences d'une large gamme d'espèces et de variétés fourragères et pastorales a été mis en place grâce à des techniques appropriées.

Les résultats obtenus en 1994 se présentent comme suit :

2.1.3.1 Station EL GRINE :

a/ Programme de prémultiplication :

Cette activité a intéressé la prémultiplication de semences des espèces suivantes :

ESPECES	SUPERFICIE	Rdt Brut (Kg)	Rdt Net (Kg)
HEDYSARUM SPINOSISSIMUM	6	3 075	925
SCORPIORUS MURICATUS	0,5	510	60
MEDICAGO SCUTELLATA (SAVA)	4	1 705	1 000
TRIFOLIUM PERSICUM (Trèfle de Perse)	1	236	236
HEDYSARUM CARNOSUM	4,75	1 440	268

L'analyse des rendements a révélé la faible productivité de certaines espèces et l'échec d'autres. Les échecs sont dus à plusieurs causes dont essentiellement :

- Semences provenant d'anciens stocks à faible pouvoir germinatif
- Semences nécessitant un scarifiage ou un traitement chimique avant semis
- Envahissement par les mauvaises herbes
- Absence d'herbicides spécifiques

h/ Programme de production de semences :

Cette activité a intéressé la production de semences de deux espèces fourragères, l'avoine variété 3 et 14 le sorgho fourrager variété Piper.

Ces variétés ont été installées respectivement sur 0,8 ha - 1,2 ha et 4,75 ha. Les rendements obtenus ont été de :

- Avoine 3 : 1 750 kg/ha environ
- Avoine 14 : 1 200 kg/ha environ
- Sorgho Piper : 1 000 kg/ha environ

c/ Programme de recensement et d'augmentation du stock de semences :

Il s'agit d'une activité qui a concerné les semences des espèces et des variétés disponibles au magasin du projet.

Les semences provenaient soit d'une collection locale, soit d'un échange avec des organismes et des institutions locaux ou étrangers.

d/ Programme de production de semences et de plants d'arbustes fourragers :

Au cours du printemps 1994, quelques 65 000 plants de Médicago arboréa ont été produits et ce pour le compte du programme d'amélioration des parcours.

De plus, 500 plants de Salsola vermiculata (semences reçues de l'ACSAD) ont été mis en place pour la sélection de plants mères pour la production de semences à la station d'El Grine (Arboretum).

2.1.3.2 Fermes de l'OEP :

Les superficies des cultures qui ont été réalisées en sec sur les fermes de l'OEP (Frétissa, Jébibina et Saouef) pour la production de semences à moyenne échelle ont été de l'ordre de 30 ha de Sulla (carnosum et spinosissimum) et de 40 ha de Medicago scutellata variété SAVA.

Cependant, la sécheresse qui a marqué l'année agricole, a considérablement affecté la croissance des cultures et par là même la production de semences. Toutes les cultures ont dû alors être exploitées en pâturage direct.

2.2 Programme d'Amélioration Génétique :

2.2.1 Le Service du Contrôle des Performances :

Dans le secteur bovin, l'identification a concerné 27 843 têtes en 1994 contre 27 368 têtes en 1993 et 25 851 têtes en 1992.

Le contrôle laitier officiel (type A) a porté sur 15 630 vaches en 1994 contre 15 833 vaches en 1993 et 15 677 vaches en 1992.

Quant au contrôle laitier du type B, il a touché 3 131 vaches en 1994 contre 1 542 vaches en 1993 et 1 613 vaches en 1992.

Les semences provenaient soit d'une collection locale, soit d'un échange avec des organismes et des institutions locaux ou étrangers.

d/ Programme de production de semences et de plants d'arbustes fourragers :

Au cours du printemps 1994, quelques 65 000 plants de Médicago arboréa ont été produits et ce pour le compte du programme d'amélioration des parcours.

De plus, 500 plants de Salsola vermiculata (semences reçues de l'ACSAD) ont été mis en place pour la sélection de plants mères pour la production de semences à la station d'El Grine (Arboretum).

2.1.3.2 Fermes de l'OEP :

Les superficies des cultures qui ont été réalisées en sec sur les fermes de l'OEP (Frétissa, Jébibina et Saouef) pour la production de semences à moyenne échelle ont été de l'ordre de 30 ha de Sulla (carnosum et spinosissimum) et de 40 ha de Medicago scutellata variété SAVA.

Cependant, la sécheresse qui a marqué l'année agricole, a considérablement affecté la croissance des cultures et par là même la production de semences. Toutes les cultures ont dû alors être exploitées en pâturage direct.

2.2 Programme d'Amélioration Génétique :

2.2.1 Le Service du Contrôle des Performances :

Dans le secteur bovin, l'identification a concerné 27 843 têtes en 1994 contre 27 368 têtes en 1993 et 25 851 têtes en 1992.

Le contrôle laitier officiel (type A) a porté sur 15 630 vaches en 1994 contre 15 833 vaches en 1993 et 15 677 vaches en 1992.

Quant au contrôle laitier du type B, il a touché 3 131 vaches en 1994 contre 1 542 vaches en 1993 et 1 613 vaches en 1992.

Le nombre de certificats de lactation délivrés en 1994 a atteint 11 737 contre respectivement 11 591 et 14 280 certificats de lactation en 1991 et 1992.

Dans le secteur ovin, l'identification a touché 87 145 têtes en 1994 contre 83 390 têtes en 1993 et 71 973 têtes en 1992.

Le contrôle laitier officiel chez les ovins n'a concerné que 2 242 brebis sicilo-sardes. En revanche, le contrôle de croissance a touché 61 330 agneaux contre 59 062 agneaux en 1993 et 57 903 agneaux en 1992.

Quant à l'effectif des brebis inscrites au contrôle des caractères de reproduction en vue de la sélection et de la réforme, il a atteint 2 397 brebis contre 3 294 et 6 873 brebis en 1993 et 1992 respectivement.

2.2.11 Le pointage :

C'est une activité qui a démarré en janvier 1993 et qui entre dans le cadre de la coopération tuniso-française pour l'appui génétique à la race Holstein en Tunisie.

Le pointage ou évaluation morphologique comprend deux parties :

- la description qui consiste à noter 14 postes de conformation sur une échelle de notation variant de 1 à 9
- l'appréciation qui consiste à juger les quatre ensembles morphologiques importants à savoir : la mamelle, la capacité corporelle, le bassin et les membres.

Le pointage permet de déceler les anomalies se trouvant chez les vaches. Au moment de l'insémination artificielle, il faudrait alors choisir des taureaux qui corrigent les défauts relevés afin de ne plus les voir sur les futures génisses de remplacement.

La sélection sur la conformation s'appuie sur le concept de la morphologie fonctionnelle, construit sur des bases objectives excluant de fait tous les caractères non fiables ou sans intérêt connu au plan économique. Ce travail permet d'obtenir un index morphologique propre à la race Holstein en Tunisie.

Au cours de l'année 1994, le pointage ou appréciation morphologique a concerné 1 797 vaches. Cette action a touché toutes les vaches de race Holstein inscrites au contrôle laitier officiel.

L'équipe chargée du pointage a assisté à une session de formation organisée en France par l'UNION PRIM HOLSTEIN et ce du 23 au 30 octobre 1994.

2.2.1.2 Le Livre Généalogique ou HERD BOOK :

Dans le cadre de la réorganisation des services d'amélioration génétique, le livre généalogique (Herd Book) qui relevait de la Direction Générale de la Production Agricole a été transféré à l'Office de l'Élevage et des Pâturages le 13 juin 1994.

Le livre généalogique est un registre ou une série de fichiers, sur lesquels sont inscrits les reproducteurs des deux sexes d'une race donnée répondant au standard ainsi que leur filiation.

Le rôle du livre généalogique est de :

- 1- Définir le type recherché
- 2- Enregistrer les généalogies avec mention des caractères des performances
- 3- Guider les éleveurs dans le choix des reproducteurs
- 4- Fixer les normes de qualification de tous les animaux de la base de sélection
- 5- Etablir et délivrer tous les certificats d'origine des animaux et certifier leurs références zootechniques.
- 6- Participer aux programmes de sélection des races inscrites
- 7- Proposer et participer à l'application des règles techniques d'importation et d'exportation d'animaux et de semence animale
- 8- Publier les renseignements relatifs à la race
- 9- Faire de la publicité en faveur de la race
- 10- Défendre les intérêts généraux de la race notamment par la participation aux manifestations qui la concernent.

En matière d'enregistrement, le livre généalogique est tenu de :

- Enregistrer les pédigrées des bovins nés en Tunisie ou importés
- Contrôler et enregistrer la filiation des animaux
- Enregistrer les déclarations de naissance
- Contrôler et enregistrer les certificats d'insémination artificielle
- Enregistrer les déclarations de mutation, de réforme et de mortalité
- Contrôler et enregistrer les certificats de lactation des vaches laitières
- Contrôler et enregistrer les appréciations morphologiques des reproducteurs.

En ce qui concerne l'importation des génisses, la transmission des pédigrées au livre généalogique permet d'une part, de recenser les génisses introduites en Tunisie et d'autre part, de confronter les informations qui figurent dans les pédigrées avec le cahier des charges relatif à l'importation des génisses pleines.

Le nombre de génisses pleines importées au cours de la période 1984-1994 s'élève à 35 839 dont 1 027 génisses en 1994.

Pour réaliser toutes les opérations de saisie et de vérification des données à stocker au niveau du livre généalogique, il est indispensable de renforcer le service par l'affectation de deux techniciens et par l'acquisition du matériel informatique nécessaire.

2.2.2 Le Service de l'Insémination Artificielle :

Au cours de l'année 1994, le service a réalisé 86 690 inséminations premières soit 11 % de plus qu'en 1993. Sur ces réalisations 4 812 inséminations (soit 5,5 %) ont été effectuées suite à la synchronisation des chaleurs. D'autre part, les 86 690 inséminations premières ont été effectuées avec 54 646 doses de semence de taureaux testés à l'Étranger et avec 32 044 doses de semence locale.

En matière d'enregistrement, le livre généalogique est tenu de :

- Enregistrer les pédigrées des bovins nés en Tunisie ou importés
- Contrôler et enregistrer la filiation des animaux
- Enregistrer les déclarations de naissance
- Contrôler et enregistrer les certificats d'insémination artificielle
- Enregistrer les déclarations de mutation, de réforme et de mortalité
- Contrôler et enregistrer les certificats de lactation des vaches laitières
- Contrôler et enregistrer les appréciations morphologiques des reproducteurs.

En ce qui concerne l'importation des génisses, la transmission des pédigrées au livre généalogique permet d'une part, de recenser les génisses introduites en Tunisie et d'autre part, de confronter les informations qui figurent dans les pédigrées avec le cahier des charges relatif à l'importation des génisses pleines.

Le nombre de génisses pleines importées au cours de la période 1984-1994 s'élève à 35 839 dont 1 027 génisses en 1994.

Pour réaliser toutes les opérations de saisie et de vérification des données à stocker au niveau du livre généalogique, il est indispensable de renforcer le service par l'affectation de deux techniciens et par l'acquisition du matériel informatique nécessaire.

2.2.2 Le Service de l'Insémination Artificielle :

Au cours de l'année 1994, le service a réalisé 86 690 inséminations premières soit 11 % de plus qu'en 1993. Sur ces réalisations 4 812 inséminations (soit 5,5 %) ont été effectuées suite à la synchronisation des chaleurs. D'autre part, les 86 690 inséminations premières ont été effectuées avec 54 646 doses de semence de taureaux testés à l'Étranger et avec 32 044 doses de semence locale.

Les circuits du NORD-EST ont réalisé 50 904 inséminations premières soit 59 % des réalisations. Ceux du Nord-Ouest et ceux du Centre-Est ont réalisé respectivement 14 931 et 20 679 inséminations premières soit 17 % et 24 % de l'ensemble des réalisations. Quant aux 176 inséminations premières réalisées par le gouvernorat de Médénine, elles ne représentent que 0,002 % du total.

En ce qui concerne les inséminations toutes, elles ont atteint 101 285 en 1994.

Au niveau du laboratoire, le service a produit 25 182 doses de semence sur lesquelles il n'a retenu que 18 366 paillettes.

Cette diminution dans la production de semence locale est due à deux facteurs essentiels, à savoir :

- l'arrêt du laboratoire durant la période estivale à cause des fortes chaleurs
- la non disponibilité de géniteurs ayant un bon index généalogique.

Néanmoins, cette production couvre largement les besoins du programme de croisement d'absorption des populations bovines locales et croisées.

D'autre part, les taureaux utilisés par le centre d'amélioration génétique de Sidi Thabet sont uniquement indexés sur ascendance.

Pour ses différents besoins, le centre a utilisé 30 005 litres d'azote liquide en 1994, azote qu'il a acquis auprès de la STOA vu que son propre liquéfacteur d'azote est toujours en panne.

L'évolution des inséminations premières réalisées par le service depuis 1990 est donnée par le tableau suivant :

ANNEE	1990	1991	1992	1993	1994
Inséminations premières	54 259	64 766	73 519	77 827	86 690

Concernant l'insémination artificielle des petits ruminants, il y a lieu de noter que cette activité a touché 57 chèvres de la race SOER à la ferme Jébibina de l'OEP et un lot de chèvres de la race locale à l'École Supérieure d'Agriculture de Mateur. Les inséminations ont été effectuées avec de la semence fraîche collectée sur place et ce les 26 et 28 septembre 1994 à Jébibina et le 7 octobre 1994 à l'École de Mateur.

Au point de vue formation, deux cycles de formation d'inséminateurs ont été organisés en collaboration avec l'École Nationale de Médecine Vétérinaire.

Le premier cycle a eu lieu du 21 janvier au 11 février 1994 et a permis de former 2 inséminateurs. Le deuxième cycle, par contre, s'est déroulé du 27 Novembre au 15 Décembre 1994 et a permis de former 7 inséminateurs.

Par ailleurs, dans le cadre de l'amélioration génétique de la race Holstein et pour le démarrage du programme de testage, 5 géniteurs de la race Holstein, don de la Coopération Française dans le cadre du Projet d'Appui à la race Holstein en Tunisie, sont introduits en Tunisie le 2 Décembre 1994. Ces mâles proviennent des programmes d'accouplement raisonné de l'unité de sélection UNION REGIONALE COOPERATIVE DE L'ELEVAGE DE L'OUEST.

Un programme sera établi afin de démarrer la collecte sur ces géniteurs. La semence collectée sera alors utilisée sur des femelles de différents élevages et ce dans le but de démarrer le programme d'indexation des mâles en Tunisie.

2.2.3 Le Projet Saillie Naturelle :

Les prévisions du programme de la saillie naturelle pour l'année 1994 étaient de 250 géniteurs. Cependant, pour des considérations budgétaires (absence de fonds de contrepartie CEE) et climatiques (pluviosité insuffisante), la distribution n'a concerné que 106 géniteurs soit un taux de réalisation de 42,4 %.

Le problème de disponibilité de géniteurs de la race Schwitz a été résolu par la récupération de géniteurs auprès de 20 adhérents du projet P.I.S.F.A. Cette procédure a permis à ces derniers d'améliorer leur revenu d'environ deux cents dinars (200 DT) par tête en moyenne étant donné que le prix d'achat proposé par le projet Saillie Naturelle est de 2,450 D par kg de poids vif contre 1,800 à 2,000 D/kg sur le marché.

Les géniteurs distribués se répartissent selon la race comme suit :

R A C E	EFFECTIF	%
- Schwitz	41	38,7
- Holstein	65	61,3
TOTAL	106	100

Le nombre de géniteurs distribués par le projet depuis 1992 a évolué comme suit :

ANNEE	1992	1993	1994
Géniteurs distribués	198	203	106

2.2.4 Le Service des Éleve-Béliers :

Au cours de la campagne 1994, le service a procédé à l'agréege de 1 412 agneaux élève-béliers, toutes races confondues. Sur cet effectif 75 agneaux (45 NT + 30 SS) ont été agréés et mis en réservation à la ferme de Frétissa.

Le reste soit 1 337 agneaux ont été récupérés et installés dans sept centres d'hébergement (4 dans les fermes de l'OEP et les 3 autres dans des sociétés de mise en valeur suivant une convention d'hébergement).

La répartition par race des agneaux agréés se présente comme suit :

R A C E	PREVISIONS DE RECUPERATION	EFFECTIF AGREE	TAUX DE REALISATION
- Barba-line	1 650	1 046	63,4
- Noire de Thibar	400	252+45*	74,2
- Queue fine	100	39	39
- Sicilo-sarde	50	30*	60
TOTAL	2 200	1 412	64,2

* Effectif choisi et mis en réservation à la ferme Frétissa pour être vendu au stade antenais.

Le faible taux de réalisation (64,2% en 1994 contre 71,7 % en 1993) est dû essentiellement à la fermeture du centre d'hébergement SODASMA de Kairouan et aux difficultés rencontrées pour l'ouverture d'autres centres (persistance de la sécheresse).

Quant à la vente de géniteurs ovins, elle a porté sur un effectif total de 1 238 reproducteurs répartis par race comme suit :

- Race Barbarine	:	972
- Race Noire de Thibar	:	211
- Race queue Fine	:	47
- Race Sicilo-Sarde	:	8

T O T A L : 1 238

Le prix de vente des antenais au cours de la campagne 1994 était de 205 dinars la tête.

Il est à noter que suite aux mauvaises conditions climatiques (sécheresse prolongée), une mévente a été constatée au cours de cette campagne. De ce fait et pour alléger les charges relatives à cette activité, il a été procédé à la réforme d'une partie du reliquat. Ce dernier a, en effet, accusé une augmentation sensible en 1994 par rapport aux années précédentes.

L'effectif des géniteurs ovins vendus par le service a évolué depuis 1991 comme suit :

ANNEE	1991	1992	1993	1994
Antenais vendus	1 246	1 176	1 286	1 238

2.3 Programme d'Encadrement et d'Organisation du Secteur :

2.3.1 Le Renforcement de l'Infrastructure de la Collecte de Lait :

2.3.1.1 Le Projet Collecte de Lait :

Au cours de l'année 1994, le projet a réalisé la construction d'un nouveau centre à Ltaïfa (Dir Ali Ben Khelifa), la construction d'une clôture autour des centres de Moknine et de Ouardanine ainsi que l'aménagement des deux centres à créer à Sidi Bouzid et à Sidi Nsir (Gouvernorat de Béja).

Le faible taux de réalisation (64,2% en 1994 contre 71,7 % en 1993) est dû essentiellement à la fermeture du centre d'hébergement SODASMA de Kairouan et aux difficultés rencontrées pour l'ouverture d'autres centres (persistance de la sécheresse).

Quant à la vente de géniteurs ovins, elle a porté sur un effectif total de 1 238 reproducteurs répartis par race comme suit :

- Race Barbarine	:	972
- Race Noire de Thibar	:	211
- Race queue Fine	:	47
- Race Sicilo-Sarde	:	8

T O T A L : 1 238

Le prix de vente des antenais au cours de la campagne 1994 était de 205 dinars la tête.

Il est à noter que suite aux mauvaises conditions climatiques (sécheresse prolongée), une mévente a été constatée au cours de cette campagne. De ce fait et pour alléger les charges relatives à cette activité, il a été procédé à la réforme d'une partie du reliquat. Ce dernier a, en effet, accusé une augmentation sensible en 1994 par rapport aux années précédentes.

L'effectif des géniteurs ovins vendus par le service a évolué depuis 1991 comme suit :

ANNEE	1991	1992	1993	1994
Antenais vendus	1 246	1 176	1 286	1 238

2.3 Programme d'Encadrement et d'Organisation du Secteur :

2.3.1 Le Renforcement de l'Infrastructure de la Collecte de Lait :

2.3.1.1 Le Projet Collecte de Lait :

Au cours de l'année 1994, le projet a réalisé la construction d'un nouveau centre à Ltaïfa (Dir Ali Ben Khelifa), la construction d'une clôture autour des centres de Moknine et de Ouardanine ainsi que l'aménagement des deux centres à créer à Sidi Bouzid et à Sidi Nsir (Gouvernorat de Béja).

Le projet a aussi assisté techniquement les coopératives de services agricoles pour les travaux de construction et d'aménagement entrepris dans 13 nouveaux centres, à savoir : M'razig, Teskraya, Louata, Mabtouh, Beni Amor, Beni Hassène, Lassouda, Sidi Bouzid ville, Ithet Chelaya, Maâmoura, Chiba, Chorbane et Béliana ainsi que pour les travaux d'extension exécutés dans les 10 centres d'El Alia, d'Utique Nouvelle, de Chezala, de Mateur, de Chiab, de Menzel Temime, d'Azmour, d'El Hencha, de Jara (Gabès) et d'El Menzel (Gabès).

Il a été également procédé à l'équipement et au renforcement de la capacité des centres indiqués dans le tableau suivant :

TYPE D'INTERVENTION	NBRE	CAPACITE INSTALLEE EN L/J	LIEU D'INTERVENTION
- Equipement nouveau	9	4 000	- Sidi Salem (Sidi-Bouzid)
		2 000	- Sidi Bouzid Ville
		2 000	- Lassouda (Sidi-Bouzid)
		2 000	- Beni Hassène (Monastir)
		4 000	- Melloulech (Mahdia)
		2 000	- Chiba (Mahdia)
		2 000	- Chorbane (Mahdia)
		2 000	- Maâmoura (Nabeul)
		1 100	- Ithet Chelaya (Sfax)
		- Renforcement de la capacité des centres	9
2 000	- Azmour (Nabeul)		
2 000	- Khelidia (Ben Arous)		
2 000	- Ouerdanine (Monastir)		
2 000	- Chiab (Sousse)		
2 000	- El Hencha (Sfax)		
2 000	- Jara (Gabès)		
2 000	- El Menzel (Gabès)		
1 000	- Lassouda (Sidi-Bouzid)		
TOTAL	-		

Compte tenu des travaux d'équipement et d'extension qui ont eu lieu, la capacité installée par l'OEP est passée de 164 700 l/j (44 centres) en 1993 à 289 600 l/j (59 centres) en 1994, alors que la capacité fonctionnelle a évolué de 160 700 l/j (42 centres) en 1993 à 280 600 l/j (57 centres) en 1994.

Il est à remarquer que sur ces 280 600 l/j, 60 000 l/j ont été installés et financés par certaines coopératives dans les centres qu'elles gèrent et 65 000 l/j ont été installés dans le cadre du projet Tuniso-Luxembourgeois dans le gouvernement de Bizerte.

Le projet a aussi assisté techniquement les coopératives de services agricoles pour les travaux de construction et d'aménagement entrepris dans 13 nouveaux centres, à savoir : M'razig, Teskraya, Louata, Mabtouh, Beni Amor, Beni Hassène, Lassouda, Sidi Bouzid ville, Ithet Chelaya, Maâmoura, Chiba, Chorbane et Béliana ainsi que pour les travaux d'extension exécutés dans les 10 centres d'El Alia, d'Utique Nouvelle, de Chezala, de Mateur, de Chiab, de Menzel Temime, d'Azmour, d'El Hencha, de Jara (Gabès) et d'El Menzel (Gabès).

Il a été également procédé à l'équipement et au renforcement de la capacité des centres indiqués dans le tableau suivant :

TYPE D'INTERVENTION	NBRE	CAPACITE INSTALLÉE EN L/J	LIEU D'INTERVENTION
- Equipement nouveau	9	4 000	- Sidi Salem (Sidi-Bouzid)
		2 000	- Sidi Bouzid Ville
		2 000	- Lassouda (Sidi-Bouzid)
		2 000	- Beni Hassène (Monastir)
		4 000	- Melloulech (Mahdia)
		2 000	- Chiba (Mahdia)
		2 000	- Chorbane (Mahdia)
		2 000	- Maâmoura (Nabeul)
		1 100	- Ithet Chelaya (Sfax)
		- Renforcement de la capacité des centres	9
2 000	- Azmour (Nabeul)		
2 000	- Khelidia (Ben Arous)		
2 000	- Ouerdanine (Monastir)		
2 000	- Chiab (Sousse)		
2 000	- El Hencha (Sfax)		
2 000	- Jara (Gabès)		
2 000	- El Menzel (Gabès)		
1 000	- Lassouda (Sidi-Bouzid)		
TOTAL	-		

Compte tenu des travaux d'équipement et d'extension qui ont eu lieu, la capacité installée par l'OEP est passée de 164 700 l/j (44 centres) en 1993 à 289 600 l/j (59 centres) en 1994, alors que la capacité fonctionnelle a évolué de 160 700 l/j (42 centres) en 1993 à 280 600 l/j (57 centres) en 1994.

Il est à remarquer que sur ces 280 600 l/j, 60 000 l/j ont été installés et financés par certaines coopératives dans les centres qu'elles gèrent et 65 000 l/j ont été installés dans le cadre du projet Tuniso-Luxembourgeois dans le gouvernement de Bizerte.

Quant aux quantités de lait collectées à travers le réseau de collecte installé par l'OEP, elles ont évolué de 1,4 millions de litres en 1983 à 105 millions de litres en 1994. Ces quantités (estimation provisoire) ont représenté 85,8 % des quantités de lait collectées à travers le réseau national, c'est-à-dire dans les centres bénéficiant de la subvention comme le montre le tableau suivant :

QUANTITES	ANNEE	1992	1993	1994
Quantités collectées en millions de litres (Réseau OEP)		46,4	73,5	105
Quantités collectées en millions de litres (réseau national)		74,7	114,6	160
Part de l'Office		62,5 %	64,1%	65,6%

2.3.1.2 Le Projet Tienso-Luxembourgeois de Renforcement de la Production et de la Collecte de Lait :

Au cours de l'année 1994, le projet a installé une capacité additionnelle de 65 000 l dont 47 000 l à titre de création de 6 nouveaux centres (El Brije, Ras Jebel, El Azib, Teskraya, Mrazig et Sidi Nsir) et 18 000 l à titre de renforcement de la capacité de collecte des 3 anciens centres (Mateur, Utique Nouvelle et El Alia) à raison d'un tank de 6 000 l par centre.

Le projet a également aménagé 3 nouveaux centres à Louata, Beni Amor et Mabtouh et monté des groupes électrogènes pour 7 autres centres, à savoir : El Brije, Ras Jebel, Mateur, Mrazig, Utique Nouvelle, El Alia et Sidi Nsir.

En matière de formation et dans le but de profiter de l'expérience étrangère, un programme de stage et de visite a été réalisé au profit de 21 techniciens, de 15 responsables de coopératives et de 17 éleveurs.

Au point de vue encadrement, le projet a réalisé auprès des coopératives de services agricoles les activités suivantes :

- Initiation au logiciel "Collecte Lait" au niveau des CSA de Mateur, Ras Jebel et Utique Nouvelle.
- Elaboration d'enquêtes "Producteurs - Fournisseurs".
- Formation des chefs de CCL à l'utilisation du matériel d'analyse pour le contrôle de la qualité du lait.
- Assistance en matière d'aménagement des CCL.
- Visite au Projet Filière Lait Bovine au Cap-Bon.

D'autres visites aux projets PIETA et Filière Lait Bovine ont été organisées au profit des techniciens.

Enfin, dans le but de renforcer la production et d'améliorer la productivité du cheptel laitier dans la zone du projet, trois micropôles ont été constitués regroupant 60 éleveurs adhérents environ. Le projet a réalisé au profit du groupe cible les actions suivantes :

- Organisation de 22 journées d'information
- Assistance technique à 53 éleveurs
- Visite des éleveurs au projet PIETA Jendouba.

2.3.2 L'Encadrement du Secteur Laitier :

2.3.2.1 Le Projet Gestion des Grands Troupeaux Laitiers :

Au cours de l'année 1994, le projet GTL a assisté 14 grandes fermes réparties dans les gouvernorats de Béja, du Kef, de Bizerte, de Siliana, de Zaghouan, de Jendouba et de Sfax.

L'effectif touché est composé de 2 312 vaches laitières.

L'assistance technique des fermes a porté sur l'alimentation, la production et la reproduction, l'élevage de la génisse laitière, l'élevage des jeunes et la formation.

Le projet intervient pour aider les gestionnaires à réaliser une meilleure valorisation des ressources alimentaires et ce par l'analyse des performances du troupeau.

L'exploitation des données du contrôle des performances permet également d'améliorer les paramètres de production et de reproduction.

- Initiation au logiciel "Collecte Lait" au niveau des CSA de Mateur, Ras Jebel et Utique Nouvelle.
- Elaboration d'enquêtes "Producteurs - Fournisseurs".
- Formation des chefs de CCL à l'utilisation du matériel d'analyse pour le contrôle de la qualité du lait.
- Assistance en matière d'aménagement des CCL.
- Visite au Projet Filière Lait Bovine au Cap-Bon.

D'autres visites aux projets PIETA et Filière Lait Bovine ont été organisées au profit des techniciens.

Enfin, dans le but de renforcer la production et d'améliorer la productivité du cheptel laitier dans la zone du projet, trois micropôles ont été constitués regroupant 60 éleveurs adhérents environ. Le projet a réalisé au profit du groupe cible les actions suivantes :

- Organisation de 22 journées d'information
- Assistance technique à 53 éleveurs
- Visite des éleveurs au projet PIETA Jendouba.

2.3.2 L'Encadrement du Secteur Laitier :

2.3.2.1 Le Projet Gestion des Grands Troupeaux Laitiers :

Au cours de l'année 1994, le projet GTL a assisté 14 grandes fermes réparties dans les gouvernorats de Béja, du Kef, de Bizerte, de Siliana, de Zaghouan, de Jendouba et de Sfax.

L'effectif touché est composé de 2 312 vaches laitières.

L'assistance technique des fermes a porté sur l'alimentation, la production et la reproduction, l'élevage de la génisse laitière, l'élevage des jeunes et la formation.

Le projet intervient pour aider les gestionnaires à réaliser une meilleure valorisation des ressources alimentaires et ce par l'analyse des performances du troupeau.

L'exploitation des données du contrôle des performances permet également d'améliorer les paramètres de production et de reproduction.

Pour l'ensemble des fermes assistées, la production laitière a évolué de 1993 à 1994 comme l'indique le tableau à l'annexe IV. Ce tableau montre que la moyenne du groupe a enregistré une augmentation de 219 litres par vache présente et de 289 litres par vache en lactation. Cinq fermes seulement (35 % du total) ont enregistré une baisse de production d'où soit à des vaches problématiques, soit à une rupture de stock alimentaire. Pour le reste des fermes, on note des augmentations variant de 39 à 1837 litres/vache présente. Cela est dû en grande partie à une meilleure maîtrise de la conduite (alimentation, réforme, constitution de stock, etc...).

Quant à l'analyse des paramètres de reproduction du groupe, elle permet de faire les constatations suivantes :

- La moyenne de l'intervalle vêlage-première insémination est passée de 78 jours en 1993 à 70 jours en 1994, ce qui indique une amélioration au niveau du groupe.
- L'intervalle vêlage-insémination fécondante est passé de 111 jours en 1993 à 105 jours en 1994 pour la moyenne du groupe.
- L'intervalle vêlage-vêlage est de 376 jours pour la moyenne du groupe alors que l'objectif à atteindre est de 365 jours.
- Le pourcentage moyen des vaches ayant été inséminées plus de 3 fois est de 25 % alors que l'objectif à atteindre est inférieur à 20 %.
- Pour le taux de réussite en insémination première, l'objectif est d'atteindre un taux supérieur à 60 %. Or, la moyenne du groupe était de 52 % en 1993 et seulement 48 % en 1994. Un diagnostic est envisagé pour détecter les causes des faibles taux réalisés sur certaines fermes.
- Le nombre d'inséminations par conception est passé en moyenne de 2,04 en 1993 à 1,99 en 1994.

Le nombre de génisses introduites par rapport aux génisses élevés est de 70 % en 1993 à 65 % en 1994 et ce à cause de la sécheresse qui a poussé certains gestionnaires à réduire l'effectif.

Le taux de mortalité des jeunes a évolué en moyenne de 10,5% en 1993 à 10,1 % en 1994.

En matière de formation, huit journées d'information ont été organisées au profit de 217 bénéficiaires entre éleveurs et techniciens régionaux.

2.3.2.2 Le Projet Filière Lait Bovine :

Durant l'année 1994, le projet a encadré 179 adhérents possédant 1 645 vaches laitières et repartis dans les 7 microrégions suivantes :

- Sidi Thabet
- Menzel Bouzelma
- Grombalia
- Mahdia
- Sfax 1
- Sfax 2
- Monastir

Les actions du projet ont porté sur la production fourragère et l'alimentation du cheptel, le contrôle laitier de type B, le traitement informatique, la qualité du lait et la formation.

Le projet a assisté les éleveurs dans l'installation des cultures fourragères sur leur exploitation en tenant compte des besoins du troupeau tout en améliorant la ration de base des vaches laitières afin de rationaliser la distribution du concentré. Les superficies semées en cultures fourragères ont atteint 408 ha dont 250 ha pour la campagne d'automne et 158 ha pour la campagne de printemps.

La campagne agricole a été caractérisée par des précipitations inférieures à la normale dans la plupart des régions ce qui a influé sur les rendements fourragers obtenus bien que les cultures fourragères soient installées dans des périmètres irrigués.

Concernant le contrôle laitier de type B instauré chez les adhérents, les résultats obtenus sont résumés dans le tableau suivant :

RESULTATS DU CONTROLE LAITIER TYPE B

MICROPOLES	EFFECTIF MOYEN DE VACHES PRESENTES		PRODUCTION MOYENNE PAR VACHE PRESETE		EFFECTIF MOYEN DE VACHES EN LACTATION		PRODUCTION MOYENNE PAR VACHE EN LACTATION	
	92/93	93/94	92/93	93/94	92/93	93/94	92/93	93/94
Sidi Thabet	8,4	10,6	11,5	10	7,2	8,6	13,5	12,3
Menzel Bouzouefa	6,1	7	12,8	12,4	4,2	5,4	15,3	15,18
Grombalia	5,7	6,13	11,5	10,12	5,7	4,7	13,8	12,97
Sfax 1	15,2	24,1**	11,3	11,6	11,5	18,7	15	14,8
Mahdia *	-	5,2	-	12,8	-	4,5	-	14,7

* Résultat pour 18 éleveurs et pour la période de Février à Décembre 1994.

** Résultat pour 8 adhérents.

Il ressort du tableau ci-dessus que du fait de la sécheresse qui a caractérisé la campagne agricole 1993-1994, la production laitière a enregistré une baisse sensible. Par contre, les effectifs de vaches laitières n'ont pas diminué ce qui démontre bien que les éleveurs tiennent beaucoup à leur troupeau qui leur garantit un revenu stable.

En ce qui concerne le traitement informatique, le projet exploite actuellement deux logiciels permettant :

- l'analyse technico-économique des données (ECOLAIT)
- l'analyse de rations (RATIOLAIT)

Le logiciel ECOLAIT permet de comparer les résultats individuels des éleveurs à la moyenne du groupe auquel ils appartiennent. Il permet aussi de sortir les données mensuelles individuelles et de groupe facilitant ainsi le suivi des ateliers laitiers.

Quant au logiciel RATIOLAIT, il permet d'analyser les rations distribuées par chaque éleveur et de les corriger sur les plans énergétique, protéique et minéral en tenant compte des résultats du contrôle laitier.

Le tableau suivant donne quelques uns des résultats technico-économiques obtenus sur les micropôles de Menzel Bouzouefa, Grombalia, Mahdia, Sfax 1 et Sfax 2 durant la campagne 1993-1994.

QUELQUES RESULTATS TECHINICO-ECONOMIQUES (Campagne 93/94)

PARAMETRES	MICROPOLES				
	MENZEL BOUZELFA (3)	GROMBALIA (2)	MANDIA (1)	SFAXI (2)	SFAX2 (1)
- Nombre d'adhérents	18	25	25	26	23
- S.A.U (ha)	3,6	7,7	3	9,4	5,4
- S.F.P (ha)	4,3	3	1,2	3,6	1,2
- Nombre de vaches présentes	6	6,4	5,4	15,5	8,7
- Chargement	1,9	4,43	6,08	8,1	16,2
- Lait/V.P/an (litre)	4 569	3 375	4161	4029	3955
- Consommation son+concentré (kg)	2 066	1 995	2982	2961	3491
- Valorisation de la ration de base (l)	+ 689	77	-903	- 962	-1822
- Marge brute/V.P/an (Dinars)	720	398	858	564	135
- Marge brute/litre de lait (millimes)	157	117	202	136	15
- Pourcentage de réforme	23	28	24	16	4
- Durée de tarissement (jours)	58	77	58	65	74

- (1) : Suivi pendant 1 année.
 (2) : Suivi pendant 2 ans.
 (3) : Suivi pendant 3 ans.

L'examen de ces résultats permet de dégager un certain nombre de conclusions se rapportant à la petite et moyenne exploitation :

- a- Ces exploitations réservent peu de superficie fourragère au troupeau laitier ce qui engendre un chargement à l'hectare assez élevé variant de 1,9 à Menzel Bouzelfa à 16,2 au micropôle de Sfax 2.
- b- La consommation des vaches laitières en son et en concentré reste élevée : de 1 995 kg/vache/an à Grombalia jusqu'à 3 490 kg/vache/an au micropôle de Sfax 2.
- c- La valorisation de la ration de base est faible ou négative : 77 à Grombalia et - 1 822 à Sfax 2, à l'exception de Menzel Bouzelfa où la situation est meilleure (+ 689).

Au point de vue suivi de la qualité du lait, le projet a procédé à l'analyse de 1 500 échantillons pour déterminer la matière grasse, la matière protéique, la densité et la température.

Le projet a aussi contribué à assister et sensibiliser les gestionnaires des centres de collecte à l'approche qualité et à l'utilisation du matériel de laboratoire mis à leur disposition.

La formation constitue également un volet important du projet. Elle concerne aussi bien les techniciens du projet que les éleveurs. A ce propos, 11 consultations de courte durée ont été effectuées par des spécialistes français en Tunisie.

De même, 9 réunions avec les éleveurs et les techniciens ont eu lieu en 1994.

Les stages de courte durée organisés en France ont, quant à eux, intéressé 3 techniciens, 8 responsables de C.S.A et 7 éleveurs.

2.3.2.3 Le Projet de Promotion de l'Élevage des Génisses Nées et Elevées en Tunisie :

Ce projet a pour objectifs :

- la promotion de l'élevage des génisses de race pure et locale croisée, produites chez les producteurs laitiers, auprès d'éleveurs spécialisés afin de satisfaire la demande locale en génisses et par là même réduire progressivement les importations,
- la création d'une tradition de transactions de génisses entre producteurs et acquéreurs dans le cadre d'un marché local organisé.

Au cours de l'année 1994, les réalisations physiques du projet ont atteint 863 génisses réparties comme suit :

- récupération au niveau des agences : 112 génisses
- encadrement à travers les projets :
 - GTL : 647 génisses
 - PIETA : 104 génisses

Le projet a aussi contribué à assister et sensibiliser les gestionnaires des centres de collecte à l'approche qualité et à l'utilisation du matériel de laboratoire mis à leur disposition.

La formation constitue également un volet important du projet. Elle concerne aussi bien les techniciens du projet que les éleveurs. A ce propos, 11 consultations de courte durée ont été effectuées par des spécialistes français en Tunisie.

De même, 9 réunions avec les éleveurs et les techniciens ont eu lieu en 1994.

Les stages de courte durée organisés en France ont, quant à eux, intéressé 3 techniciens, 8 responsables de C.S.A et 7 éleveurs.

2.3.2.3 Le Projet de Promotion de l'Élevage des Génisses Nées et Elevées en Tunisie :

Ce projet a pour objectifs :

- la promotion de l'élevage des génisses de race pure et locale croisée, produites chez les producteurs laitiers, auprès d'éleveurs spécialisés afin de satisfaire la demande locale en génisses et par là même réduire progressivement les importations,
- la création d'une tradition de transactions de génisses entre producteurs et acquéreurs dans le cadre d'un marché local organisé.

Au cours de l'année 1994, les réalisations physiques du projet ont atteint 863 génisses réparties comme suit :

- récupération au niveau des agences : 112 génisses
- encadrement à travers les projets :
 - GTL : 647 génisses
 - PIETA : 104 génisses

2.3.3 L'Encadrement du Secteur Ovin et Caprin :

2.3.3.1 Le Projet de Développement de l'Élevage Ovin en Tunisie (GTOI) :

Ce projet vise l'amélioration de la productivité et de la rentabilité des élevages ovins par la mise au point de schémas de sélection pour les différentes races ovines dans le pays ainsi que l'introduction de certaines actions pour la rationalisation de la conduite.

Les options techniques du projet se basent essentiellement sur les données du Contrôle des Performances fournies par les deux composantes :

- le contrôle de croissance
- le suivi des critères de reproduction

La première composante est mieux valorisée par l'utilisation des actions suivantes :

- l'indexation des agneaux mâles et femelles
- la récupération des meilleurs mâles
- le testage de leur fonction sexuelle
- leur diffusion selon un programme annuel d'accouplement
- le suivi des descendance
- la constitution de troupeaux élités pour la production de géniteurs

La seconde composante associée à l'aspect alimentation permet une meilleure utilisation du Contrôle des Performances à des fins de gestion.

Parallèlement à ces options, le projet vise à renforcer les liens entre les éleveurs d'une même race pour qu'ils puissent, à long terme, exercer leurs responsabilités au sein d'associations pour la promotion des races ovines.

2.3.3.1.1 Valorisation des Données du Contrôle des Performances à des fins de gestion :

Cette activité est menée en étroite collaboration avec la Division Amélioration Génétique et touche les troupeaux de la base de sélection.

Du point de vue pratique, la croissance (GMO 10-30, GMO 30-50 et GMO 30-70) de chaque troupeau est comparée à celle de l'année écoulée, à la moyenne de la ferme, au secteur auquel appartient la ferme et à la moyenne nationale.

Les réalisations ont porté sur un effectif de 41 451 têtes réparties sur 164 troupeaux. Les résultats seront publiés ultérieurement dans un document à part. Il est à remarquer que malgré les conditions climatiques difficiles, les performances de croissance enregistrées au cours de la campagne 1994 sont supérieures à celles observées au cours des années précédentes.

Ces performances préliminaires résultent de l'effet d'une alimentation basée sur le concentré et les bouchons de luzerne pour la couverture des besoins des animaux.

Pour la production laitière, il n'y a pas eu de suivi et ce en raison de la non disponibilité de données et d'un logiciel de traitement de données.

2.3.3.1.2 Suivi de la Reproduction :

2.3.3.1.2.1 Induction des chaleurs par traitement hormonal :

Cette action consiste à induire les chaleurs par traitement hormonal chez les brebis problématiques et ayant mis bas tardivement.

Elle a pour but la réduction de la période d'agnelage permettant ainsi :

- de rationaliser la conduite alimentaire des troupeaux
- d'améliorer l'efficacité du contrôle de croissance en ayant plus d'agneaux et d'agnelles avec suffisamment de pesées pour le calcul de l'index de sélection.

L'effectif touché par cette action a été de 1 204 brebis.

2.3.3.1.2.2 Lutte en famille :

* Lutte en famille pour la Race Noire de Thibar :

Cette technique a été instaurée dans deux fermes, celles de Prétissa et de la société El-Khir, suite à l'acquisition de béliers Noirs Suisses (3 béliers pour chacune).

Pour prolonger le plus longtemps possible les effets bénéfiques du retrempeage du cheptel Noir de Thibar avec les béliers Noirs Suisses, il a alors été décidé de constituer des familles de reproduction au sein des troupeaux Noir de Thibar des deux fermes (3 familles à la société El-Khir avec 83 brebis et 3 familles à Prétissa avec 97 brebis).

Cette procédure permettra de suivre les descendants de ces béliers, d'en récupérer les plus performants pour une éventuelle diffusion.

* Lutte en famille pour le troupeau de la Race Sardi Marocaine :

Cette pratique a pour objectif d'atténuer les effets de consanguinité constatés au niveau du troupeau. Trois familles ont été constituées avec des effectifs de 111,84 et 78 brebis auxquelles ont été affectés 7, 8 et 8 béliers respectivement.

2.3.3.1.2.3 Lutte à la main :

Cette activité n'a pas pu démarrer en raison de la non disponibilité des équipements nécessaires et a été remplacée par la lutte en famille à l'U.C.P. Essanabel dans un but d'initiation au contrôle de paternité.

2.3.3.1.2.4 Lutte dirigée :

Cette technique concerne la race Barbarine. Elle permet :

- d'établir des connexions génétiques entre les élevages ovins pour faire évoluer les méthodologies d'évaluation génétique
- d'améliorer la fertilité du troupeau en décelant les sujets problématiques (béliers et brebis)

L'action de la lutte dirigée a touché 29 troupeaux en 1994.

2.3.3.1.2.2 Lutte en famille :

* Lutte en famille pour la Race Noire de Thibar :

Cette technique a été instaurée dans deux fermes, celles de Frétissa et de la société El-Khir, suite à l'acquisition de béliers Noirs Suisses (3 béliers pour chacune).

Pour prolonger le plus longtemps possible les effets bénéfiques du retrempage du cheptel Noir de Thibar avec les béliers Noirs Suisses, il a alors été décidé de constituer des familles de reproduction au sein des troupeaux Noir de Thibar des deux fermes (3 familles à la société El-Khir avec 83 brebis et 3 familles à Frétissa avec 97 brebis).

Cette procédure permettra de suivre les descendants de ces béliers, d'en récupérer les plus performants pour une éventuelle diffusion.

* Lutte en famille pour le troupeau de la Race Sardi Marocaine :

Cette pratique a pour objectif d'atténuer les effets de consanguinité constatés au niveau du troupeau. Trois familles ont été constituées avec des effectifs de 111,84 et 78 brebis auxquelles ont été affectés 7, 8 et 8 béliers respectivement.

2.3.3.1.2.3 Lutte à la main :

Cette activité n'a pas pu démarrer en raison de la non disponibilité des équipements nécessaires et a été remplacée par la lutte en famille à l'U.C.P. Essanabel dans un but d'initiation au contrôle de paternité.

2.3.3.1.2.4 Lutte dirigée :

Cette technique concerne la race Barbarine. Elle permet :

- d'établir des connexions génétiques entre les élevages ovins pour faire évoluer les méthodologies d'évaluation génétique
- d'améliorer la fertilité du troupeau en décelant les sujets problématiques (béliers et brebis)

L'action de la lutte dirigée a touché 29 troupeaux en

1994.

2.3.3.1.2.2 Lutte en famille :

* Lutte en famille pour la Race Noire de Thibar :

Cette technique a été instaurée dans deux fermes, celles de Frétissa et de la société El-Khir, suite à l'acquisition de béliers Noirs Suisses (3 béliers pour chacune).

Pour prolonger le plus longtemps possible les effets bénéfiques du retrempage du cheptel Noir de Thibar avec les béliers Noirs Suisses, il a alors été décidé de constituer des familles de reproduction au sein des troupeaux Noir de Thibar des deux fermes (3 familles à la société El-Khir avec 83 brebis et 3 familles à Frétissa avec 97 brebis).

Cette procédure permettra de suivre les descendants de ces béliers, d'en récupérer les plus performants pour une éventuelle diffusion.

* Lutte en famille pour le troupeau de la Race Sardi Marocaine :

Cette pratique a pour objectif d'atténuer les effets de consanguinité constatés au niveau du troupeau. Trois familles ont été constituées avec des effectifs de 111,84 et 78 brebis auxquelles ont été affectés 7, 8 et 8 béliers respectivement.

2.3.3.1.2.3 Lutte à la main :

Cette activité n'a pas pu démarrer en raison de la non disponibilité des équipements nécessaires et a été remplacée par la lutte en famille à l'U.C.P. Essanabel dans un but d'initiation au contrôle de paternité.

2.3.3.1.2.4 Lutte dirigée :

Cette technique concerne la race Barbarine. Elle permet :

- d'établir des connexions génétiques entre les élevages ovins pour faire évoluer les méthodologies d'évaluation génétique
- d'améliorer la fertilité du troupeau en décelant les sujets problématiques (béliers et brebis)

L'action de la lutte dirigée a touché 29 troupeaux en

1994.

2.3.3.1.2.5 Lutte de rattrapage :

Suite à l'action de contrôle de lutte entamée en 1994, une lutte de rattrapage a été organisée dans quelques fermes. Les brebis non saillies ont alors été traitées aux hormones (FGA/PMSC) pour les induire en chaleur.

Au total, sept fermes ont bénéficié de cette action en 1994 avec 410 brebis traitées.

2.3.3.1.2.6 Lutte précoce des agnelles :

Cette action consiste à mettre en reproduction des agnelles âgées de 10 mois environ ce qui permet de gagner un agnelage. Pour l'année 1994, le programme de lutte précoce des agnelles a été appliqué dans trois fermes : Jébibina, Société El-khir et A/C Chaâl. Les résultats de fertilité et de croissance seront publiés ultérieurement.

2.3.3.1.2.7 Insertion à la lutte normale des antenaises conduites en lutte précoce (stage agnelle de 10 à 12 mois) :

Cette action a touché les antenaises de la société El-Khir conduites en lutte précoce au cours de l'année 1993. Sur un effectif de 298 agnelles mises à la lutte, 280 ont mis bas ce qui représente un taux de fertilité de 94 %.

L'insertion des brebis à la lutte de printemps a nécessité un traitement hormonal.

Le sevrage a été fait progressivement sur une période de 15 jours avec séparation des agneaux de leur mère pendant le jour et regroupement le soir au retour du pâturage. Un programme spécifique a été établi pour optimiser la croissance post-sevrage des agneaux produits de cette lutte précoce afin de leur assurer une valeur marchande optimale.

2.3.3.1.2.8 Insémination artificielle :

Cette activité a touché 28 chèvres de la race locale à l'ESA Mateur et 57 chèvres de la race BOER à la ferme Jébibina réparties en deux lots.

En outre, les techniciens du projet ont participé à l'insémination de 39 chèvres dans le cadre du projet PICO.

L'insémination a été effectuée avec de la semence fraîche.

2.3.3.1.3 Formation des techniciens :

La Division Ovine et Caprine a organisé, en collaboration avec la Division Amélioration Génétique, huit journées de formation pour les techniciens de l'OEP et d'autres organismes en charge des programmes ovins.

2.3.3.1.4 Réunion de groupes :

Ces réunions, programmées en étroite collaboration avec la Division Amélioration Génétique, ont consisté à présenter aux techniciens et aux gestionnaires des différents élevages contrôlés, les résultats de reproduction et de croissance de la campagne.

2.3.3.1.5 Suivi de la Race D'MAN en Tunisie :

Parallèlement aux activités du projet GTO, l'équipe ovine a été chargée de suivre techniquement les deux noyaux de la race D'MAN (à Frétissa et à Chenchou) importée du Maroc dans le cadre des échanges inter-maghrebins.

Le suivi a permis de tirer des informations qui quoique préliminaires sont prometteuses, aussi bien sur le plan de la précocité sexuelle que sur celui de la croissance.

2.3.3.2 Le Projet d'intensification de l'Élevage Caprin dans les Oasis du Sud Tunisien :

L'objectif de ce projet est le développement de la production de lait de chèvre dans les oasis moyennant une intégration de l'élevage caprin dans le système de production oasien et une structuration de la filière lait caprine.

Au cours de l'année 1994, le projet a réalisé les actions suivantes :

2.3.3.1 Le troupeau nucléus de Chenchou :

Les performances du troupeau nucléus se sont nettement améliorées. Cependant, le problème de l'élevage des jeunes demeure posé. Pour la campagne 1994, les principaux paramètres ont été comme suit :

- taux de prolificité	: 117,5 %
- taux de fertilité	: 83,8 %
- taux de fécondité	: 98,1 %
- taux d'avortement	: 12,3 %
- taux de mortalité des jeunes	: 32,7 %
- taux de mortalité des adultes	: 3,7 %

Le taux d'avortement est très élevé surtout chez les primipares non vaccinées et non immunisées contre la chlamydie.

Le taux de mortalité des jeunes est également trop élevé. Cela est dû probablement au mauvais état du bâtiment où est pratiqué l'élevage des jeunes.

2.3.3.2 La reproduction et l'amélioration génétique :

- Les centres de saillie :

Les centres de saillie ont pour principal objectif de diffuser du sang améliorateur en production laitière à partir des mâles alpins et F2 du troupeau nucléus de la ferme OEP de Chenchou. Trois centres ont été ouverts durant la campagne 1994 : DOUZ, MEDENINE et NEFTA. Le fonctionnement de ces centres a été assuré par les coopératives de services agricoles à Douz et à Medenine et par l'UTAP à Nefta.

Au total, 466 chèvres appartenant à 248 éleveurs ont été saillies dans ces centres.

En 1994, ces centres n'ont pas représenté l'élément majeur dans la diffusion de sang. En effet, ces centres n'ont touché que des éleveurs possédant peu de chèvres.

Compte tenu de leur nombre et de la petite taille de leur troupeau, ces éleveurs ne pourront plus être techniquement suivis par le PICO.

b- La synchronisation des chaleurs par traitement hormonal :

Globalement, 766 chèvres appartenant à 83 éleveurs répartis sur sept sites ont été saillies après oestrus induit par voie hormonale. Dans les élevages, le traitement progestatif de longue durée a été retenu pour des raisons pratiques mais les doses de PNSG ont été modulées en fonction du type d'animal.

Un suivi des élevages touchés par les opérations de synchronisation des chaleurs suivies de saillie naturelle a été mis en place sur l'ensemble des sites au mois de décembre 1994. Les résultats ne seront connus qu'en 1995.

La synchronisation des chaleurs suivie de saillie naturelle est une méthode de diffusion de sang qui permet aux grands éleveurs de bénéficier des actions d'amélioration génétique, d'utiliser de manière optimale les mâles. Cependant, elle ne permet pas de supprimer entièrement les risques sanitaires.

c- L'insémination Artificielle :

En 1994, le traitement de synchronisation suivi d'insémination artificielle avec semence congelée a été réservé aux multipares. En effet, à la fin du mois de juillet, 81 chèvres du troupeau nucléus de Chenchou ont été inséminées à partir de semences congelées importées de France. Au 31 décembre 1994, 46 chèvres sur les 81 inséminées avaient mis bas ou avorté ce qui permet déjà d'affirmer que le taux de fertilité après IA sera nettement supérieur à celui enregistré en 1993.

L'objectif du projet, à l'avenir, est de développer cette méthode qui permet une utilisation optimale des mâles et limite les risques sanitaires.

2.3.1.2.3 Les fourrages et l'alimentation :

a- La Campagne d'automne 1993 :

Vingt éleveurs témoins, répartis sur les sites de Mareth, El Hamma, Douz, et Souk Lahad, ont été retenus pour l'implantation de parcelles de démonstration d'orge, d'avoine et de luzerne sur leurs exploitations.

Au total, 11 ha (3 ha de luzerne, 4 ha d'avoine et 4 ha d'orge) ont été mis en place en automne 1993.

Les résultats, quoique hétérogènes, ont tout de même permis de montrer qu'avec des techniques culturales appropriées, les cultures d'orge et d'avoine avaient des rendements intéressants en matière verte pendant la période de dormance de la luzerne.

1.3.3.2.4 La Campagne de printemps 1994 :

Durant cette campagne, 82 éleveurs, répartis sur les gouvernorats de Gabès, Kébili, Tozeur et Médenine ont été concernés par l'implantation de parcelles de démonstration de luzerne et de sorgho. Les rendements en matière verte ont varié entre 16 et 40 T/ha.

1.3.3.2.4.1 Encadrement des éleveurs :

La stratégie retenue par l'équipe du Projet d'Intensification de l'Élevage Caprin dans les Oasis a consisté à s'appuyer sur les coopératives de services agricoles lorsqu'elles existaient et étaient intéressées par les objectifs du projet et, lorsqu'elles n'existaient pas, à sensibiliser la profession à l'intérêt d'en créer.

Les contacts pris avec les coopératives ont été en général positifs mais l'avancée du projet a été variable selon les sites.

Par ailleurs, s'il est certain que les coopératives sont partie prenante dans l'ensemble des activités menées par le PICO et qu'elles sont sensibilisées à l'intérêt de mettre en place des centres de collecte et des unités de transformation, il n'en demeure pas moins vrai qu'elles sont encore fragiles financièrement. Par conséquent, elles ne sont pas prêtes à assumer seules les risques liés à la création de l'aval de la filière lait de chèvre.

1.3.3.2.5 La Formation :

Six cadres de l'OEP ont été envoyés en mission de courte période en France au cours de l'année 1994.

D'autre part, trois personnes ont effectué des stages de longue durée (4 à 5 mois) auprès du projet PICO à Gabès et à Mareth.

Enfin, pour mettre au point certaines techniques, le projet a reçu trois consultations de quelques jours en juin, juillet et octobre 1994.

Les résultats, quoique hétérogènes, ont tout de même permis de montrer qu'avec des techniques culturales appropriées, les cultures d'orge et d'avoine avaient des rendements intéressants en matière verte pendant la période de dormance de la luzerne.

2.3.3.1.4 La Campagne de récoltes 1994

Durant cette campagne, 82 éleveurs, répartis sur les gouvernorats de Gabès, Kébili, Tœureur et Médenine ont été concernés par l'implantation de parcelles de démonstration de luzerne et de sorgho. Les rendements en matière verte ont varié entre 16 et 40 T/ha.

2.3.3.1.4 L'encadrement des éleveurs :

La stratégie retenue par l'équipe du Projet d'intensification de l'Élevage Caprin dans les Oasis a consisté à s'appuyer sur les coopératives de services agricoles lorsqu'elles existaient et étaient intéressées par les objectifs du projet et, lorsqu'elles n'existaient pas, à sensibiliser la profession à l'intérêt d'en créer.

Les contacts pris avec les coopératives ont été en général positifs mais l'avancée du projet a été variable selon les sites.

Par ailleurs, s'il est certain que les coopératives sont partie prenante dans l'ensemble des activités menées par le PICO et qu'elles sont sensibilisées à l'intérêt de mettre en place des centres de collecte et des unités de transformation, il n'en demeure pas moins vrai qu'elles sont encore fragiles financièrement. Par conséquent, elles ne sont pas prêtes à assumer seules les risques liés à la création de l'aval de la filière lait de chèvre.

2.3.3.1.5 La Formation :

Six cadres de l'OEP ont été envoyés en mission de courte période en France au cours de l'année 1994.

D'autre part, trois personnes ont effectué des stages de longue durée (4 à 5 mois) auprès du projet PICO à Gabès et à Nareth.

Enfin, pour mettre au point certaines techniques, le projet a reçu trois consultations de quelques jours en juin, juillet et octobre 1994.

Les résultats, quoique hétérogènes, ont tout de même permis de montrer qu'avec des techniques culturales appropriées, les cultures d'orge et d'avoine avaient des rendements intéressants en matière verte pendant la période de dormance de la luzerne.

2.3.3.1.4 La Campagne de récoltes 1994

Durant cette campagne, 82 éleveurs, répartis sur les gouvernorats de Gabès, Kébili, Tozeur et Médenine ont été concernés par l'implantation de parcelles de démonstration de luzerne et de sorgho. Les rendements en matière verte ont varié entre 16 et 40 T/ha.

2.3.3.1.4 L'encadrement des éleveurs :

La stratégie retenue par l'équipe du Projet d'intensification de l'Élevage Caprin dans les Oasis a consisté à s'appuyer sur les coopératives de services agricoles lorsqu'elles existaient et étaient intéressées par les objectifs du projet et, lorsqu'elles n'existaient pas, à sensibiliser la profession à l'intérêt d'en créer.

Les contacts pris avec les coopératives ont été en général positifs mais l'avancée du projet a été variable selon les sites.

Par ailleurs, s'il est certain que les coopératives sont partie prenante dans l'ensemble des activités menées par le PICO et qu'elles sont sensibilisées à l'intérêt de mettre en place des centres de collecte et des unités de transformation, il n'en demeure pas moins vrai qu'elles sont encore fragiles financièrement. Par conséquent, elles ne sont pas prêtes à assumer seules les risques liés à la création de l'aval de la filière lait de chèvre.

2.3.3.1.5 La Formation :

Six cadres de l'OEP ont été envoyés en mission de courte période en France au cours de l'année 1994.

D'autre part, trois personnes ont effectué des stages de longue durée (4 à 5 mois) auprès du projet PICO à Gabès et à Nareth.

Enfin, pour mettre au point certaines techniques, le projet a reçu trois consultations de quelques jours en juin, juillet et octobre 1994.

2.3.4 Encadrement des Petites et Moyennes Exploitations :

2.3.4.1 Le Projet de Développement de la Production Fourragère :

Ce projet s'adresse aux agriculteurs intégrant l'élevage aux autres spéculations végétales, en sec et /ou en irrigué.

L'intervention du projet est axée essentiellement sur la création et le suivi des fermes pilotes pouvant servir comme pôle de rayonnement pour les éleveurs voisins.

Les réalisations du projet en 1994 ont concerné 1184 fermes pilotes au printemps et 1072 fermes pilotes en automne avec une superficie totale de 336,5 ha de sorgho, 107,5 ha de luzerne, 351 ha de bersim et 24,4 ha de ray-grass.

D'autre part, au cours de l'année 1994 et dans le cadre de la convention recherche-développement avec l'INRAT, le projet a étudié la valeur alimentaire du sorgho et du maïs en fonction des modes d'exploitation (en vert et sous forme d'ensilage sur le périmètre irrigué de Frétissa).

Un deuxième essai s'intéressant à l'étude de la valeur alimentaire du ray-grass a également démarré sur la ferme de Frétissa.

Le projet a aussi organisé six journées d'information au profit de ses adhérents et des techniciens régionaux qui les encadrent.

2.3.4.2 Le Projet Intégré d'Élevage Tuniso-Autrichien :

Au cours de l'année 1994, le projet a étendu ses activités à deux nouvelles microzones situées dans les gouvernorats de Siliana et du Kef de sorte que les microzones d'intervention ont été au nombre de 12 en 1994.

Le nombre de fermes pilotes encadrées par le projet en 1994, a été de 265, détenant un effectif de 788 vaches présentes.

Afin d'assurer un encadrement plus efficace, le projet a aidé à la création d'associations d'éleveurs là où cela est nécessaire. En plus des visites individuelles rendues aux adhérents par les techniciens du projet, 14 échanges de visites entre les adhérents des différentes microzones ont été organisés au cours de l'année 1994 et ce en vue de leur permettre d'échanger les expériences.

D'autre part, pour assurer le suivi régulier des adhérents, un logiciel approprié "SUIVEX" a été élaboré par l'équipe centrale du projet (voir annexe I). A cet effet, le projet a équipé les agences concernées par les activités du PIETA -de micro - ordinateurs.

La formation des techniciens responsables de ce suivi est assurée par l'équipe centrale et par des centres informatiques.

Au point de vue formation, deux sessions de formation en matière de fabrication de fromage ont été organisées au cours de l'année 1994 au CPRVS de Sidi Thabet au profit de 8 fils et filles d'adhérents.

De même, un stage ayant pour thème la vulgarisation, le développement agricole et l'intégration de l'élevage intensif a été organisé à l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier au profit de neuf techniciens du projet.

Le projet a également continué à apporter son appui aux adhérents pour améliorer les résultats de la reproduction des vaches locales et celles de la race pure introduites dans la microzone de Tabarka et ce par l'installation de trois nouveaux géniteurs. Ainsi, le nombre de saillies des géniteurs installés dans les stations de monte de Tabarka a atteint 272 en 1994.

2.3.4.3 Le Projet de Promotion de l'Elevage Camélin en Tunisie :

Le Projet de promotion de l'élevage camélin en Tunisie vise essentiellement à :

- a) promouvoir l'élevage camélin dans certains gouvernorats du centre et du sud du pays par l'accroissement du cheptel et par l'amélioration des performances
- b) valoriser les vastes étendues de parcours halophytes.

Les réalisations du projet au cours de l'année 1994 sont les suivantes :

- La construction de 15 abreuvoirs et la création d'une citerne pour l'abreuvement des animaux.
- l'identification des camélidés par des boucles électroniques dans les gouvernorats de Kebili et de Medenine (cette opération sera appliquée à grande échelle au cours de l'année 1995 suivant une codification propre au gouvernorat, à l'éleveur et à l'animal).

D'autre part, pour assurer le suivi régulier des adhérents, un logiciel approprié "SUIVEX" a été élaboré par l'équipe centrale du projet (voir annexe I). A cet effet, le projet a équipé les agences concernées par les activités du PIETA -de micro - ordinateurs.

La formation des techniciens responsables de ce suivi est assurée par l'équipe centrale et par des centres informatiques.

Au point de vue formation, deux sessions de formation en matière de fabrication de fromage ont été organisées au cours de l'année 1994 au CPRVS de Sidi Thabet au profit de 8 fils et filles d'adhérents.

De même, un stage ayant pour thème la vulgarisation, le développement agricole et l'intégration de l'élevage intensif a été organisé à l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier au profit de neuf techniciens du projet.

Le projet a également continué à apporter son appui aux adhérents pour améliorer les résultats de la reproduction des vaches locales et celles de la race pure introduites dans le microzone de Tabarka et ce par l'installation de trois nouveaux géniteurs. Ainsi, le nombre de saillies des géniteurs installés dans les stations de monte de Tabarka a atteint 272 en 1994.

2.3.4.3 Le Projet de Promotion de l'Elevage Camélin en Tunisie :

Le Projet de promotion de l'élevage camélin en Tunisie vise essentiellement à :

- a) promouvoir l'élevage camélin dans certains gouvernorats du centre et du sud du pays par l'accroissement du cheptel et par l'amélioration des performances
- b) valoriser les vastes étendues de parcours halophytes.

Les réalisations du projet au cours de l'année 1994 sont les suivantes :

- La construction de 15 abreuvoirs et la création d'une citerne pour l'abreuvement des animaux.
- l'identification des camélidés par des boucles électroniques dans les gouvernorats de Kebili et de Medenine (cette opération sera appliquée à grande échelle au cours de l'année 1995 suivant une codification propre au gouvernorat, à l'éleveur et à l'animal).

- L'achat à crédit de deux géniteurs pour le compte de deux éleveurs privés à Gafsa.
- La distribution de 9 850 kg de lait en poudre pour l'allaitement artificiel des chémelons.
- La couverture sanitaire pour le cheptel identifié en collaboration avec les CRDA.

2.3.4.4 L'Unité Apicole de Formation, de Vulgarisation et d'Assistance Technique:

Cette unité, relevant du Service Camélidés et Petits Elevages, a organisé au cours de l'année 1994 :

- 34 journées de formation et d'information au profit de 216 techniciens et 311 apiculteurs.
- des missions d'assistance technique.

L'unité a également procédé à l'agrégé de 142 essais pour le compte du gouvernorat de Jendouba (programme PDRI).

2.3.4.5 L'Unité Cunicole :

Les activités de l'unité cunicole durant l'année 1994 se résument comme suit :

- L'assistance technique à 156 éleveurs détenant 8 800 lapines suitées dans les sept gouvernorats choisis par le service.
- L'organisation d'une journée d'information à l'échelle nationale en collaboration avec la Fédération Nationale des Eleveurs de Lapin et LABVET (Laboratoire Vétérinaire Privé) dans le but de désigner un comité national de réflexion pour la promotion du secteur cunicole en Tunisie.

2.4 Approvisionnement du Secteur :

L'année 1994 a été caractérisée par la sécheresse qui a sévi dans tout le pays. De ce fait, certaines activités telles que l'importation de génisses pleines ont été suspendues. D'autres activités, par contre, dictées par la conjoncture, ont été renforcées.

- L'achat à crédit de deux géniteurs pour le compte de deux éleveurs privés à Gafsa.
- La distribution de 9 850 kg de lait en poudre pour l'allaitement artificiel des chémelons.
- La couverture sanitaire pour le cheptel identifié en collaboration avec les CRDA.

2.3.4.4 L'Unité Apicole de Formation, de Vulgarisation et d'Assistance Technique:

Cette unité, relevant du Service Camélidés et Petits Elevages, a organisé au cours de l'année 1994 :

- 34 journées de formation et d'information au profit de 216 techniciens et 311 apiculteurs.
- des missions d'assistance technique.

L'unité a également procédé à l'agrégé de 142 essais pour le compte du gouvernorat de Jendouba (programme PDRI).

2.3.4.5 L'Unité Cunicole :

Les activités de l'unité cunicole durant l'année 1994 se résument comme suit :

- L'assistance technique à 156 éleveurs détenant 8 800 lapines suitées dans les sept gouvernorats choisis par le service.
- L'organisation d'une journée d'information à l'échelle nationale en collaboration avec la Fédération Nationale des Eleveurs de Lapin et LABVET (Laboratoire Vétérinaire Privé) dans le but de désigner un comité national de réflexion pour la promotion du secteur cunicole en Tunisie.

2.4 Approvisionnement du Secteur :

L'année 1994 a été caractérisée par la sécheresse qui a sévi dans tout le pays. De ce fait, certaines activités telles que l'importation de génisses pleines ont été suspendues. D'autres activités, par contre, dictées par la conjoncture, ont été renforcées.

Des efforts particuliers ont dû alors être déployés pour satisfaire les besoins du cheptel en aliments, dans le cadre de l'opération sauvegarde. L'OEP a ainsi été chargé d'approvisionner le secteur en bouchons de luzerne et en semences fourragères pour combler le déficit fourrager enregistré lors de la campagne agricole précédente (voir annexe II).

2.4.1 Importation de génisses pleines :

L'opération importation de génisses pleines n'a porté que sur 35 têtes sur un programme prévisionnel de 1500 têtes. Les génisses ont été importées au cours du mois de Février 1994.

Cette opération a dû être suspendue en raison de la persistance de la sécheresse et de l'épuisement des stocks fourragers.

2.4.2 Récupération des génisses nées et élevées en Tunisie :

Le C.A.T ESSAIDA a récupéré 32 génisses nées et élevées de la ferme Chaouat qu'il a pu écouler aux éleveurs dans un état sanitaire satisfaisant.

Par ailleurs, dans le cadre de l'encouragement à la récupération de la génisse née et élevée en Tunisie, la Direction Commerciale a approvisionné les éleveurs de la région de Sfax en génisses pleines achetées auprès de la Société EL AMRA. Le nombre de génisses distribuées a atteint 80 têtes.

2.4.3 Miel :

L'année 1994 a enregistré une forte demande en miel puisque 6 781 kgs en été écoulés au cours de cette année contre 3 270 kgs en 1993. Cette augmentation de l'ordre de 100% est due à plusieurs facteurs :

- liquidation des anciens stocks suite à la réduction du prix
- mauvaise récolte à l'échelle nationale
- prix de vente relativement bas par rapport au prix pratiqué par les privés.

Des efforts particuliers ont dû alors être déployés pour satisfaire les besoins du cheptel en aliments, dans le cadre de l'opération sauvegarde. L'OSP a ainsi été chargé d'approvisionner le secteur en bouchons de luzerne et en semences fourragères pour combler le déficit fourrager enregistré lors de la campagne agricole précédente (voir annexe II).

2.4.1 Importation de génisses pleines :

L'opération importation de génisses pleines n'a porté que sur 15 têtes sur un programme prévisionnel de 1500 têtes. Les génisses ont été importées au cours du mois de février 1994.

Cette opération a dû être suspendue en raison de la persistance de la sécheresse et de l'épuisement des stocks fourragers.

2.4.2 Récupération des génisses nées et élevées en Tunisie :

Le C.A.F. ESSAIDA a récupéré 32 génisses nées et élevées de la ferme Chaouat qu'il a pu écouler aux éleveurs dans un état sanitaire satisfaisant.

Par ailleurs, dans le cadre de l'encouragement à la récupération de la génisse née et élevée en Tunisie, la Direction Commerciale a approvisionné les éleveurs de la région de Sfax en génisses pleines achetées auprès de la Société EL AMRA. Le nombre de génisses distribuées a atteint 80 têtes.

2.4.3 Miel :

L'année 1994 a enregistré une forte demande en miel puisque 6 781 kgs en ont été écoulés au cours de cette année contre 3 270 kgs en 1993. Cette augmentation de l'ordre de 100% est due à plusieurs facteurs :

- liquidation des anciens stocks suite à la réduction du prix
- mauvaise récolte à l'échelle nationale
- prix de vente relativement bas par rapport au prix pratiqué par les privés.

2.4.4 Cire gaufrée :

La vente de cire gaufrée a accusé une chute de l'ordre de 50% par rapport à l'année précédente. En effet, 5 195 kgs seulement ont été écoulés en 1994 contre 10 603 kgs en 1993. Cette chute est due essentiellement :

- à la sécheresse qui a sévi tout au long de l'année
- au nombre élevé de fournisseurs de ce produit

2.4.5 Matériel apicole :

La Direction Commerciale s'est contentée d'écouler les stocks existants pour atteindre un montant de 27 710 Dinars seulement.

2.4.6 Divers intrants :

La commercialisation des divers intrants a réalisé un montant de 85 164 D. Cette opération a concerné essentiellement le plastique noir vendu au service Sous-produits pour le traitement de la paille à l'ammoniac.

2.4.7 Bouchons de luzerne :

Pour faire face aux conséquences néfastes de la sécheresse et pour combler le déficit fourrager, l'OEP a été chargé d'importer 30 000 tonnes de luzerne déshydratée en bouchons. Ces quantités qui ont été importées du 2 Mai au 4 Octobre 1994, ont été réparties sur l'ensemble du pays en fonction des besoins de chaque région.

Les quantités vendues du 2 Mai au 31 Décembre 1994 se sont élevées à 24 455,816 tonnes soit 81,7 % des quantités réceptionnées.

2.4.8 Semences fourragères de printemps :

Dans le cadre de la promotion de la production des fourrages en irrigué, l'OEP a été chargé d'approvisionner les agriculteurs en semences sélectionnées de luzerne, de maïs fourrager et de sorgho fourrager.

2.4.4 Cire gaufrée :

La vente de cire gaufrée a accusé une chute de l'ordre de 50% par rapport à l'année précédente. En effet, 5 195 kgs seulement ont été écoulés en 1994 contre 10 603 kgs en 1993. Cette chute est due essentiellement :

- à la sécheresse qui a sévi tout au long de l'année
- au nombre élevé de fournisseurs de ce produit

2.4.5 Matériel apicole :

La Direction Commerciale s'est contentée d'écouler les stocks existants pour atteindre un montant de 27 710 Dinars seulement.

2.4.6 Divers intrants :

La commercialisation des divers intrants a réalisé un montant de 85 164 D. Cette opération a concerné essentiellement le plastique noir vendu au service Sous-produits pour le traitement de la paille à l'ammoniac.

2.4.7 Bouchons de luzerne :

Pour faire face aux conséquences néfastes de la sécheresse et pour combler le déficit fourrager, l'OEP a été chargé d'importer 30 000 tonnes de luzerne déshydratée en bouchons. Ces quantités qui ont été importées du 2 Mai au 4 Octobre 1994, ont été réparties sur l'ensemble du pays en fonction des besoins de chaque région.

Les quantités vendues du 2 Mai au 31 Décembre 1994 se sont élevées à 24 455,816 tonnes soit 81,7 % des quantités réceptionnées.

2.4.8 Semences fourragères de printemps :

Dans le cadre de la promotion de la production des fourrages en irrigué, l'OEP a été chargé d'approvisionner les agriculteurs en semences sélectionnées de luzerne, de maïs fourrager et de sorgho fourrager.

Les quantités de semences qui ont été acheminées et vendues aux éleveurs par le canal des agences régionales se présentent comme suit :

Espèce	Quantité en kg	Prix en D/kg
Maïs	32 975	2
Sorgho	129 700	1
Luzeerne	27 225	1,9

2.4.9 Foin et paille de sauvegarde :

En application de la stratégie nationale pour la sauvegarde du cheptel, l'OEP, en collaboration avec le Bureau de Contrôle des UCP et l'OTD, a supervisé et encadré la distribution du foin et de la paille aux gouvernorats les plus touchés par la sécheresse .

L'opération a porté sur 36 345 balles de foin et 42205 balles de paille qui sont été livrées aux gouvernorats du centre et du sud aux prix respectifs de 3 D et 1,8 D la balle.

L'OEP a joué le rôle de coordonnateur entre les UCP et les coopératives de services agricoles d'une part, et il a renforcé l'opération par l'échange du foin et de la paille contre des bouchons de luzerne auprès de certains agro-combinats d'autre part. En effet, l'OEP a pu échanger 38 371 balles de foin et 5 500 balles de paille contre 421 T de bouchons de luzerne.

2.5 Production des fermes et des usines:

2.5.1 Production des fermes :

Les fermes gérées par l'Office de l'Elevage et des Pâturages sont les fermes Frétissa et Mabtouh au Nord, les fermes Neftza, Sejnane et Tabarka au Nord-Ouest, les fermes Djebibina et Saouef au centre et le domaine Chenchou au sud (voir annexes.....).

La Surface Agricole Totale (S.A.T) de ces fermes est de 10 359 hectares. Leur Surface Agricole Utile (S.A.U) est de 7 761 hectares dont 229 hectares irrigués.

La campagne agricole 1993-1994 a été caractérisée par une sécheresse très prononcée, en effet, la pluviométrie enregistrée n'a guère dépassé 50% de la normale avec une mauvaise répartition. Cette sécheresse a même affecté les régions Nord de la Tunisie, habituellement productrices de fourrages et de céréales, où les rendements enregistrés n'ont pas dépassé le tiers des quantités produites en année normale.

Bien plus encore, dans l'ensemble des fermes gérées par l'Office de l'Elevage et des Pâturages, les conséquences de la sécheresse ont été ressenties tant au niveau des productions végétales qu'au niveau des productions animales.

2.5.1.1 Réalisations de la campagne 1993-1994 :

2.5.1.1.1 Productions Végétales :

Le tableau ci-après indique les productions végétales cumulées de l'ensemble des formes gérées par l'OEP ainsi que leur évolution au cours des trois dernières années.

Campagne	1991-1992		1992-1993		1993-1994	
	Sup. (ha)	Rdt (qx/ha)	Sup. (ha)	Rdt (qx/ha)	Sup. (ha)	Rdt (qx/ha)
-Céréales principales	370	38,2	462,5	28,9	407	27,0
-Céréales secondaires	529	16,6	312,0	23,9	183	13,9
-Légumineuses	206	9,6	130,5	4,6	164	2,4
-Cultures industrielles (Betterave)	32	543,6	58,0	239,0	78	243,2
-Fourrages (foin)	492	42,0	915,0	32,0	650	31,0
TOTAL	1629	-	1878	-	1 482	-

Les spéculations végétales ont subi d'énormes perturbations suite au manque de pluie. En effet, au début de la campagne et jusqu'au mois de février, toutes les opérations culturales ont été menées à temps et dans les meilleures conditions.

Par la suite, le manque de pluie qui a caractérisé les mois de mars et d'avril, con sidérés comme la période critique pour les céréales, a fait que les cultures ont subi l'effet du stress hydrique, entraînant par là même leur dessèchement presque total. Devant cette situation, il a été décidé de convertir les parcelles de céréales et de fourrages les plus touchées soit en foin, soit en ensilage et / ou en pâturage.

Il est à noter que certaines fermes (Jebibina, Saouf) n'ont rien récolté .

Quant aux rendements réalisés sur le reste des parcelles, ils n'ont pas dépassé le tiers des rendements généralement obtenus en année normale (cas de Frétissa) à l'exception des fermes de Sejnane et de Nefza qui ont réalisé des rendements en céréales acceptables.

2.5.1.1.2 Productions Animales:

2.5.1.1.2.1 Elevage bovin :

2.5.1.1.2.1.1 Production laitière :

Les fermes laitières (Frétissa, Sejnane, Tabarka) ont élevé au cours de la campagne 1993-1994, un effectif moyen de 382 vaches laitières avec une production moyenne de 4 098 litres par vache présente.

Le tableau ci-après indique l'évolution des productions laitières dans les fermes de l'OEP au cours des trois dernières campagnes:

Campagnes	1991-1992		1992-1993		1993-1994	
	Effectif (vaches)	MVP* (l)	Effectif (vaches)	MVP* (l)	Effectif (vache)	MVP* (l)
Frétissa	239	4025	227	4344	174	5321
Sejnane	131	3250	122	3245	125	2913
Tabarka	90	3235	90	3284	83	3320

* MVP : Production Moyenne de Lait par Vache Présente

Il ressort de ce tableau qu'à exception de Frétissa, les productions laitières sont assez faibles dans les fermes de Sejnane et de Tabarka.

Cette situation est due essentiellement à la dégradation des prairies permanentes, principale source d'alimentation des vaches.

2.5.1.2.1 Production de viande :

Au cours de la campagne 1993-1994, les fermes de l'OEP ont mis sur le marché 149 tonnes de viande bovine.

2.5.1.2.2 Elevage ovine :

L'élevage ovin est pratiqué essentiellement à Djebibina, Saouaf, Mabthouh, Sejnane, Frétissa et Chenchou.

Les effectifs moyens des brebis par ferme se présentent comme suit:

Fermes	Effectifs (Brebis)
Frétissa	580
Saouaf	1 495
Djebibina	1 060
Mabthouh	849
Sejnane	712
Chenchou	567
TOTAL	5 263

Outre ces effectifs, un noyau de la race D'MAN importée du Maroc a été installé dans les fermes de Frétissa et de Chenchou.

Les effectifs élevés sont de 59 et 53 brebis mères respectivement à Frétissa et à Chenchou.

L'élevage ovin dans l'ensemble des fermes de l'OEP a fourni, durant la campagne agricole 1993-1994, 135 tonnes de viande ovine et 23 tonnes de lait ovin.

En résumé, au cours de la campagne 1993-1994, les fermes gérées par l'OEP ont contribué pour 1100 tonnes de blé, 1588 Tonnes de lait et 284 tonnes de viande dans la production agricole nationale.

De plus, l'ensemble des fermes de l'OEP emploient actuellement 277 agents répartis comme suit :

- Cadres techniques : 30
- Cadres administratifs : 20
- Ouvriers agricoles : 227

Par ailleurs, à l'exception des fermes de Frétissa, Jebibina, Saouaf et du projet Chenchou, les autres fermes gérées jusqu'à présent par l'OEP, sont concernées par le programme de restructuration et d'assainissement proposé et approuvé par le conseil interministériel de septembre 1987.

2.5.2 Production des Usines :

L'Office de l'Elevage et des Pâturages gère actuellement trois unités de production de concentré : Chaouat, Chenchou et Frétissa dont les capacités théoriques sont respectivement de 8 tonnes/heure, 7 tonnes /heure et 3 tonnes /heure.

La gamme des produits fabriqués par l'usine Chaouat comprend essentiellement du concentré pour vaches laitières et du concentré pour la stratégie pastorale. L'usine de Frétissa produit du concentré pour vaches laitières et du concentré pour engraissement bovin. Quant à l'usine Chenchou, elle fabrique du concentré pour engraissement ovin et du concentré pour vaches laitières.

Le personnel d'encadrement et administratif des trois usines se présente comme suit:

- Cadres techniques : 10
- Cadres Administratifs: 5
- Ouvriers : 53

Tout ce personnel est rémunéré sur le budget des usines. Actuellement les trois usines disposent des moyens matériels suivants :

Usines Type de moyen (unité)	Frétissa	Chenchou	Chaouat
Camions	-	2	4
Camionnettes	-	-	2
Voitures	1	1	1

2.5.2.1 Réalisations de l'année 1994 :

La production totale des usines de l'OEP au cours de l'année 1994 a été de 14 649 tonnes enregistrent ainsi une diminution de 9,3% par rapport à l'année 1993.

Les quantités produites de chaque type de concentré sont présentées dans le tableau suivant :

Type d'aliment	Quantité Produite (en tonnes)	% de la Production Totale
-Concentré Vache Laitière	6 950	47,4
-Concentré Engraissement	1 594	10,9
-Concentré Ovin	4 185	28,6
-Concentré type "Stratégie Pastorale"	1 660	11,3
-Divers (Starter, concentré pour génisse, volaille et lapin)	260	1,8
TOTAL	14 649	100

2.5.2.2 Consommation de matières premières :

Les quantités de matières premières consommées par les usines de l'OEP, au cours de l'année 1994, ont été comme suit :

Matières Premières	Quantités Consommées (en tonnes)
- Orge	6 794
- Son	4 613
- Soja	1 217
- Maïs	853
- Autres	1 172
TOTAL	14 649



SUITE EN

F

2



MICROFICHE N°

08859

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F 2

**LA GESTION ET LES
PERFORMANCES**

III- LA GESTION ET LES PERFORMANCES :

3.1 Gestion Economique :

La sécheresse qui a caractérisé la campagne 1993-1994 a affecté toutes les régions de la Tunisie et ses conséquences ont été ressenties au niveau des différentes productions.

Néanmoins, si la conjoncture défavorable permet d'expliquer en partie les résultats obtenus dans certaines fermes de l'OEP telles que Frétissa, Jebibina et Saouaf, il n'en est pas de même dans le cas des fermes du Nord-Ouest et de Mabtouh où la situation d'attente de voir l'assainissement se concrétiser a encore contribué à réduire les performances réalisées.

En effet, les facteurs de production mis en place dans les fermes du Nord-Ouest (Meiza, Sejnane et Tabarka) et dans la ferme Mabtouh ne permettent pas de réaliser de meilleurs résultats. Il est donc primordial que les pouvoirs publics accélèrent l'assainissement de ces fermes et activent leur passation aux sociétés de mise en valeur agricole.

En ce qui concerne le projet Chenchou, il constitue un support logistique pour les activités de l'OEP dans le sud qui sont orientées essentiellement vers la promotion de l'élevage ovin et caprin et vers le développement des ressources fourragères. Un nouveau programme de redressement du projet a été mis en place à partir de la campagne 1994-1995. L'amélioration des résultats ne serait donc possible qu'à partir des prochaines années.

En conclusion, les résultats nets de l'exercice sont négatifs pour toutes les fermes de l'OEP. Ces résultats s'expliquent, bien sûr, par les conditions climatiques difficiles puisque les charges ont été engagées en quasi-totalité (préparation du sol, fertilisation, etc...) alors que les produits ont été très maigres à cause des rendements réalisés qui sont soit trop faibles (cas de Frétissa), soit nuls (cas de Jebibina et de Saouaf).

Il est à noter que la ferme Frétissa qui a toujours eu des résultats positifs dans le passé, réalise un RNE négatif pour la première année de son existence et ce à cause, justement, des conditions climatiques exceptionnelles qui ont caractérisé la campagne 1993-1994.

3.2 Gestion Sociale :

3.2.1 Le Service Social et des Assurances :

Le service social et des assurances a pour principales missions la gestion du portefeuille "Assurances" de l'GEP ainsi que l'activité sociale.

3.2.1.1 Assurance :

En matière d'Assurance Maladie-Décès, le remboursement effectué par la compagnie d'assurance C.T.A.M.A au profit des adhérents a atteint durant l'année 1994 : 230 610 Dinars alors que le total des primes perçues par la compagnie s'est élevé à environ 230 000 Dinars pour 778 affiliés.

Pour ce qui est de la police Accident de Travail et Responsabilité Civile, le service des assurances a traité en collaboration avec la C.T.A.M.A vingt deux (22) dossiers d'accident de travail au cours de l'année 1994.

Le nombre total de journées non travaillées s'est élevé à 389. Seuls dix dossiers ont été remboursés au titre des indemnités journalières pour un montant total de 1 587,700 Dinars.

3.2.1.2 Actions Sociales :

L'activité sociale dudit service se limite à la gestion des prêts et ce faute de moyens. En effet, l'Office dont les bilans enregistrent des résultats négatifs ne peut être autorisé de se doter d'un fonds social.

Concernant les "prêts Office", l'enveloppe totale des prêts accordés au personnel durant l'année 1994 s'est élevé à 83 039,465 Dinars pour 211 demandes formulées.

D'autre part, une enveloppe totale de 1 250 Dinars a été octroyée à titre de don à six bénéficiaires et ce pour faire face soit à des frais funéraires, soit à des soins médicaux urgents et hospitalisation d'agents nécessiteux.

3.2.2 Le Service Formation :

La formation au titre de l'année 1994 a touché une population de 107 agents parmi les fonctionnaires de l'Office de l'Elevage et des Pâturages.

dit : L'effectif formé se répartit par nature de formation comme

- Technique : 87 agents (81,3 %)
- Gestion comptable : 2 agents (1,9 %)
- Gestion administrative : 9 agents (8,4 %)
- Informatique : 5 agents (4,7 %)
- Langues : 4 agents (3,7 %)

Cette formation a été dispensée sous divers modes :

- . En intra-entreprise pour 87 bénéficiaires
- . En inter-entreprises pour 14 bénéficiaires
- . En cours du soir pour 6 bénéficiaires.

Le coût de la formation pour l'année 1994 s'est élevé à 9 183,620 Dinars soit 85,875 Dinars par agent bénéficiaire.

3.2.3 Le Service du Personnel :

Au 31 Décembre 1994, l'effectif du personnel employé par l'Office de l'Elevage et des Pâturages est de 1 180 agents (voir paragraphe 4.1 les Moyens Humains).

3.2.3.1 Promotions de catégorie :

Au cours de l'année 1994, l'OEP n'a pas organisé de concours internes. Néanmoins, 19 promotions au choix ont eu lieu et ont concerné le personnel suivant :

- . Cadre : 15
- . Exécution : 4

D'autre part, cinq Ingénieurs Adjointes ont accédé au grade d'Ingénieur des Travaux de l'Etat après avoir suivi avec succès le cycle de formation continue.

3.2.4 Le Service Documentation et Archives :

3.2.4.1 Documentation :

Le service a pour principales missions :

- La collecte de l'information dans tous les domaines ayant trait à l'activité de l'OEP
- La diffusion de l'information à l'ensemble du personnel de l'OEP
- La recherche et le traitement des dossiers selon les besoins et la demande des utilisateurs
- L'exploitation des articles de presse et de revues ayant trait aux activités de l'élevage et des pâturages notamment
- L'abonnement aux revues en fonction de la demande des utilisateurs internes et externes
- L'achat de livres pour la bibliothèque de l'OEP
- L'acquisition et la reliure du journal officiel et ce afin de mettre à la disposition des utilisateurs un instrument de travail répondant à leurs besoins.

3.2.4.2 Archives :

Suite à la campagne menée par les pouvoirs publics pour sauvegarder les Archives Nationales et mettre en place un système de gestion des documents techniques, administratifs et financiers, un local a été aménagé à la Soukra en vue de bien conserver les archives de l'Office.

L'ensemble des documents qui s'y trouvent sont inventoriés. Une liste exhaustive détermine le nombre et le type des documents qui sont rangés par Direction.

**LES MOYENS MIS
EN ŒUVRE**

IV- LES MOYENS MIS EN OEUVRE :

4.1 Les Moyens Humains :

L'effectif du personnel de l'OEP (Loi des cadres budgétaire) au titre de l'année 1994 s'élève à 1 180 agents dont

- 786 agents relevant des services centraux et régionaux
- 394 agents relevant des fermes et des usines de concentré

Le tableau ci-après montre la ventilation de ces effectifs par catégorie :

CADRES	SERVICES	EFFECTIF 1994
SERVICES CENTRAUX ET REGIONAUX :		
- Cadres		108
- Agents de maîtrise		127
- Agents d'exécution		551
S/TOTAL (1)		786
FERMES ET USINES :		
- Cadres		04
- Agents de maîtrise		21
- Agents d'exécution		150
- Ouvriers agricoles		219
S/TOTAL (2)		394
TOTAL (1 + 2)		1 180

4.2 Les Moyens Financiers :

4.2.1 Le Budget de Fonctionnement titre 1er :

4.2.1.1 La Situation au 31/12/1994 :

Unité : DT

VENTILATION DES DEPENSES ET DES RECETTES	PREVISIONS (1)	REALISATIONS (2)	ECARTS (2-1)
I- VENTILATION DES DEPENSES :			
- Rémunération	4 248 000	4 543 000	+295 000
- Fonctionnement	874 000	847 000	- 27 000
TOTAL DES DEPENSES	5 122 000	5 390 000	+268 000
II- VENTILATION DES RECETTES:			
- Bilan des activités commerciales et apicoles	537 000	553 000	+ 16 000
- Recettes Diverses	65 000	107 480	+ 52 000
- Subventions	4 520 000	4 720 000*	+200 000
TOTAL DES RECETTES	5 122 000	5 390 000	+268 000
Bilan	-	-	-

- * Dont 200 000 D de crédits complémentaires pour la rémunération du personnel

4.2.1.1.1 Analyse des dépenses :

Le total des dépenses de fonctionnement a atteint 5 390 000 DT contre une prévision de 5 122 000 DT engendrant un dépassement de 268 000 DT.

Ce dépassement a été couvert comme suit :

- 200 000 D de crédits complémentaires ont été alloués au titre des augmentations salariales
- 68 000 D supplément de ressources propres

4.1.1.2 Analyse des Recettes :

Les recettes de l'Office proviennent essentiellement des bilans des activités commerciales et apicoles, de diverses recettes et de la subvention du budget de l'Etat.

Les ressources d'un montant de 5 390 000 DT sont réparties comme suit :

- 4 720 000 DT : Subvention de l'Etat
- 553 000 DT : Bilan des activités commerciales et apicoles
- 117 000 DT : Provenant des recettes diverses (vente du matériel réformé, commission de l'OEP stipulée dans la convention de commercialisation des semences établie avec la Société GRAFOUPAST, dividendes BNA, remboursement des compagnies d'assurances et produit de vente des cahiers des charges).

4.2.2 Le Budget d'Équipement Titre II :

4.2.2.1 Analyse de la situation arrêtée au 31/12/94 :

4.2.2.1.1 Budget programmé :

Les programmes concernés par le budget d'équipement en 1994 sont :

- Les projets de développement des ressources fourragères et pastorales
 - Programme d'Amélioration Pastorale
 - Projet de Développement de la Production des Semences Fourragères et Pastorales
 - Développement de la Production Fourragère
 - Valorisation des Sous-Produits
- Les projets d'encadrement du secteur laitier et de mise en place d'une infrastructure de collecte de lait

4.1.1.2 Analyse des Recettes :

Les recettes de l'Office proviennent essentiellement des bilans des activités commerciales et apicoles, de diverses recettes et de la subvention du budget de l'Etat.

Les ressources d'un montant de 5 390 000 DT sont réparties comme suit :

- 4 720 000 DT : Subvention de l'Etat
- 553 000 DT : Bilan des activités commerciales et apicoles
- 117 000 DT : Provenant des recettes diverses (vente du matériel réformé, commission de l'OEP stipulée dans la convention de commercialisation des semences établie avec la Société GRAFOUPAST, dividendes BNA, remboursement des compagnies d'assurances et produit de vente des cahiers des charges).

4.2.2 Le Budget d'Équipement Titre II :

4.2.2.1 Analyse de la situation arrêtée au 31/12/94 :

4.2.2.1.1 Budget programmé :

Les programmes concernés par le budget d'équipement en 1994 sont :

- Les projets de développement des ressources fourragères et pastorales
 - Programme d'Amélioration Pastorale
 - Projet de Développement de la Production des Semences Fourragères et Pastorales
 - Développement de la Production Fourragère
 - Valorisation des Sous-Produits
- Les projets d'encadrement du secteur laitier et de mise en place d'une infrastructure de collecte de lait

- Gestion des troupeaux laitiers
 - Filière Lait
 - Promotion de l'Elevage des Génisses
 - Projet Intégré d'Elevage Tuniso-Autrichien (PIETA)
 - Renforcement de la Production et de la Collecte de Lait (Coopération Luxembourgeoise)
- Les Projets d'Encadrement du Secteur Ovin, Caprin et Camelin
- Projet d'Intensification de l'Elevage Caprin dans les Oasis du Sud Tunisien
 - Projet d'Elevage et de Développement Intégré dans les Zones Montagneuses du Gouvernorat de Bizerte
 - Projet Elève-Béliers
- La Consolidation de l'Infrastructure

L'enveloppe prévue au titre du budget d'équipement 1994 s'élève à 9 099 991 D financés comme suit :

- 4 261 000 D Crédits Frais dont 1 037 000 D provenant du PISA
- 637 023 D Ressources Propres
- 1 059 237 D Reliquats non engagés
- 3 142 731 D Reliquats engagés et non payés

4.2.1.1.1 Consommation Budgetaire :

A la date du 31/12/94 les engagements ont atteint 4 659 402 D soit 78 % des crédits programmés.

Les Projets de Développement des Ressources Alimentaires ont engagé 92 % de leur budget avec un dépassement au niveau du programme d'amélioration pastorale à concurrence de 115 919 D sur la gestion 1994.

Les Projets d'Encadrement du Secteur Laitier ont engagé 60 534 D soit 62 % des crédits prévus alors que ceux relatifs aux Ovins, Caprins et Camélidés ont engagé 635 458 D soit 73 % des crédits prévus.

4.2.3 La Situation 1994 des Projets Financés sur le Fonds de Contrepartie CEE :

4.2.3.1 Analyse de la Situation arrêtée au 31/12/94 :

4.2.3.1.1 Budget Programmé :

Les programmes concernés par le Fonds de Contrepartie CEE en 1994 sont :

- L'amélioration génétique
 - L'Insémination Artificielle
 - Le Contrôle des Performances
 - La Saillie Naturelle
- La Collecte de Lait
- Le Projet de Développement de l'Elevage Ovin

L'enveloppe prévue au titre du programme de budget CEE 1994 s'élève à 3 935 839 D financés comme suit :

- 1 594 000 D Crédits Frais
 - 400 271 D Ressources Propres
 - 749 878 D Reliquats non engagés
 - 1 191 690 D Reliquats engagés et non payés
-
- 3 935 839 D

4.2.3.1.2 Consommation Budgétaire :

La situation budgétaire arrêtée au 31/12/1994 dégage une consommation de 2 230 830 D en engagements soit 81 % des crédits programmés.

Quant aux paiements, ils ont atteint 1 527 234 D soit 67 % des crédits disponibles.

Etant donné que les crédits frais 1994 n'ont pas été ouverts, le projet Saillie Naturelle a accusé un solde négatif de 40 123 D. Cette situation sera régularisée lors de l'ouverture des crédits 1994.

**LES DIFFICULTES ET
LES PERSPECTIVES**

4.3 Les Moyens Matériels :

Le parc véhicules de l'ensemble des entités de l'OEP est composé de 434 véhicules se répartissant entre le titre I et les unités de production comme suit :

Titre I (Siège, Agences et Projets)

Type de Véhicule	Nombre
Voitures légères	187
Camionnettes	123
Camions	11
Mini-bus	4
Autres (Tracteurs)	9
S/TOTAL (1)	334

Unités de Production (Fermes et Usines)

Type de véhicule	Nombre
Voitures légères	13
Camionnettes	21
Camions	11
Tracteurs	49
Moissonneuses Batteuses	6
S/TOTAL (2)	100

Le Service Matériel Roulant assure la maintenance du parc auto, la gestion et le suivi des réparations ainsi que l'encadrement des ouvriers des ateliers de la Soukra.

Par ailleurs, il est à noter que 56 véhicules ont été réformés au titre de la gestion 1994.

Quant aux acquisitions, elles ont porté sur 46 véhicules dont 4 sur le Projet Luxembourgeois et sur le transfert des CRDA à l'OEP de 10 véhicules en très mauvais état.

V- LES DIFFICULTES ET LES PERSPECTIVES :

Suite au retard observé dans l'assainissement décidé par le C.I.M du 29 septembre 1987, l'OEP a continué à supporter tout seul le déficit enregistré par les fermes qui constituent pour lui un lourd fardeau financier.

En effet, les difficultés financières de l'Office de l'Elevage et des Pâturages sont dues presque exclusivement au découvert bancaire des unités de production, découvert qui n'a cessé de s'aggraver d'une année à l'autre pour atteindre 21 372 191 D en 1994.

En outre, certaines activités, arrêtées depuis longtemps, et dont la situation n'est pas encore réglée comme le Centre d'Elevage des Veaux et des Génisses d'El Habibia continuent à grever lourdement la gestion de l'Office.

De plus, les conditions climatiques très difficiles qui ont caractérisé la campagne agricole 1993-1994, ont accentué davantage ce déficit puisque les résultats réalisés ont été médiocres.

Par ailleurs, il est à rappeler que le projet d'assainissement de l'entreprise préconisait d'ériger la plupart des fermes de l'OEP en sociétés de mise en valeur et de développement agricole et que le loyer des terres devait servir à résorber le découvert bancaire qui s'est accumulé au fil des années.

Or, la nouvelle réglementation ne permet plus à l'OEP de bénéficier du loyer des terres.

Cette situation s'ajoutant au retard constaté dans la mise en oeuvre du schéma d'assainissement ont fait que le découvert bancaire n'a cessé d'augmenter engendrant des difficultés financières graves.

Quant à l'activité de service public (promotion et développement du secteur de l'Elevage) en liaison avec les projets nationaux dont l'exécution a été confiée à l'OEP, elle est équilibrée aussi bien en ressources qu'en emplois.

Outre les difficultés provenant du retard accusé par l'assainissement, il y a lieu de citer également celles dues au manque de moyens, surtout humains, nécessaires à l'exécution des programmes confiés à l'OEP.

En effet, le blocage des recrutements et les difficultés rencontrées par l'Office pour combler des postes vacants entravent les activités de l'entreprise. La cessation d'activité de certains agents engendre des difficultés au niveau des structures régionales se traduisant par le cumul de fonctions incompatibles et le vide au niveau de certaines structures fondamentales pour la bonne gestion de l'entreprise (services financiers et comptables, Audit, etc...).

Compte tenu des difficultés ci-dessus mentionnées, les pouvoirs publics devraient prendre un certain nombre de mesures telles que :

- L'activation de l'assainissement de l'entreprise :

L'assainissement tel que prévu par le C.I.M de Septembre 1987 n'ayant abouti que partiellement, le problème de l'assainissement financier de l'OEP demeure posé.

Les fermes qui restent comme unités de production de l'OEP, continuent à affecter la gestion de cet organisme. Néanmoins, la situation pourrait s'améliorer dans la mesure où le transfert de ces fermes aux sociétés de mise en valeur, dont les projets de création de certaines d'entr'elles sont en cours d'étude, se réalise rapidement.

- Le recrutement du personnel :

Compte tenu de l'importance de la mission qui lui est confiée (les textes d'organisation parus en 1993) et du rôle qu'il est appelé à jouer dans le futur, l'Office de l'Elevage et des Pâturages ne pourrait et ne devrait pas souffrir d'une carence en personnel aussi bien d'exécution que d'encadrement, encore moins de remplacement des postes rendus vacants pour diverses raisons et ce dans la limite du budget de fonctionnement du titre I qui est discuté annuellement avant de lui être alloué.

**LE PROGRAMME D'ACTIVITE
POUR 1995**

VI- LE PROGRAMME D'ACTIVITE POUR 1995 :

6.1 Programme de Développement des Ressources Alimentaires :

6.1.1 La Stratégie de Développement Pastoral :

Le programme prévisionnel de l'année 1995 porte sur un total de 16 170 hectares dont 7 880 hectares à exécuter dans le cadre du prêt pour l'investissement dans le secteur agricole (PISA) de la Banque Mondiale.

Ce programme intéresse 6 gouvernorats. Selon les sources de financement, les prévisions physiques du programme 1995 sont données par le tableau suivant :

Programme d'Amélioration des Parcours 1995 en Ha

SOURCES DE FINANCEMENT	RESEMS	MISE EN DEFENS	ARBUSTES FOURRAGERS	CACTUS	TOTAL
BUDGET NATIONAL	2 135	2 700	1 775	1 680	8 290
Co-financement PISA	950	365	945	5 620	7 880
TOTAL	3 085	3 065	2 720	7 300	16170

Il est à noter qu'au cours de l'année 1995, une partie du sous-programme co-financé par le PISA, soit 1 220 ha, sera réalisée dans le cadre de la collaboration avec les services régionaux de la Direction de la Conservation des Eaux et du Sol (CES) et ce pour la consolidation des banquettes par la plantation de cactus inerme et d'arbustes fourragers.

6.1.2 Les Sous Produits Agro-Industriels :

Pour la campagne 1995, les prévisions sur le plan valorisation des sous-produits agro-industriels et de la paille traitée à l'ammoniac sont résumées dans le tableau ci-après :

SOUS-PRODUITS	QUANTITES (tonnes)
- Pulpe de betterave	60 000
- Pulpe de tomate	15 000
- Paille traité	6 800

6.1.3 Le Projet de Développement de la Production de Semences Fourragères et Pastorales

Au cours de l'exercice 1995, il est prévu d'une part, l'achèvement des actions entreprises durant la campagne d'automne 1994, d'autre part, la réalisation des actions programmées pour les campagnes de printemps et d'automne 1995.

6.1.3.1 Achèvement du programme 1994 :

Les cultures mises en place pendant la campagne d'automne 1994 et dont l'exploitation est programmée pour l'année 1995 concernent essentiellement les espèces suivantes :

- *Hedysarum spinosissimum* (Sulla)
- *Hedysarum carnosum* (Sulla de Sousse)
- *Médicago scutellata* var. SAVA
- *Scorpiorus muricatus*
- *Plantago albicans*
- Trèfle de Perse
- Avoine var. J, 14, Mortlock et Avon

La surface totale installée est de 98,5 ha sur la station d'El Grine et sur les fermes Jébibina et Chenchou et ce, soit pour la prémultiplication, soit pour la production de semences.

6.1.3.2 Programme nouveau (campagnes de printemps et d'automne 1995) :

Les principales actions à entreprendre sur le périmètre irrigué d'El Grine sont :

- 1) La prémultiplication et la production de semences et de plants d'arbustes fourragers
- 2) L'installation d'une unité de conditionnement

Cette activité concerne la production de semences des espèces locales les plus prometteuses quant à leur utilisation pour le réensemencement des parcours et la production de fourrage. L'objectif primordial est l'augmentation des stocks de semences de ces espèces pour une éventuelle livraison aux organismes de multiplication (Grafoupast, CCSPS, etc.).

Etant donné que la gamme des espèces prioritaires est assez importante, les superficies maximales programmées annuellement pour la prémultiplication varient de 0,5 à 6 ha. Par contre, les superficies envisagées pour la production à moyenne échelle, dans les fermes de l'OEP, varient selon les quantités de semences de base disponibles et selon le plan de campagne.

a) Campagne de printemps 1995 :

1/ Espèces herbacées :

Au cours de l'année 1995, le projet mettra l'accent sur le développement de la production de sorgho fourrager variété Piper.

D'autre part, dans le cadre de la promotion de la production de semences fourragères, 50 ha environ d'espèces fourragères seront utilisés sur la station d'El Grine et sur les fermes de l'OEP.

2/ Arbustes fourragers :

Afin de couvrir une partie des besoins du programme d'amélioration des parcours en matière d'arbustes fourragers, le projet envisage la production de 650 000 plants à El Grine et la supervision de la production de 545 000 et 600 000 plants respectivement sur les fermes de Chenchou et de Frétissa.

Les espèces à produire sont : l'Atriplex nummularia, l'Atriplex halimus, le Médicago arborea et le Malreana brevifolia.

b) Campagne d'automne 1995 :

1/ Espèces herbacées :

La superficie concernée par la prémultiplication et la production de semences des espèces herbacées atteindrait 98,75 ha. Il s'agit des espèces telles que Hedysarum spinosissimum, Hedysarum carnosum, Médicago scutellata, l'avoine variétés 3, 14, Avon, Mortlock, la luzerne de Gabès.

Cette activité concerne la production de semences des espèces locales les plus prometteuses quant à leur utilisation pour le réensemencement des parcours et la production de fourrage. L'objectif primordial est l'augmentation des stocks de semences de ces espèces pour une éventuelle livraison aux organismes de multiplication (Grafoupast, CCSPS, etc.).

Etant donné que la gamme des espèces prioritaires est assez importante, les superficies maximales programmées annuellement pour la prémultiplication varient de 0,5 à 6 ha. Par contre, les superficies envisagées pour la production à moyenne échelle, dans les fermes de l'OEP, varient selon les quantités de semences de base disponibles et selon le plan de campagne.

a) Campagne de printemps 1995 :

1/ Espèces herbacées :

Au cours de l'année 1995, le projet mettra l'accent sur le développement de la production de sorgho fourrager variété Piper.

D'autre part, dans le cadre de la promotion de la production de semences fourragères, 50 ha environ d'espèces fourragères seront utilisés sur la station d'El Grine et sur les fermes de l'OEP.

2/ Arbustes fourragers :

Afin de couvrir une partie des besoins du programme d'amélioration des parcours en matière d'arbustes fourragers, le projet envisage la production de 650 000 plants à El Grine et la supervision de la production de 545 000 et 600 000 plants respectivement sur les fermes de Chenchou et de Frétissa.

Les espèces à produire sont : l'Atriplex nummularia, l'Atriplex halimus, le Médicago arborea et le Malreana brevifolia.

b) Campagne d'automne 1995 :

1/ Espèces herbacées :

La superficie concernée par la prémultiplication et la production de semences des espèces herbacées atteindrait 98,75 ha. Il s'agit des espèces telles que Hedysarum spinosissimum, Hedysarum carnosum, Médicago scutellata, l'avoine variétés 3, 14, Avon, Mortlock, la luzerne de Gabès.

La quantité globale de semences à conditionner annuellement en rythme de croisière, toutes espèces confondues, est de l'ordre de 9 000 kg. Compte tenu du nombre d'espèces traitées (7 à 8), cette quantité ne peut pas être conditionnée dans des usines de grande capacité. C'est pourquoi il est prévu d'installer une unité de conditionnement de petite à moyenne capacité. Les équipements de cette unité doivent être adaptés au traitement et au conditionnement des semences de graminées, de légumineuses et d'arbustes fourragers dont les quantités varient de 500 à 1500 kg. La capacité de l'unité à mettre en place varierait alors de 100 à 500 kg/heure.

6.2 Programme d'Amélioration Génétique :

6.2.1 Le Service du Contrôle des Performances :

Pour l'année 1995, le programme prévisionnel du service se présente comme suit :

- L'identification et le suivi de la filiation du cheptel contrôlé
 - . Identification bovine : 32 000 têtes
 - . Identification ovine : 92 500 têtes
- Le contrôle laitier officiel de type A sur 21 000 vaches et le contrôle laitier de type B sur 4 000 vaches
- Le pointage ou évaluation morphologique sur 4 000 vaches
- Le contrôle laitier ovin sur 5 000 brebis
- Le contrôle de croissance des agneaux : 66 000 têtes
- Le contrôle des caractères de reproduction des ovins : 5 000 têtes

Le programme de l'année 1995 prévoit également :

- Le contrôle de paternité dans quelques troupeaux des races Noire de Thibar, Queue Fine de l'Ouest et Sicilo-sarde : 3 000 têtes
- La constitution des troupeaux élites (mères & béliers)
- Le testage des béliers (préparation à l'activité Insémination Artificielle Ovine).

6.2.1.1 Le Pointage :

- Pointage et appréciation morphologique pour 4 000 vaches
- Participation du personnel aux sessions de formation organisées par l'UPRA Prim'Holstein France.

6.2.1.2 Le Livre Généalogique ou Herd Book :

Pour l'année 1995, il est prévu les enregistrements suivants :

TYPE D'ENREGISTREMENT	NOMBRE
- PEDIGREES	1 000
- DECLARATIONS DE NAISSANCE	25 000

Il est à remarquer qu'en matière de performances laitières, les lactations sont calculées au niveau de l'unité de traitement du centre d'amélioration génétique de Sidi-thabet.

La vérification et le stockage des données seront faits au niveau du Herd Book.

6.2.2 Le Service Insémination Artificielle :

Au cours de l'année 1995, il est prévu de réaliser 133 500 inséminations premières dont 31 000 par synchronisation des chaleurs et ce suite à la passation des circuits qui relevaient des CRDA à l'Office de l'Elevage et des Pâturages. Il est prévu également de produire 50 000 paillettes de semence locale.

Concernant le programme de testage et le noyau de sélection, le service I.A mettra en place une méthodologie scientifique de traitement des données pour l'élaboration d'une évaluation génétique du cheptel. Cette évaluation devrait aboutir à l'organisation des adhérents de la base de sélection et à la mise en place de schémas de sélection des races bovines en Tunisie. Ainsi, il sera possible de mettre à la disposition des service I.A et Société Naturelle les meilleurs reproducteurs capables d'améliorer la production laitière par le biais de l'amélioration génétique de la population de vaches laitières.

La base de sélection ci-dessus mentionnée comprendra 30 000 vaches en 1995. Les taureaux mis au testage seront au nombre de 15. Quant aux accouplements raisonnés, ils toucheront 4 425 vaches. Les filles contrôlés après 36 à 39 mois seront au nombre de 750.

Le noyau de sélection grouperait 30 vaches et 75 veaux choisis.

La mise en oeuvre de ce projet et l'exécution des objectifs qui lui sont assignés seront entreprises par l'OEP en collaboration avec l'Institut National Agronomique de Tunisie.

6.2.3 Le Projet Saillie Naturelle :

Pour l'année 1995, il est prévu de distribuer 250 géniteurs.

6.2.4 Le Service des Elèves-Béliers :

Suite à la mévente constatée au cours de la campagne 1994 et qui a engendré un reliquat relativement élevé, le service prévoit, pour la campagne 1995, le maintien du même programme que l'année précédente soit un total de 2 200 agneaux élève-béliers répartis comme suit :

- Race Barbarine	: 1 650 têtes
- Race Noire de Taïbar	: 400 têtes
- Race Queue Fine	: 100 têtes
- Race Sicilo-sarde	: 50 têtes
<hr/>	
TOTAL	: 2 200 têtes

6.3 Programme d'Encadrement et d'Organisation du Secteur :

6.3.1 Renforcement de l'Infrastructure de la Collecte de Lait :

6.3.1.1 Le Projet Collecte de Lait :

Pour la campagne 1995, il est prévu la construction d'un nouveau centre de collecte, l'aménagement de cinq centres et la construction de clôture pour deux centres (Zaghuan et Garaât Sassi).

Quant au programme d'équipement prévu pour l'année 1995, il porte sur :

- l'équipement de 27 centres de collecte
- le renforcement de la capacité de 13 centres
- l'installation de 23 cuves de réfrigération du lait à la ferme d'une capacité de 500 à 1 000 litres chacune
- l'équipement de certains centres de collecte en matériel de contrôle de la qualité du lait
- l'acquisition d'un camion citerne isotherme de 15 000 litres pour le transport du lait des centres de collecte aux usines de transformation

6.3.1.2 Le Projet Luxembourgeois de Renforcement de la Production et de la Collecte de Lait :

Au cours de l'année 1995, il est prévu de réaliser le programme suivant :

I- Acquisition d'équipements :

1. Equipement de 5 centres de collecte de lait dont 4 à Béja (Aïn Soltane, Sidi Shili, Nefta et Goussa) et 1 à Bizerte
2. Mise en service de 2 camions citernes de 9 000 l chacun
3. Fourniture de matériel de contrôle de la qualité du lait pour 13 centres de collecte
4. Mise en place de matériel de réfrigération à la ferme au profit de 10 éleveurs de la région de Bizerte
5. Distribution d'un lot de petit matériel d'élevage dans 3 micropôles (2 à Béja et 1 à Bizerte)

II- Encadrement des éleveurs :

1. Création de 3 micropôles : 2 à Béja et 1 à Bizerte
2. Identification du cheptel des éleveurs de ces 3 micropôles
3. Mise au point d'un programme d'encadrement et d'assistance technique au profit des éleveurs, des coopératives et des techniciens
4. Organisation de séminaires et de journées d'information.

6.3.2 L'encadrement du Secteur Laitier :

6.3.2.1 La Composante Gestion des Troupeaux Laitiers :

En plus des activités physiques suivies jusqu'à présent, à savoir : l'alimentation, la production et la reproduction, l'élevage des génisses, il est prévu d'établir au cours de l'année 1995 un programme d'accouplements dirigés et d'indexation des effectifs encadrés.

Ces activités toucheront 14 fermes situées dans les gouvernorats de Béja, Jendouba, Ariana, Kef, Zaghouan, Siliana, Bizerte et Sfax et ayant un effectif de 2 560 vaches laitières.

Le programme de l'année 1995 prévoit également l'introduction de 690 génisses pour l'ensemble des exploitations encadrées par le projet.

6.3.2.2 Composante Filière de Bovine :

Au cours de l'année 1995, il est prévu de réduire l'encadrement des micropôles les plus anciens au profit des micropôles relativement nouveaux.

Le programme 1995 comporte également la création de deux nouveaux micropôles : un à Soussa et un à Sidi Bouzid.

L'intervention du projet consistera à intensifier l'encadrement au niveau des aspects suivants :

- la reproduction
- l'exploitation mensuelle des résultats d'Ecolait
- le rationnement du cheptel
- la maîtrise de la production fourragère
- l'élevage de la génisse.

Cet encadrement a pour objectif l'amélioration des performances de l'atelier laitier et ce par une meilleure maîtrise des facteurs de production.

Au point de vue formation, il est prévu des stages en France et des consultations d'experts français en Tunisie.

6.3.2.3 La Composante Promotion de l'Elevage des Génisses Nées et Elevées en Tunisie :

Le projet prévoit de consolider ses interventions techniques de pilotage en 1995 en menant les actions suivantes :

- élargir, dans le cadre des projets d'encadrement (filière), la base des éleveurs bénéficiant de l'assistance technique,
- garantir la qualité de la génisse à produire,
- élaborer un catalogue de la génisse et assurer sa diffusion,
- établir les connexions entre les producteurs de génisses et les acquéreurs (contrats de production, conventions etc...),
- favoriser l'installation de promoteurs spécialisés,
- valoriser les actions d'amélioration génétique.

Pour l'année 1995, la stratégie nationale prévoit l'encadrement des éleveurs pour la production de 8 000 génisses environ dont 2000 chez les éleveurs bénéficiant de l'assistance technique des projets de la Filière.

6.3.3 L'encadrement du Secteur Ovin et Caprin :

6.3.3.1 Le Projet de Développement de l'Elevage Ovin en Tunisie (GTO) :

Pour l'année 1995, le programme d'activité du projet se présente comme suit :

- Assistance technique des troupeaux soumis au contrôle de croissance : 52 577 têtes
- Assistance technique des troupeaux soumis au contrôle laitier : 2 597 têtes
- Suivi de la reproduction :
 - Induction des chaleurs par traitement hormonal : 1 990 têtes
 - Lutte en famille : 1 455 têtes
 - Lutte à la main : 1 427 têtes
 - Lutte dirigée : 9 640 têtes
 - Insémination artificielle : 875 têtes

6.3.3.2 Le Projet d'intensification de l'Élevage Caprin dans les Oasis du Sud Tunisien :

Pour l'année 1995 il est prévu d'entreprendre les activités suivantes :

6.3.3.2.1 L'amélioration génétique :

- Diffusion de sang alpin pour améliorer le potentiel de production laitière du cheptel caprin dans les oasis de Gabès, Kébili, Medenine et Tozeur.

Le programme de diffusion utilisera les techniques de saillie naturelle dans les centres de saillie, d'induction d'oestrus par traitement hormonal suivi de saillie naturelle ou d'insémination artificielle avec semence fraîche.

Le programme global est résumé dans le tableau suivant :

Technique	Zones d'intervention	Nombre d'éleveurs	Nombre de chèvres
Synchro	8	100	700
Insémination	8	21	250
Centre de saillie	5	600	1 200

6.3.3.2.2 Les cultures fourragères :

Les actions programmées visent l'augmentation des disponibilités fourragères par l'intensification et la diversification des cultures et par l'amélioration des techniques culturales et leur vulgarisation auprès des éleveurs.

6.3.3.2.3 L'encadrement des éleveurs :

Des conseils seront donnés à titre individuel aux éleveurs pour les aider à améliorer leur niveau de technicité dans les domaines de la production fourragère et de la conduite du troupeau. Ces actions toucheront une centaine d'éleveurs témoins.

Des journées de démonstration seront également organisées sur les exploitations.

6.3.3.1.4 La filière et l'organisation de la profession :

Le projet fournira l'assistance technique aux coopératives de services agricoles et ce à trois niveaux, à savoir:

- Mise en place puis amélioration de la gestion de la collecte de lait
- Suivi qualitatif de la transformation et du conditionnement du lait
- Promotion des produits laitiers de chèvre auprès des chaînes hôtelières et sur les marchés les plus proches.

De même, une fois les problèmes d'aménagement, d'électricité et d'adduction d'eau résolus par les coopératives de service, le projet procèdera à :

- a) l'installation d'un centre de collecte et d'une unité de transformation fromagère à Douz
- b) l'installation d'un centre de collecte et d'une unité de conditionnement de lait en sachets à Medenine.

6.3.3.2.5 Le programme de formation :

Cinq journées de formation seront organisées entre le mois d'Avril et le début du mois de juillet 1995 au profit des techniciens concernés.

6.3.4 Encadrement des Petites et Moyennes Exploitations :

6.3.4.1 Le Projet de Développement de la Production Fourragère :

Le programme prévisionnel pour l'année 1995, portera sur l'encadrement et le suivi de 370 fermes pilotes avec installation de 370 ha de fourrages.

D'autre part, le projet procèdera, dans le cadre des actions d'expertise et de consultation:

- à la rédaction de l'étude relative à la typologie des foins en Tunisie
- à la rédaction de l'étude sur la valeur alimentaire de l'avoine, du sorgho et du maïs

- à la poursuite de l'étude sur la valeur alimentaire du ray-gras à Frétissa
- au démarrage de l'étude de comportement de la variété d'avoine "Mortlock" à Frétissa, à Saouaf et à El GRINE.

6.3.4.2 Le Projet Intégré d'Élevage Tierso-Autrichien :

Pour la campagne 1995, le projet prévoit l'extension des microzones par la sélection de nouveaux adhérents.

Au point de vue formation, le projet prévoit l'organisation de stages de formation et de journées d'information au profit des techniciens et des adhérents.

Pour ce qui est de l'amélioration génétique, le projet procédera à l'entretien de cinq stations de monte et à leur approvisionnement en géniteurs par le projet saillie naturelle.

Le projet poursuivra également la création de nouvelles associations d'éleveurs.

De plus, le projet continuera à apporter son appui aux coopératives de services agricoles déjà constituées.

6.3.4.3 Le Projet de Promotion de L'Élevage Camélin en Tunisie :

Pour l'année 1995, il est prévu de réaliser les actions suivantes :

- L'aménagement et la construction d'abreuvoirs pour environ 26 points d'eau dans tous les gouvernorats où intervient le projet
- La construction de 4 aires de rassemblement (trois à Tataouine, une à Kebili et une à Tozeur)
- L'acquisition de 4 géniteurs à titre de prêt par l'association d'éleveurs camélins de Medenine et de 13 géniteurs à crédit par les éleveurs de Tataouine Kebili, Sidi Bouzid et Gafsa
- L'identification de 1400 têtes camélines
- La couverture sanitaire pour 9900 têtes

Dans le cadre de l'encadrement du secteur camélin, il est également prévu l'organisation d'un séminaire sur l'élevage camélin au cours de l'année 1995.

6.3.4.4 L'Unité Apicole de Formation de Vulgarisation et d'Assistance Technique :

Pour l'année 1995, le programme d'activité de l'unité apicole se présente comme suit:

- L'organisation de journées d'information et de formation apicole et d'une session d'initiation à l'élevage apicole au profit de six techniciens
- La poursuite de l'assistance technique aux apiculteurs
- La mise en place d'action socio-productives en collaboration avec l'Union Tunisienne de Solidarité Sociale (UTSS) dans six gouvernorats au profit de 72 bénéficiaires qui recevront 500 ruches environ
- La participation à l'opération de pilotage des projets sociaux gérés par le Fonds National de Solidarité 26-26.

6.4 Programme d'Activités des Fermes et des Usines :

6.4.1 Programme d'Activités des Fermes :

6.4.1.1 Séculations Végétales :

Au cours de la campagne 1994-1995, les fermes de l'OEP prévoient la réalisation des cultures suivantes:

Cultures	Supercficie (en hectare)	Production (en Tonnes)
-Céréales principales	445	1 347
-Céréales secondaires	422	846
-Légumineuses	223	271
-Betterave Sucrière	84	3 360
-Foin	962	3 316
-Ensilage	349	8 986
-Fourrages en vert	621	16 206
-Semences fourragères (fetuque, sulla)	64	25
-Cultures arboricoles	56	53
TOTAL	3 226	-

En plus des cultures précitées, 4500 hectares sont réservés aux parcours.

6.4.1.2 Spéculations animales :

6.4.1.2.1 Production laitière :

Parallèlement à la production laitière bovine, l'OEP produit également du lait ovin sur la ferme de Frétissa qui exploite un troupeau de 252 brebis laitières de race Sicilo-sarde.

La production laitière totale dans les fermes gérées par l'OEP, s'élèverait au cours de la campagne 1994-1995 à 1 874 500 litres de lait comme le montre le tableau suivant :

Rubrique	Effectif (têtes)	Production laitière (litres)
-Lait bovin	455	1 852 000
-Lait ovin	252	22 500
-Lait caprin	110	8 500
TOTAL		1 883 000

6.4.1.2.2 Production de viande :

Au cours de la campagne agricole 1994-1995, l'ensemble des fermes de l'OEP fournirait 182 tonnes de viande bovine et 163 tonnes de viande ovine.

6.4.2 Programme d'Activités des Usines :

6.4.2.1 Les Productions :

Pour l'année 1995, la production des trois usines de l'OEP sera de 18 600 tonnes de produits finis, répartis entre les différents types de concentré comme suit :

Type de concentré à produire	Quantité (en tonnes)
- Vache laitière	8 250
- Engraissement	1 970
- Ovin	4 570
- Stratégie Pastorale	3 200
- Divers (starter, volaille, génisse et lapin)	610
TOTAL	18 600

6.4.2.2 Les Consommations :

6.4.2.2.1 Consommation de matières premières:

Les quantités de matières premières à consommer au cours de l'année 1995 se présentent comme suit :

Matières Premières	Quantité (en tonnes)
- Orge	8 373
- Soja	1 522
- Son	5 717
- Autres	2 988
TOTAL	18 600

6.4.2.2.2 Utilisation de Matières Consommables:

Les besoins en Matières Consommables essentielles pour l'année 1995 sont estimés à 151 140 litres de carburant et lubrifiant et 372 000 sacs pour emballage.

6.5 Le Budget de Fonctionnement titre 1er :

Le budget de fonctionnement Titre 1er de l'Office de l'Élevage et des Pâturages pour l'année 1995 s'élève à 6 788 000 D répartis comme suit :

en 1000 D

VENTILATION DES DEPENSES ET DES RECETTES	PREVISIONS 1995
I- VENTILATION DES DEPENSES :	
• Rémunération	4 858
• Fonctionnement	874
• Activités commerciales	1 019
• Activités apicoles	37
TOTAL BUDGET DEPENSES	6 788
II- VENTILATION DES RECETTES:	
• <u>Recettes propres :</u>	
- Commerciales	1 117
- Apicoles	97
- Autres	65
- Participation des fermes et usines	213
S/Total Recettes propres	1 492
• Subvention	5 296
TOTAL BUDGET RECETTES	6 788

La comparaison de ce budget avec celui réalisé en 1994 nous permet de faire les constatations suivantes :

- Les salaires accusent une augmentation de 315 000 D soit 6,9 %. Ceci est dû essentiellement à l'impact de la revalorisation salariale.
- Le budget de fonctionnement lié aux activités de développement et d'encadrement du secteur a été une simple reconduction de celui prévu pour 1994.
- Une participation des fermes et des usines d'aliments de bétail a été instaurée en vue de faire face à la réduction des ressources propres engendrée par le désengagement progressif des activités commerciales.

- La Subvention de l'Etat est passée de 4 720 000 D à 5 296 000 D accusant une augmentation de 576 000 D soit 12,2 %. Cet important accroissement a été dicté par l'impact de la revalorisation des salaires et du désengagement de l'OEP des activités commerciales conformément à ses nouvelles attributions.

6.6 Le Budget d'Investissement de l'année 1995 (Synthèse) :

Le budget de l'année 1995 (programme nouveau) porte sur un montant de 8 678 000 D en engagements et 7 953 000 D en paiements répartis comme suit :

- 3 403 000 D Crédits Frais Titre II
- 2 475 000 D Ressources Extérieures (dons + Prêt PISA)
- 2 075 000 D Autres Ressources (Fonds de Roulement + Fonds de Contrepartie CEE + Recettes Propres)

Le programme d'emploi relatif aux crédits frais inscrits au titre de la gestion 1995 est indiqué dans le tableau n° 2.

TABLEAU N° 2

BUDGET D'EQUIPEMENT 1995

(Récapitulation)

INTITULE DU PROJET	Coût (D)	Titre II	FINANCEMENT		
			F.C C.E.E	Res. Propres	Res. Extérieures
1- PROJET DE DEVELOPPEMENT DES RES- SOURCES FOURRAGERES ET PASTORALES :					
1) Programme d'amélioration pastorale :					
. Travaux de mise en valeur	2374 000	1150 000			500 000
. Provision pour C.E.P.A	776 000	416 000			360 000
. Matériel roulant (11)	290 000	290 000			
. Fonctionnement	250 000	190 000			60 000
S/TOTAL 1	3690 000	2046 000			920 000
2) Développement de la production de semences fourragères et pastorales :					
. Installation pépinière	15 000	15 000			
. Prémultiplication de semences	20 000	20 000			
. Collecte et achat de semences	10 000	10 000			
. Fonctionnement	15 000	15 000			
S/TOTAL 2	60 000	60 000			
3) Valorisation des sous-produits :					
. Matériel roulant (1)	22 000	22 000			
. Matériel d'intervention et pièces spécifique	10 000	10 000			
S/TOTAL 3	32 000	32 000			
4) Intensification des cultures fourragères :					
. Matériel de suivi technique et d'intervention	7 000	7 000			
. Intrants	30 000	30 000			
S/TOTAL 4	37 000	37 000			
TOTAL I	3819 000	2175 000			920 000

* Financement PISA

N.B : Compte tenu du décalage dans les paiements au niveau de la stratégie pastorale un montant de 724 000 D (= (3 890 000 D - 2 906 000 D) sera reporté sur 1996. Il est décomposé comme suit : 444 000 D sur le titre II et 280 000 D sur le P.I.S.A

TABLEAU N° 2

BUDGET D'EQUIPEMENT 1995

(Récapitulation)

INTITULE DU PROJET	Coût (D)	Titre II	FINANCEMENT		
			F.C C.E.E	Res. Propres	Res. Extérieures
1- PROJET DE DEVELOPPEMENT DES RES-SOURCES FOURRAGERES ET PASTORALES :					
1) Programme d'amélioration pastorale :					
. Travaux de mise en valeur	2374 000	1150 000			500 000
. Provision pour C.E.P.A	776 000	416 000			360 000
. Matériel roulant (11)	290 000	290 000			
. Fonctionnement	250 000	190 000			60 000
S/TOTAL 1	3690 000	2046 000			920 000
2) Développement de la production de semences fourragères et pastorales :					
. Installation pépinière	15 000	15 000			
. Prémultiplication de semences	20 000	20 000			
. Collecte et achat de semences	10 000	10 000			
. Fonctionnement	15 000	15 000			
S/TOTAL 2	60 000	60 000			
3) Valorisation des sous-produits :					
. Matériel roulant (1)	22 000	22 000			
. Matériel d'intervention et pièces spécifique	10 000	10 000			
S/TOTAL 3	32 000	32 000			
4) Intensification des cultures fourragères :					
. Matériel de suivi technique et d'intervention	7 000	7 000			
. Intrants	30 000	30 000			
S/TOTAL 4	37 000	37 000			
TOTAL I	3819 000	2175 000			920 000

* Financement PISA

N.B : Compte tenu du décalage dans les paiements au niveau de la stratégie pastorale un montant de 724 000 D = (3 890 000 D - 2 906 000 D) sera reporté sur 1996. Il est décomposé comme suit : 444 000 D sur le titre II et 280 000 D sur le P.I.S.A

INTITULE DU PROJET	Coût (D)	FINANCEMENT			
		Titre II	F.C C.E.E	Res. Propres	Res. Etrangères
II- PROJETS D'AMELIORATION GENETIQUE :					
1) Programme Insémination Artificielle, testage et Noyau de Sélection :					
a) Insémination Artificielle :					
. Semence animale	225 000		140 000	85 000	
. Matériel d'intervention et de laboratoire	50 000		50 000		
. Matériel roulant (20)	400 000	100 000			300 000
. Participation carburant	30 000		30 000		
. Achat Azote liquide	50 000		50 000		
. Formation et mission	10 000		10 000		
. Fonctionnement	70 000	70 000			
S/TOTAL a.....	835 000	170 000	280 000	85 000	300 000
b) Testage et Noyau de Sélection :					
. Alimentation et entretien + M.O occasionnel	20 000		20 000		
S/TOTAL b.....	20 000		20 000		
S/TOTAL 1	855 000	170 000	300 000	85 000	300 000
2) Contrôle des Performances :					
. Matériel roulant (2)	45 000		45 000		
. Matériel de laboratoire et d'intervention	120 000		120 000		
. Participation Carburant	15 000		15 000		
. Mission et Formation	15 000		15 000		
. Unité d'analyse	500 000	150 000			350 000
S/TOTAL 2	695 000	150 000	195 000		350 000
3) Saillie Naturelle :					
. Achat des géniteurs	110 000			110 000	
. Matériel roulant (2)	44 000		44 000		
. Entretien géniteur + Main d'oeuvre occas	3 000		3 000		
. Alimentation géniteurs	7 000		7 000		
. Equipement divers	1 000		1 000		
S/TOTAL 3	165 000		55 000	110 000	
4) Elève-Bœuf :					
. Achat camionnette	20 000	20 000			
. Achat cheptel + frais d'approche	315 100			315 100	
S/TOTAL 4	335 100	20 000		315 100	
TOTAL II	2 050 100	340 000	550 000	510 100	650 000

* Financement PISA

INTITULE DU PROJET	Coût (D)	FINANCEMENT			
		Titre II	F.C C.E.E	Res. Progres	Res. Extérieures
III- PROJETS D'ENCADREMENT DU SECTEUR ET DE MISE EN PLACE D'UNE INFRASTRUCTURE DE COLLECTE :					
A) Encadrement du Secteur Laitier :					
1°) Filière Lait , G.T.L. et Génisses :					
. Petit Matériel d'Élevage et de Contrôle de la qualité de lait	10 000	10 000			
. Consultation, Missions et formation	15 000	15 000			
. Frais d'imprimerie + documentation + appui logistique					
. Matériel Audio-visuel	2 000	2 000			
. Matériel roulant (2)	42 000	42 000			
S/TOTAL 1	69 000	69 000			
2°) Centres de Collecte de Lait :					
a- Programme d'Assistance :					
. Construction et aménagement	75 000		75 000		
. Equipement de stockages et de réfrigération de lait et de contrôle de la qualité	557 000		557 000		
. Camions citernes isothermes de 15 000 litres	200 000		200 000		
. Matériel roulant (1)	23 000		23 000		
S/TOTAL a	855 000		855 000		
b- Programme avec la coopération Luxembourgeoise* :					
. Assistance Technique (Expert)	73 000				73 000
. Equipements	672 000				672 000
. Encadrement et Formation	38 000				38 000
. Missions	3 000				3 000
. Divers	60 000				60 000
S/TOTAL b	846 000				846 000
S/TOTAL 2	1 701 000		855 000		846 000

* Don Luxembourgeois

INTITULE DU PROJET	Coût (D)	FINANCEMENT			
		Titre II	F.C C.E.E	Res. Propres	Res. Étrangères
3*) Projet Intégré d'Élevage Tuniso-Autrichien					
a- Programme d'Assistance :					
. Matériel roulant	58 000			38 000	22 000
. Matériel d'élevage	1 000			1 000	
. Démonstration zootechnique	2 000			2 000	
. Fonds de roulement pour achat des génisses					
. Frais de pensions géniteurs	2 500			2 500	
. Formation des adhérents du projet	7 421			7 421	
S/TOTAL a	70 921			48 921	22 000
b- Appui Génétique à la race Brune des Alpes					
. Achat taureaux de race B des Alpes PM					
. Achat semences, petits matériels, formation des techniciens et divers	37 800				37 800
S/TOTAL b	37 800				37 800
S/TOTAL 3	108 721			48 921	59 800
TOTAL A	1 878 721	69 000	855 000	48 921	905 800
B) Encadrement du Secteur Ovin Caprin et Camélin :					
1*) Projet de Développement de l'Élevage Ovin :					
. Matériel d'élevage et d'intervention	20 000		20 000		
. Suivi de reproduction	7 500		7 500		
. Matériel de laboratoire pour insémination artificielle	8 000		8 000		
. Achat et entretien de géniteurs à l'unité d'insémination Artificielle à Sidi Thab	5 000		5 000		
. Achat véhicule (1)	24 000		24 000		
. Documentation et Audio-visuel	2 500		2 500		
. Formation, Stage et Consultation	5 000		5 000		
S/TOTAL 1	72 000		72 000		

* Don Autrichien

INTITULE DU PROJET	Coût (D)	FINANCEMENT			
		Titre II	F.C C.E.E	Res. Propres	Res. Esterieures
2*) Intensification de l'Elevage Caprin dans les Oasis :					
. Amélioration génétique et soutien aux centres des saillies	10 000	10 000			
. Achats intrants	10 000	10 000			
. Couvertures hygienique	5 000	5 000			
. Soutien à l'organisation de la collecte, la transformation et la commercialisation	28 000	28 000			
. Achat matériel roulant (1)	21 000	21 000			
. Missions, consultations et formations	6 000	6 000			
S/TOTAL 2.....	80 000	80 000			
3*) Développement de l'Elevage Camelin :					
. Entretien et aménagement des pts d'eau	46 200	46 200			
. Allaitement Artificiel	12 000	12 000			
. Achat de Reproducteurs mâles	10 000	10 000			
. Identification du Cheptel	8 800	8 800			
. Santé animale	10 000	10 000			
. Création d'aires de rassemblement	10 000	10 000			
. Matériel roulant (1)	43 000	43 000			
. Fonctionnement	5 000	5 000			
S/TOTAL 3.....	145 000	145 000			
4*) Elevage et Développement Intégré dans les Zones Montagneuses :					
. Main d'oeuvre	90 000	85 000		5 000	
. Divers (intrants et fonctionnement)	11 217	5 000		6 217	
S/TOTAL 4.....	101 217	90 000		11 217	
TOTAL B	398 217	315 000	72 000	11 217	
TOTAL III	2 278 936	384 000	927 000	60 138	905 800
IV- RECHERCHE-DEVELOPPEMENT ET D'EMPLOI DE NOUVELLES TECHNOLOGIES :	78 000	68 000	10 000		
TOTAL IV	78 000	68 000	10 000		

INTITULE DU PROJET	Coût (D)	FINANCEMENT			
		Titre II	F.C C.F.E	Res. Propres	Res. Etrangères
V- CONSOLIDATION DE L'INFRASTRUCTURE :					
1- Constructions Administratives :					
. Agence Zaghouan	160 000	160 000			
. Protection civil	25 000	25 000			
. Grosses réparations (Agences et Sièg	10 000	10 000			
. Installation d'un standard téléphonique	43 000	43 000			
TOTAL 1	238 000	238 000			
2- Centre National de Quarantaine :					
. Génie Civil	35 000	35 000			
. Equipement	48 000	48 000			
TOTAL 2	83 000	83 000			
3- Projet Chenchou					
. Equipement	95 000	95 000			
TOTAL 3	95 000	95 000			
4- Informatisation					
	38 000	20 000	3 000	15 000	
TOTAL 4	38 000	20 000	3 000	15 000	
TOTAL V	454 000	436 000	3 000	15 000	
TOTAL GENERAL	8 678 036	3 403 006	1 480 000	585 238	2 475 800

ANNEXES

RESULTATS DU SYST. SUIVI DU PROJET PIETA:

1. Repartition des adhérents et des vaches laitières par microzone

	Iserte	Dromsalem	Madgar El Hah	Mansel Toume	Souf Naha	Tabarka	Djeps	Jendouba	Chard- maou	Total
Total Agriculteurs	40	102	12	49	20	41	18	45	30	401
Vaches totales	144	397	65	180	97	82	83	192	141	1531
Agriculteurs encadrés	30	45	4	30	21	23	11	23	26	223
Vaches suivies	95	150	15	121	63	48	38	120	110	706
pourcentage	75 %	44 %	33 %	61 %	75 %	56 %	61 %	73 %	86 %	56 %

2. Repartition des moyennes des intervalles vêlage-vêlage pour l'ensemble des vêlages des vaches suivies par microzone

	Iserte	Dromsalem	Madgar El Hah	Mansel Toume	Souf Naha	Tabarka	Djeps	Jendouba	Chard- maou	Total
Int. vêt. 1-3 nbr. vêlages	401	432	309	414	408	481	473	435	429	436
min.	45	73	14	63	40	29	28	61	57	414
max.	273	238	334	304	236	318	346	314	278	238
écart type	731	884	428	615	868	877	705	814	694	884
écart type	93	117	49	74	147	136	115	101	100	110
Int. vêt. 3-3 nbr. vêlages	407	397	419	367	475	450	427	388	413	415
min.	11	42	12	23	30	21	13	28	30	230
max.	298	251	334	219	318	352	374	269	325	219
écart type	1005	687	552	470	927	796	484	566	699	1005
écart type	140	75	84	52	171	102	34	65	80	100
Int. vêt. 3-4 nbr. vêlages	428	436	428	387	394	529	409	345	362	427
min.	13	26	5	7	17	12	8	2	3	95
max.	323	280	492	236	301	349	391	313	294	236
écart type	699	1041	515	482	508	784	450	378	409	1041
écart type	131	157	51	77	66	145	19	46	43	121
Int. vêt. 4-6 nbr. vêlages	420	408	476	449	369	487	397			418
min.	11	19	4	4	7	9	2			56
max.	328	335	325	401	289	350	365			289
écart type	397	633	467	497	498	757	430			757
écart type	90	83	64	66	72	152	46			97
Int. vêt. 5-6 nbr. vêlages	377	372				413				388
min.	4	6				5				15
max.	318	332				318				318
écart type	472	425				555				355
écart type	64	38				91				64
Int. vêt. 6-7 nbr. vêlages	337	424								381
min.	1	1								2
max.	337	425								337
écart type	337	425								425
écart type										62
Moy. total nbr. vêlages	407	419	403	402	458	476	448	419	420	427
écart type	104	167	35	97	94	76	51	91	92	112

3. Répartition des moyennes des intervalles vêlage - première insémination des vaches suivies par microzone

	Horvitz	Jherusalem	Moshav El Nah	Moshav Tzemer	Yotv/Shale	Tsharka	Deza	Jambouha	Gharsh- mazy	Total
Int v-11-1mo1	89	73	72	102	80	97	88	80	95	86
nbr. vaches	82	113	16	101	51	36	31	98	101	663
min.	27	14	42	29	32	30	13	15	16	13
max.	215	238	127	418	260	239	177	477	505	505
écart type	42	37	27	62	41	50	42	51	65	52
Int v-12-1mo1	83	78	67	97	73	102	59	85	97	84
nbr. vaches	38	64	13	56	38	28	27	53	52	371
min.	26	21	11	22	6	36	34	21	37	6
max.	297	282	141	288	174	422	146	471	236	471
écart type	49	47	33	65	37	84	27	64	47	55
Int v-13-1mo1	75	69	80	84	68	89	71	79	79	76
nbr. vaches	23	35	9	19	23	19	13	11	20	172
min.	22	31	42	38	38	30	36	40	43	22
max.	406	173	119	180	135	202	105	247	147	406
écart type	78	32	29	42	23	43	18	59	25	45
Int v-14-1mo1	83	70	66	111	64	100	74		27	79
nbr. vaches	12	21	5	7	16	12	5		3	78
min.	26	33	37	21	43	36	51		17	17
max.	187	137	110	192	119	187	86		38	192
écart type	49	28	28	58	21	48	20		15	41
Int v-15-1mo1	130	80	80	120	118	96	45			180
nbr. vaches	10	17	4	4	5	9	1			50
min.	28	33	41	53	34	30	45			28
max.	473	408	157	243	234	242	45			473
écart type	142	88	52	88	95	70				94
Int v-16-1mo1	65	107				125				186
nbr. vaches	2	4				4				10
min.	53	55				46				46
max.	78	166				207				207
écart type	18	54				78				60
Int v-17-1mo1	27	49								38
nbr. vaches	1	1								2
min.	27	49								27
max.	27	49								49
écart type										16
Moy. total nbre. vache	87	74	72	99	95	99	73	82	93	85
standardisation	148	275	47	187	133	108	75	162	175	1348

3. Répartition des moyennes des intervalles vêlage - première insémination des vaches suivies par microzone

	Horvite	Juvavohom	Mandor FI Hub	Monsiel Teyonier	Joub/Shali	Tabarke	Daga	Jambouha	Gharde- maray	Total
Int v01-1-ans1	89	73	72	102	80	97	88	80	95	86
nbr. vaches	82	113	16	101	51	36	31	98	101	663
min.	27	14	42	29	32	30	13	15	16	13
max.	215	238	127	418	260	239	177	407	505	505
écart type	42	37	27	62	41	50	42	51	65	52
Int v02-1-ans1	83	78	67	97	73	102	59	85	97	84
nbr. vaches	38	64	13	56	38	28	27	53	52	371
min.	26	21	11	22	4	36	34	21	37	6
max.	297	282	141	288	174	422	146	471	236	471
écart type	49	47	33	65	37	84	27	64	47	55
Int v03-1-ans1	75	69	80	84	68	89	71	79	79	76
nbr. vaches	23	35	9	19	23	19	13	11	20	172
min.	22	31	42	38	38	30	36	40	43	22
max.	406	173	119	180	135	202	105	247	147	406
écart type	78	32	29	42	23	43	18	59	25	45
Int v04-1-ans1	83	70	66	111	64	100	74		27	79
nbr. vaches	12	21	5	7	16	12	5		3	78
min.	26	33	37	21	43	36	51		17	17
max.	187	137	110	192	119	187	86		38	192
écart type	49	28	28	58	21	48	20		15	41
Int v05-1-ans1	130	80	80	120	118	96	45			180
nbr. vaches	10	17	4	4	5	9	1			50
min.	28	33	41	53	34	30	45			28
max.	473	408	157	243	234	242	45			473
écart type	142	88	52	88	95	70				94
Int v06-1-ans1	65	107				125				186
nbr. vaches	2	4				4				10
min.	53	55				46				46
max.	78	166				207				207
écart type	18	54				78				60
Int v07-1-ans1	27	49								38
nbr. vaches	1	1								2
min.	27	49								27
max.	27	49								49
écart type										16
Moy. total nbr. vache	87	74	72	99	95	99	73	82	93	85
standardisation	148	275	47	187	133	108	75	162	175	1348

4. Répartition des moyennes de l'index d'insémination (nombre d'inséminations par insémination fécondante) par microzone

	Huancu	Buenos	Madrej	Montel	San	Tahara	Deja	Jend-cho	Charrin-	T-est
		Am	El	Tomaso	Shah				maru	
			Rob							
Index v01 1 nb. vaches moy.	1,67 82	2,21 130	1,75 16	1,81 100	2,29 51	2,29 14	2,82 31	2,41 88	1,78 98	2,0 4,9
	6	8	4	8	5	5	5	9	5	9
Index v01 2 nb. vaches max.	1,47 18	1,97 63	2,06 13	1,65 32	2,21 37	1,93 28	1,93 27	1,84 31	1,56 52	1,83 56,3
	6	7	5	4	5	3	4	3	6	7
Index v01 3 nb. vaches max.	1,25 23	2,09 33	1,89 9	1,96 19	1,91 23	2,21 19	1,71 14	1,69 13	1,58 29	1,83 17,3
	3	9	4	3	4	5	1	4	3	9
Index v01 4 nb. vaches max.	1,92 12	1,75 20	1,8 3	1,67 6	1,4 13	2,83 12	1,33 1		1,8 2	1,84 7,5
	4	4	2	4	3	8	2		1	8
Index v01 5 nb. vaches max.	1,50 10	1,69 13	1,25 4	1,25 4	1,8 5	1,98 9	1,8 1			1,5 4,7
	4	5	2	2	1	3	1			5
Index v01 6 nb. vaches max.	1,89 2	1,25 4				1,25 4				1,2 10
	1	2				2				2
Index v01 7 nb. vaches max.	1,88 1	1,88 1								1,8 2
	1	1								1
Moy. total nb. vaches	1,6 168	2,06 267	1,94 47	1,6 101	2,09 111	2,16 166	2,09 76	2,16 157	1,67 172	1,89 1318

(n. n.) = nombre total

5. Répartition des moyennes des lactations terminées par microzone: contrôle laitier type B (en kg)

	Dhaka	Dumailam	Majhet El Bah	Moment Tannouy	NakhShah	Taharka	Daga	Jendouba	Ghardimaou	Total
1ère lactation	9607	9086		3034		2825		4785	4883	4289
nb. vaches	17	31		16		2		11	77	90
mn.	2835	2258		1266		2549		3633	3272	3266
max.	6049	9168		4026		3300		6174	5238	9168
écarts moy.	527	336		269		118		366	313	347
écarts type	954	1671		719		389		933	668	1467
2ème lactat.	4432	4809	4640	3900	6720	2861		5144	4358	4453
nb. vaches	9	22	30	9	3	2		14	7	66
mn.	3283	2626	2387	3324	3473	2767		2481	3361	2823
max.	3066	7690	5638	4788	5820	5615		6379	5389	7690
écarts moy.	319	299	294	299	324	246		268	263	293
écarts type	928	1466	836	692	1180	216		1633	658	1180
3ème lactat.	5068	4993	3178	3663		3275		5443	2484	4618
nb. vaches	12	27	2	6		6		5	1	61
mn.	3966	2796	3136	688		2421		3331	2484	688
max.	6394	7830	3203	5212		6812		6368	2484	7830
écarts moy.	315	306	268	273		366		298	213	361
écarts type	812	1243	47	1486		932		1365		1368
4ème lactat.	5886	5529	4671	4168		4776		8855		5457
nb. vaches	9	22	2	5		6		23		47
mn.	1382	2899	3648	3789		3834		5635		1381
max.	9664	8733	6285	4576		6869		9764		8765
écarts moy.	336	306	255	263		326		349		313
écarts type	2454	1513	316	361		1068		2139		1798
5ème lactat.	5889	5254	3938	3527	4729	26720		5651	4188	4728
nb. lactat.	50	122	14	39	3	18		27	13	294
mn.	1382	2026	2387	689	3473	2428		2482	2485	688
max.	9665	9167	5630	5212	5820	6869		10767	5389	10767
écarts moy.	326	309	284	271	324	324		307	284	304
écarts type	1493	1466	766	941	1180	1138		2048	773	1589

6. Résultats de la reproduction des vaches suivies dans les microzones

	Dhaka	Dumailam	Majhet El Bah	Moment Tannouy	NakhShah	Taharka	Daga	Jendouba	Ghardimaou	Total
Vaches suivies	98	190	13	121	63	48	38	170	110	787
dont vaches talus/dépenses	23	31	5	20	9	18	5	14	6	131
grossesses + avortements	196	319	26	209	147	123	87	216	263	1548
Vaches	88	161	11	97	64	33	39	107	76	706
Veaux	88	130	14	98	73	64	47	98	103	729
Morts/avortement	20	28	1	16	8	6	1	11	24	113
% mort/avort.	10	9	4	7	5	5	1	5	12	7

* Sur les lactes de gestation qui diffèrent de la somme (vaches+veaux+mort/avort.) sont donnés aux naissances de porceaux.

7. Nombres des villages

	Dhaka	Dumailam	Majhet El Bah	Moment Tannouy	NakhShah	Taharka	Daga	Jendouba	Ghardimaou	Total
1er village	86	142	11	104	53	36	34	112	105	701
2ème village	45	76	8	64	66	29	28	63	58	413
3ème village	31	64	6	23	30	21	13	29	30	229
4ème village	14	26	1	7	17	12	8	2	5	92
5ème village	11	20	1	4	7	9	2			54
6ème village	6	8				5				13
7ème village	1	1								2
Total villages	196	317	27	262	147	112	85	206	190	1510

7. Autres réalisations et caractéristiques des fermes encadrés dans les microzones

	Dharke	Idoualem	Ménzet et Fah	Ménzet- Toumme	Sah-Sah	Taharka	Haja	Jendouba	Uhar- maou	Total
Agriculteurs encadrés	30	45	4	30	21	23	11	23	26	223
Superficie moyenne par adher (ha)	8,9 29	4,5 44	11,2 3	8,64 28	11,1 21	4,1 23	13,2 11	7,6 24	8,4 16	7,68 199
Superficie en irrigation (ha) par adherent en cas	1,7 29	4,0 41	3,9 1	4,5 26	3,5 5	1,75 2	4 2	6,3 24	6 16	4,21 150
Superficie en sec (ha) par adherent	7,2 29	4,5 6	8 2	9,6 11	10,6 20	3,9 23	12,45 11	3,1 6	9,7 4	7,9 113
Moyenne des U&B par adherent	8,9 27	6,5 26	-	8,18 30				7,16 33	8,7 25	7,89 141
Nombre de Plate-formes à barrage et de Dors à vent par microzone	3 14	4 38	2 2	3 3	8 8	2 1	1 -	- 11	- 12	23 89

	Dharke	Idoualem	Ménzet FI Fah	Ménzet Toumme	Sah-Sah	Taharka	Haja	Jendouba	Uhar- maou	Total
Superficie totale en irrigation	50	171,5	18	117	17,5	3,5	8	151,5	95,4	632
Superficie totale en sec	209	27,3	16	125	213,5	90,5	137	30,5	38,7	890
Superficie totale	259	199	34	242	233	94	145	182	134,1	1522
U&B total	240,5	170,3	-	242,4	-	-	-	236,2	217	1112,5

9. Superficies fourragères réalisées

	Dharke	Idoualem	Ménzet FI Fah	Ménzet Toumme	Sah-Sah	Taharka	Haja	Jendouba	Uhar- maou	Total
herbes	4,36	18,2		4,4				7,75	6,69	41,22
autres de cas herbes	15	40		9				22	19	105
autres de cas roy gras				0,6				1,04		1,04
autres de cas seigle en vert				3				2		2
autres de cas foin	0,1	0,6		0,3				6,42	1,4	9,02
autres de cas sorgho	1	3		1				6	3	14
autres de cas autres				0,2				4,65	10,9	17,25
autres de cas autres		11		1				11	11	33
autres de cas autres	19,75	33,3						23,13	17	93,4
autres de cas autres	7	20						21	3	51
autres de cas autres	1,21			1,8						1,21
autres de cas autres	6			6						6
autres de cas autres				0,13					0,63	0,98
autres de cas autres				3					1	4

TABLEAU SECAPITALITÉ DES APPELS D'OFFRES ET CONCURRENCES
LANCEES AU COURS DE 1984

DESIGNATION	MATURE DE LA PROCEDURE	OBJET DE LA COMPARAISON	DATE S				MONTANT D U	FORMESUSION	DATE DE REALISATION	
			AVIS D'APPEL	C.O.P.	C. DÉBALLAGE	C. ANCHOU				
Marchés de sucre	A.O.L. 1/4	30.000 tonnes de sucre de Lorraine	13, 14, 15, 16, 17, 18, 19/1/84	7, 2/84	8, 2/84	29, 03/84	150/84 3/84	7-6/84	4.512.500.000	Marché
Marchés de sucre	C. 1/4	Marchés de sucre	13, 14, 15/1/84	7, 2/84	20/2/84	22, 03/84	-	2-5/84	46.477.000	Marché
Marchés de sucre	C. 2/4	Diverses variétés de sucre	12, 13, 14, 15/1/84	7, 2/84	14/2/84	20, 04/84	-	8/84	21.321/84	Marché
Marchés de sucre	C. 3/4	Marchés de sucre	22, 23, 24/1/84	21, 2/84	24/2/84	17, 3/84	-	8/84	-	Marché
Marchés de sucre	C. 4/4	Marchés de sucre	21, 22, 23/1/84	21, 2/84	24/2/84	20, 04/84	-	8/84	36.167/84	Marché
Marchés de sucre	C. 5/4	Diverses variétés de sucre	8, 9, 10/2/84	22, 03/84	20, 04/84	20, 04/84	-	8/84	-	Marché
Marchés de sucre	C. 6/4	Diverses variétés de sucre	8, 9, 10/2/84	22, 03/84	20, 04/84	20, 04/84	-	8/84	-	Marché
Marchés de sucre	A.O.L. 1/4	Diverses variétés de sucre	11, 12, 13/2/84	2, 7/84	-	15, 7/84	-	-	81.858/84	Marché
Marchés de sucre	A.O.L. 2/4	Diverses variétés de sucre	27, 28, 29/2/84	0, 7/84	-	15, 10/2/84	23, 01/84	3/84	141/84	En cours
Marchés de sucre	A.O.L. 3/4	Diverses variétés de sucre	11, 12, 13/2/84	2, 7/84	-	15, 10/2/84	23, 01/84	3/84	141/84	En cours
Marchés de sucre	A.O.L. 4/4	Diverses variétés de sucre	3, 4, 5/2/84	2, 7/84	-	15, 10/2/84	23, 01/84	3/84	141/84	En cours
Marchés de sucre	A.O.L. 5/4	Diverses variétés de sucre	8, 9, 10/2/84	0, 7/84	-	14/3/84	6, 4/84	23	141/84	En cours
Marchés de sucre	A.O.L. 6/4	Diverses variétés de sucre	8, 9, 10/2/84	0, 7/84	-	14/3/84	6, 4/84	23	141/84	En cours
Marchés de sucre	A.O.L. 7/4	Diverses variétés de sucre	25, 26, 27/1/84	18, 1/84	-	14/3/84	6, 4/84	23	141/84	En cours
Marchés de sucre	C.S.E. 1/4	Diverses variétés de sucre	Par Fax	15/2/84	16/2/84	22/2/84	3/84	20/84	300.000.000.000	Marché
Marchés de sucre	C.S.E. 2/4	Diverses variétés de sucre	11, 12, 13/2/84	2, 7/84	-	19/2/84	-	-	30.000	Marché
Marchés de sucre	C.S.E. 3/4	Diverses variétés de sucre	15, 16, 17/2/84	2, 7/84	-	03/3/84	-	-	61.000	Marché
Marchés de sucre	C.S.E. 4/4	Diverses variétés de sucre	23, 24, 25/2/84	2, 7/84	-	14/3/84	-	10, 04/84	43.784	Marché
Marchés de sucre	C.S.E. 5/4	Diverses variétés de sucre	Par Fax	24/2/84	26/2/84	20/2/84	-	3/84	508.000.000	Marché
Marchés de sucre	C.S.E. 6/4	Diverses variétés de sucre	Par Fax	24/2/84	26/2/84	20/2/84	-	3/84	15.190.000.000	Marché

FERME DE FRETISSA

I- INTRODUCTION :

La ferme de Frétissa couvre une superficie de 800 ha dont 730 ha de S.A.U. Le reste est constitué de Djebels calcaires à asphodèle et incultes .

Au cours de la campagne 1993-1994, la pluviométrie enregistrée est de 293,8 mm avec un printemps relativement sec ce qui a affecté l'ensemble des cultures.

II- RESULTATS DE LA CAMPAGNE 1993-1994 :

2.1 Production végétales :

Culture	Superficie en (ha)	Rendement en (ha)
Blé dur	70	10,6
Blé tendre	24	7,8
Triticale	6	12,9
Pois chiche	34	1,0
Féverole	36	7,1
Sulla graine	26,5	Pâturage
Betterave Sucrière	38	318,5
Ensilage d'Avoine	107	66,0
Foin d'Avoine	126	33
Sorgho en vert	7,5	690
Maïs en vert	15,3	280
Total	490,3	-

2.2 Productions animales:

2.2.1 Elevage bovin :

La ferme dispose de 174 vaches laitières présentes, en moyenne, durant la campagne 93-94. On constate que l'effectif est en nette régression. Cela est dû à une vaste opération d'éradication de la brucellose.

La production laitière a été de 5321,6 litres par vache présente.

• Critères de reproduction du troupeau :

- Nombre moyen d'inseminations par insemination fécondante : 2,16
- Intervalle vêlage-1ère Insemination : 69 jours
- Intervalle vêlage-Insemination fécondante: 109 jours
- Intervalle vêlage-vêlage : 384 jours

2.2.2 Elevage Ovin :

Pour la campagne 1993-1994, la ferme dispose de deux races, à savoir: La Noire de Thibar et la Sicilo-Sarde pour la production laitière.

• L'effectif ovin au 31/12/94:

Race	Noire de Thibar	Sicilo-Sarde	Total (Têtes)
Brebis	310	270	580
Béliers	20	29	49
Antennaises	68	20	86
Antonais	45	26	71
Agneaux	236	143	379
Agnelles	209	160	369
Total (Têtes)	886	648	1534

• 1^{er} Critères de reproduction :

Race	Noire de Thibar	Sicilo- Sarde
Critères		
Taux de prolificité	168,0	135,2
Taux de fertilité	92,8	92,0
Taux de fécondité	155,8	124,4
Taux de stérilité	7,2	7,6
Taux d'avortement	-	0,4
Taux de mortalité des jeunes	9,3	8,0
Taux de mortalité des adultes	2,5	0,8

III- PREVISIONS DE LA CAMPAGNE 94-95 :

Culture	Superficie (ha)
Blé dur	162
Blé tendre	30
Avoine	47
Ensilage	66
Foin	65
Betterave Sucrière	45
Féverole	14
Sulla 2 ème Année	32
Sulla 1 ère Année	6
Orge en vert	13,5
Pois chiche	55
Betterave Fourragère	7
Ray-grass	7
Total	549,5

III- PREVISIONS DE LA CAMPAGNE 94-95 :

Culture	Superficie (ha)
Blé dur	162
Blé tendre	30
Avoine	47
Ensilage	66
Foin	65
Betterave Sucrière	45
Féverole	14
Sulla 2 ème Année	32
Sulla 1 ère Année	6
Orge en vert	13,5
Pois chiche	55
Betterave Fourragère	7
Ray-grass	7
Total	549,5

PROJET MABTOUH

I- INTRODUCTION :

Le Projet Mabtouh a pour objectif la mise en valeur d'un périmètre fourrager en prairies permanentes et temporaires de type fétuque, ray grass, et arbustes fourragers dans le but d'introduire du cheptel pour valoriser ces ressources.

II- REALISATIONS DE LA CAMPAGNE 1993-1994 :

2.1 Productions végétales:

Cultures	Superficie (ha)	Rendement (qx/ha)
Avoine foin	93	Pâturage
Médicago	70	Pâturage
Prairie de fétuque	52	
Total	215	

L'avoine foin a été pâturée du fait que l'année était trop sèche.

2.2 L'élevage ovin :

Le troupeau ovin de la ferme est composé de deux races dont l'effectif se répartit comme suit:

- Brebis barbarines	: 723 têtes
- Brebis à queue fine	: 126 têtes
- Béliers bararins	: 48 têtes
- Béliers à queue fine	: 6 têtes
- Antenaïses	: 131 têtes
- Agneaux	: 310 têtes
- Agnelles	: 430 têtes

TOTAL : 1 774 têtes

2.2.1 Critères technico-économiques :

Critères	Race	Barbarine	Queue fine
Taux de prolificité		100,2	101,1
Taux de fertilité		88,4	81,0
Taux de fécondité		88,6	81,9
Taux d'avortement		1,6	2,9
Taux de stérilité		-	-
Taux de mortalité des jeunes		4,1	8,6
Taux de mortalité des adultes		-	-

2.2.2 Alimentation :

Au cours de la campagne 1993-1994, les principales composantes de la ration de base étaient le pâturage sur les prairies durant la période de printemps et sur la culture d'avoine en période estivale avec une complémentation de foin et de concentré durant les autres périodes de la campagne. Les quantités d'aliments utilisées sont les suivantes :

-Concentré pour brebis	: 67 tonnes
-Concentré pour agneaux	: 13 tonnes
-Foin d'avoine	: 200 tonnes

III- PROGRAMME DE LA CAMPAGNE 1994-1995 :

3.1 Les cultures annuelles:

-Avoine foin	: 80 ha
-Orge en vert	: 40ha

3.2 Elevage Ovin:

L'effectif qu'il est prévu d'atteindre est le suivant:

-Brebis barbarines	: 500 têtes
-Brebis à queue fine	: 124 têtes
-Béliers barbarins	: 34 têtes
-Béliers à queue fine	: 4 têtes
-Antennaises barbarines:	59 têtes
-Agneaux et Agnelles	: 530 têtes

Total : 1 251 têtes

ETABLISSEMENT PASTORAL DE JEBIBINA

I- INTRODUCTION:

Le centre d'élevage de Jebibina se situe dans le Gouvernorat de Iaghouan. Il couvre une superficie totale de 1490 ha dont 1360 ha de Surface Agricole Utile (S.A.U).

La ferme fait partie de l'étage semi-aride à précipitations moyennes. La campagne 1993-1994 a été caractérisée par une pluviométrie plus faible que la normale (228 mm).

II- REALISATIONS DE LA CAMPAGNE 1993-1994 :

2.1 Productions végétales:

• Enlavures et Rendements:

Cultures	Superficie (ha)	Rendement (qx/ha)
Orge	100	Pâturage
Blé dur	20	Pâturage
Avoine foin	106	Pâturage
Médicago (sava)	30	Pâturage
Sulla (carnosum)	30	Pâturage

Les conditions climatiques qui ont caractérisé cette campagne n'ont pas été favorables au développement de la végétation. C'est pourquoi au mois d'avril une commission désignée par la Direction générale de L'OEP a jugé utile de faire pâturer toutes les superficies emblavées.

ETABLISSEMENT PASTORAL DE JEBIBINA

I- INTRODUCTION:

Le centre d'élevage de Jebibina se situe dans le Gouvernorat de Iaghouan. Il couvre une superficie totale de 1490 ha dont 1360 ha de Surface Agricole Utile (S.A.U).

La ferme fait partie de l'étage semi-aride à précipitations moyennes. La campagne 1993-1994 a été caractérisée par une pluviométrie plus faible que la normale (228 mm).

II- REALISATIONS DE LA CAMPAGNE 1993-1994 :

2.1 Productions végétales:

• Enlavures et Rendements:

Cultures	Superficie (ha)	Rendement (qx/ha)
Orge	100	Pâturage
Blé dur	20	Pâturage
Avoine foin	106	Pâturage
Médicago (sava)	30	Pâturage
Sulla (carnosum)	30	Pâturage

Les conditions climatiques qui ont caractérisé cette campagne n'ont pas été favorables au développement de la végétation. C'est pourquoi au mois d'avril une commission désignée par la Direction générale de L'OEP a jugé utile de faire pâturer toutes les superficies emblavées.

2.2 Elevage ovin:

L'élevage ovin est la principale activité de la ferme . En effet, la ferme détient un effectif important de brebis de race Barbarine (tête rousse et tête noire) sélectionnées et de haute productivité avec un troupeau de brebis à queue fine.

* Les effectifs au 31/12/94 sont les suivants:

Catégorie Race	Brebis	Antennaises	Antonais	Agnelles	Agneaux	Béliers	Total
Barbarine	841	173	-	437	412	52	1 915
Queue fine	319	59	-	107	109	15	509
TOTAL	1060	232	-	544	521	67	2 424

* Critères technico-économiques du troupeau:

Critère Race	Fertilité %	Prolificité %	Brebis vides %	Avortement %	Mortalité des jeunes	Mortalité des adultes
Barbarine	97,6	109,5	8,9	0,9	0,7	4,6
Queue fine	93,8	110,5	11,6	3,0	0,9	6,0

2.3 Elevage Caprin :

*Effectif au 31/12/94:

- Chèvres : 251
- Chevrettes : 81
- Chevreaux : 65
- Boucs : 7

Les chèvres de race croisée sont saillies par des boucs de race Boer. La lutte a démarré le 8 septembre 1994 pour se terminer le 26 octobre 1994. Pour les chèvres de race Boer elles sont inséminées artificiellement vers la fin septembre 1994.

III- PROGRAMME D'ACTIVITE 1994-1995:

Pour la terre assolée, les emblavures sont les suivantes:

- Blé dur	: 20 ha
- Avoine graine	: 24 ha
- Orge	: 86 ha
- Avoine foin	: 100 ha
- Orge en vert	: 24 ha
- Médicago	: 150 ha
<hr/>	
TOTAL	: 404 ha

FERME NEFZA

I- INTRODUCTION :

La ferme Nefza est située dans la zone des Mogods-Kroumirie. Elle est caractérisée par une pluviométrie moyenne de 1000 mm/an. Elle couvre une Superficie Agricole Totale de 576 ha dont 501 ha de S.A.U.

II- REALISATIONS DE LA CAMPAGNE 1993-1994 :

2.1 Productions Végétales :

Au cours de la campagne 1993-1994, la répartition des cultures et les rendements se présentent comme suit :

Cultures	Superficie (ha)	Rendement (qx/ha)
Blé dur	110	48,9
Blé tendre	142	20,5
Triticale	35	32,1
Avoine	50	6,3
Pois chiche	50	3,5
Petit pois	5	2,4
Fève	5	4,4
Féverole	5	21,6
Haricot	1	-
Betterave à sucre	10	185,6
Féтуque grain	10	1,1
Foin d'avoine	50	42,5
Foin de féтуque	20	40
Ensilage de féтуque	10	166
Ensilage de triticale	15	165,8
Total	538*	

* Il est à noter que sur les 538 ha assolés 130 ha proviennent en fait de la ferme Touila qui est gérée à titre provisoire par l'OEP.

2.2 Productions Animales :

La ferme dispose d'un effectif bovin à viande se répartissant comme suit :

Catégorie	Vaches	Génisses	Velles	Veaux	Taurillons	Total
Race						
Locale croisée	28	13	32	14	-	87
Race pure	-	1	2	83	25	113
Total	28	14	34	97	25	200

Le cheptel est conduit en élevage extensif sur pâturage avec complémentarité de foin et de concentré pendant les périodes critiques.

III- PREVISIONS DE LA CAMPAGNE 1994-1995 :

Les cultures prévues de la campagne 1994-1995 se présentent comme suit :

Cultures	Superficie (ha)
Blé dur	105
Blé tendre	130
Triticale	50
Orge	65
Betterave sucrière	20
Pois chiche	80
Féverole	15
Fétuque foin	70
Avoine foin	72
Total	607*

* dont 130 ha provenant de la ferme Touila gérée d'une façon provisoire par l'OEP.

FERME SAOUAF

I- INTRODUCTION :

Le centre d'élevage de Saouaf se situe dans le gouvernorat de Zaghouan. Il couvre une superficie totale de 1600 ha dont 1400 ha de S.A.U.

II- REALISATIONS DE LA CAMPAGNE 1993-1994:

2.1 Productions Végétales :

La sécheresse a eu des répercussions négatives sur les cultures. En effet, ces répercussions se sont traduites dans le meilleur des cas par des rendements assez faibles. Certaines cultures ont même été converties soit en foin, soit en pâturage.

• Emblavures et rendements :

Cultures	Superficie (ha)	Rendements (qx/ha)
Orge grain	34	3,0
Orge grain	71	pâturage
Avoine grain	20	4,2
Blé dur grain	7	pâturage
Blé dur foin	13	7,0
Foin d'avoine	89	6,0
TOTAL	234	

• Les arbustes fourragers:

- Acacia : 21 000 pieds
- Pin d'Alep et Eucalyptus : 3 000 pieds
- Luzerne arborescente : 15 000 pieds

2.2. Productions Animales:

2.2.1 Elevage ovin :

* Effectif au 31/12/1994

Categorie Race	Brebis	Antennes	Antennes	Agnelles	Agneaux	Béliers	Total
Barbarine	1304	183	-	689	784	45	3005
Queue fine	191	19	-	97	100	10	417
Total	1495	202	-	786	884	55	3422

* Critères de reproduction :

Critères	Race Barbarine	Queue fine
Taux de fertilité	95,17	93,19
Taux de prolificité	118,76	108,99
Taux de fécondité	112,36	101,57
Taux d'avortement	0,56	-
Taux de stérilité	4,30	6,81
Taux de mortalité des jeunes	1,4	2,10
Taux de mortalité des adultes	3,12	2,55

Tous les paramètres ci-dessus montrent que la conduite des troupeaux ovins de la ferme est bien maîtrisée.

III- PROGRAMME DE LA CAMPAGNE 1994-1995 :

Cultures	Superficie en ha
Blé dur	16
Orge grain	115
Avoine grain	13
Orge en vert	45
Orge ensilage	30
Foin d'avoine	100
Médicago 1 ^{ère} Année	80
Total	399



SUITE EN

F

3



MICROFICHE N°

08859

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE
DOCUMENTATION AGRICOLE
TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F 3

FERME DE TABARKA

I- INTRODUCTION:

La ferme de Tabarka couvre une Superficie Agricole Totale de 392 ha dont 315 ha de S.A.U. . Cette ferme est orientée essentiellement vers la production laitière mais elle reste sujette aux pressions du voisinage du pacage illicite et de l'urbanisation.

II- PRODUCTION FOURRAGERE:

Les cultures fourragères pratiquées à la ferme de Tabarka sont constituées de foin, de verdure pour l'ensilage et de prairies.

Les prairies à base de fétuque sont trop vieilles et dégradées, d'où la nécessité de les renouveler en essayant de diversifier les espèces à semer (graminées + légumineuses).

La répartition des cultures et leurs rendements se présentent comme suit :

Cultures	Superficie (ha)	Rendement (qx/ha)
Ensilage d'avoine	28	200
Foin de fétuque	65	35
Sorgho en vert	3	100
Fétuque en vert	28	200
Crge + Bersim	9	pâturage
Rey grass	4	pâturage
Sulla	4	pâturage
Parcours	162	pâturage
Total	303	-

Les prairies ont procuré 1800 heures de pâturage.

FERME DE TABARKA

I- INTRODUCTION:

La ferme de Tabarka couvre une Superficie Agricole Totale de 392 ha dont 315 ha de S.A.U. . Cette ferme est orientée essentiellement vers la production laitière mais elle reste sujette aux pressions du voisinage du pacage illicite et de l'urbanisation.

II- PRODUCTION FOURRAGERE:

Les cultures fourragères pratiquées à la ferme de Tabarka sont constituées de foin, de verdure pour l'ensilage et de prairies.

Les prairies à base de fétuque sont trop vieilles et dégradées, d'où la nécessité de les renouveler en essayant de diversifier les espèces à semer (graminées + légumineuses).

La répartition des cultures et leurs rendements se présentent comme suit :

Cultures	Superficie (ha)	Rendement (qx/ha)
Ensilage d'avoine	28	200
Foin de fétuque	65	35
Sorgho en vert	3	100
Fétuque en vert	28	200
Crge + Bersim	9	pâturage
Rey grass	4	pâturage
Sulla	4	pâturage
Parcours	162	pâturage
Total	303	-

Les prairies ont procuré 1800 heures de pâturage.

III- ELEVAGE BOVIN :

Le troupeau bovin de la ferme de Tabark, est composé de deux races : la Holstein et la Pie Noire réparties comme suit :

Holstein : 28 vaches présentes

Pie Noire : 48 vaches présentes

TOTAL : 76 vaches présentes

La Production laitière au cours de la campagne 1993-1994 a été de 275.578 litres .

Pour la viande, la ferme a commercialisé, au cours de la même campagne, 73 têtes bovines réparties comme suit :

- Vaches réformées : 06

- Génisses : 23

- Vœux : 30

- Velles : 15

IV- PREVISIONS DE LA CAMPAGNE 1994-1995:

Les cultures prévues sont les suivantes:

Cultures	Superficie (ha)
Fétuque foin	60
Ensilage d'avoine	50
Ensilage de fétuque	40
Orge en vert	10
Sorgho en vert	5
Sulla	5
Bersim + Orge	10
Total	180

III- ELEVAGE BOVIN :

Le troupeau bovin de la ferme de Tabarki est composé de deux races : la Holstein et la Pie Noire réparties comme suit :

Holstein : 28 vaches présentes

Pie Noire : 48 vaches présentes

TOTAL : 76 vaches présentes

La Production laitière au cours de la campagne 1993-1994 a été de 275.578 litres .

Pour la viande, la ferme a commercialisé, au cours de la même campagne, 73 têtes bovines réparties comme suit :

- Vaches réformées : 06

- Génisses : 23

- Vœux : 30

- Velles : 15

IV- PREVISIONS DE LA CAMPAGNE 1994-1995:

Les cultures prévues sont les suivantes:

Cultures	Superficie (ha)
Fétuque foin	60
Ensilage d'avoine	50
Ensilage de fétuque	40
Orge en vert	10
Sorgho en vert	5
Sulla	5
Bersim + Orge	10
Total	180

FERME SEJNANE AOUANA

I- INTRODUCTION:

La ferme de Sejnane couvre une Superficie Agricole Totale de 927 ha occupée en grande partie par des prairies permanentes à base de fétuque, de trèfle souterrain et de ray-grass.

C'est une exploitation d'élevage orientée principalement vers la production laitière.

II- PRODUCTION FOURRAGERE:

2.1 Cultures annuelles :

Les cultures annuelles pratiquées à la ferme Sejnane sont destinées soit pour l'affouragement à l'auge, soit pour constituer des réserves fourragères en foin et en ensilage.

Au cours de la campagne 1993-1994, la répartition des cultures et leurs rendements ont été comme suit :

Cultures	Superficie (ha)	Rendement (qx/ha)
Blé dur	61	31,5
Triticale	22	30,0
Féverole	15	3,5
Betterave à sucre	10	130,0
Foin d'avoine	74,5	38,5
Foin de sulla	5,0	46,0
Ensilage d'avoine	90	360
Ensilage de sulla	17,5	194
Bersim en vert	15	300
Total	310	-

FERME SEJNANE AOUANA

I- INTRODUCTION:

La ferme de Sejnane couvre une Superficie Agricole Totale de 927 ha occupée en grande partie par des prairies permanentes à base de fétuque, de trèfle souterrain et de ray-grass.

C'est une exploitation d'élevage orientée principalement vers la production laitière.

II- PRODUCTION FOURRAGERE:

2.1 Cultures annuelles :

Les cultures annuelles pratiquées à la ferme Sejnane sont destinées soit pour l'affouragement à l'auge, soit pour constituer des réserves fourragères en foin et en ensilage.

Au cours de la campagne 1993-1994, la répartition des cultures et leurs rendements ont été comme suit :

Cultures	Superficie (ha)	Rendement (qx/ha)
Blé dur	61	31,5
Triticale	22	30,0
Féverole	15	3,5
Betterave à sucre	10	130,0
Foin d'avoine	74,5	38,5
Foin de sulla	5,0	46,0
Ensilage d'avoine	90	360
Ensilage de sulla	17,5	194
Bersim en vert	15	300
Total	310	-

FERME SEJNANE AOUANA

I- INTRODUCTION:

La ferme de Sejnane couvre une Superficie Agricole Totale de 927 ha occupée en grande partie par des prairies permanentes à base de fétuque, de trèfle souterrain et de ray-grass.

C'est une exploitation d'élevage orientée principalement vers la production laitière.

II- PRODUCTION FOURRAGERE:

2.1 Cultures annuelles :

Les cultures annuelles pratiquées à la ferme Sejnane sont destinées soit pour l'affouragement à l'auge, soit pour constituer des réserves fourragères en foin et en ensilage.

Au cours de la campagne 1993-1994, la répartition des cultures et leurs rendements ont été comme suit :

Cultures	Superficie (ha)	Rendement (qx/ha)
Blé dur	61	31,5
Triticale	22	30,0
Féverole	15	3,5
Betterave à sucre	10	130,0
Foin d'avoine	74,5	38,5
Foin de sulla	5,0	46,5
Ensilage d'avoine	90	380
Ensilage de sulla	17,5	194
Bersim en vert	15	300
Total	310	-

FERME SEJNANE AOUANA

I- INTRODUCTION:

La ferme de Sejnane couvre une Superficie Agricole Totale de 927 ha occupée en grande partie par des prairies permanentes à base de fétuque, de trèfle souterrain et de ray-grass.

C'est une exploitation d'élevage orientée principalement vers la production laitière.

II- PRODUCTION FOURRAGERE:

2.1 Cultures annuelles :

Les cultures annuelles pratiquées à la ferme Sejnane sont destinées soit pour l'affouragement à l'auge, soit pour constituer des réserves fourragères en foin et en ensilage.

Au cours de la campagne 1993-1994, la répartition des cultures et leurs rendements ont été comme suit :

Cultures	Superficie (ha)	Rendement (qx/ha)
Blé dur	61	31,5
Triticale	22	30,0
Féverole	15	3,5
Betterave à sucre	10	130,0
Foin d'avoine	74,5	38,5
Foin de sulla	5,0	46,5
Ensilage d'avoine	90	380
Ensilage de sulla	17,5	194
Bersim en vert	15	300
Total	310	-

2.2 Les Prairies permanentes :

Les prairies permanentes couvrent une superficie de 397 ha. Elles constituent la principale source d'alimentation du cheptel bovin et ovin de la ferme .

III- PRODUCTIONS ANIMALES :

3.1 Elevage bovin :

Le troupeau bovin de la ferme Sejnane est composé de 3 races : la Brune des Alpes, la pie Noire et la Holstein.

L'effectif du troupeau à la fin de la campagne 1993-1994 est de 324 têtes dont 134 vaches laitières. La répartition du troupeau est comme suit :

Catégorie	Effectif
Vaches laitières	134
Génisses pleines	20
Génisses sup 12 mois	39
Velles de 0-12 mois	117
Veaux	14
Total	324

La production laitière totale a été de 346.199 litres de lait, soit 2584 litres par vache présente.

3.2 L'élevage ovin :

Le but de cet élevage est de mieux valoriser les ressources fourragères non exploitables par les bovins.

3.2.1 L'effectif :

L'effectif ovin est composé de deux races ; la Barbarine et la Noire de Thibar dont la répartition se présente comme suit :

Catégorie	Brebis	Antennaises	Antennais	Agneaux	Agnelles	Béliers	Total
Race							
Noire de Thibar	585	266	146	306	271	29	1503
Barbarine	127	31	-	72	47	17	294
Total	712	297	146	378	318	46	1877

3.2.2 Les Critères technico-économiques :

Critère	Race	Noire de Thibar	Barbarine
Taux de prolificité		119,1	109,9
Taux de fertilité		92,9	85,4
Taux de fécondité		110,6	93,84
Taux d'avortement		1,1	1,8
Taux de stérilité		3,7	9,2
Taux de mortalité des jeunes		7,4	7,4
Taux de mortalité des adultes		-	-

IV- PROGRAMME DE LA CAMPAGNE 1994-1995 :

Les cultures réalisées pour la campagne 1994-1995 sont les suivantes :

Cultures	Superficie (ha)
Blé dur	77
Blé tendre	54
Triticale	94
Bersim	14
Sulla	22
Avoine foin	139
Betterave sucrière	20
Féverole	17
Ensilage	80
Total	517

PROJET CHENCHOU

I- INTRODUCTION:

Le Projet Chenchou a démarré en 1971 par une première tranche de 200 ha, suivie d'une extension ayant la même superficie en 1976.

Les objectifs du projet sont :

- La mise en valeur de la région de Chenchou par l'implantation d'un périmètre irrigué servant comme centre pratique de démonstration des méthodes d'irrigation
- La constitution de stocks de réserves fourragères pour la sauvegarde du cheptel dans le Sud tunisien et la contribution à la limitation de la transhumance des troupeaux ovins vers le Nord de la Tunisie.
- La mise en place d'un programme pour l'utilisation de l'énergie géothermique.
- La création d'une unité pilote de serriculture.

II- REALISATIONS DE LA CAMPAGNE 1993-1994 :

2.1 Production végétale :

Les réalisations du projet en matière de production végétale ont été comme suit :

Cultures	Superficie (ha)	Rendement (qx/ha)
Avoine foin	54	62,6
Luzerne foin	84	10,4
Sorgho en vert	5	60
Féverole foin	13	12,3
Maïs en vert	11,5	71,0
Orge grain	13	9,3
Total	180,5	-

PROJET CHENCHOU

I- INTRODUCTION:

Le Projet Chenchou a démarré en 1971 par une première tranche de 200 ha, suivie d'une extension ayant la même superficie en 1976.

Les objectifs du projet sont :

- La mise en valeur de la région de Chenchou par l'implantation d'un périmètre irrigué servant comme centre pratique de démonstration des méthodes d'irrigation
- La constitution de stocks de réserves fourragères pour la sauvegarde du cheptel dans le Sud tunisien et la contribution à la limitation de la transhumance des troupeaux ovins vers le Nord de la Tunisie.
- La mise en place d'un programme pour l'utilisation de l'énergie géothermique.
- La création d'une unité pilote de serriculture.

II- REALISATIONS DE LA CAMPAGNE 1993-1994 :

2.1 Production végétale :

Les réalisations du projet en matière de production végétale ont été comme suit :

Cultures	Superficie (ha)	Rendement (qx/ha)
Avoine foin	54	62,6
Luzerne foin	84	10,4
Sorgho en vert	5	60
Féverole foin	13	12,3
Maïs en vert	11,5	71,0
Orge grain	13	9,3
Total	180,5	-

PROJET CHENCHOU

I- INTRODUCTION:

Le Projet Chenchou a démarré en 1971 par une première tranche de 200 ha, suivie d'une extension ayant la même superficie en 1976.

Les objectifs du projet sont :

- La mise en valeur de la région de Chenchou par l'implantation d'un périmètre irrigué servant comme centre pratique de démonstration des méthodes d'irrigation
- La constitution de stocks de réserves fourragères pour la sauvegarde du cheptel dans le Sud tunisien et la contribution à la limitation de la transhumance des troupeaux ovins vers le Nord de la Tunisie.
- La mise en place d'un programme pour l'utilisation de l'énergie géothermique.
- La création d'une unité pilote de serriculture.

II- REALISATIONS DE LA CAMPAGNE 1993-1994 :

2.1 Production végétale :

Les réalisations du projet en matière de production végétale ont été comme suit :

Cultures	Superficie (ha)	Rendement (qx/ha)
Avoine foin	54	62,6
Luzerne foin	84	10,4
Sorgho en vert	5	60
Féverole foin	13	12,3
Maïs en vert	11,5	71,0
Orge grain	13	9,3
Total	180,5	-

2.2 Production animale :

2.2.1 Elevage ovin et caprin :

Le projet Chenchou dispose d'un élevage ovin et caprin dont les effectifs sont répartis comme suit :

Race Catégorie	Barbarine	D'MAN	Total
Brebis	567	53	620
Béliers	31	7	38
Antennaises	98	-	98
Agneaux	235	13	248
Agnelles	243	23	266
S/TOTAL (1)	1174	96	1270
Chèvres	96		96
Boucs	29		29
Chevreaux	71		71
Chevrettes	62		62
S/TOTAL (2)	258		258
TOTAL	1432	96	1528

2.2.2 Critères technico-économiques :

Critères	Ovins	Caprins
Taux de prolificité	102,3	147,5
Taux de fertilité	92,2	84,2
Taux de fécondité	94,3	124,2
Taux de stérilité	3,7	6,3
Taux d'avortement	2,1	11,3
Taux de mortalité des jeunes	6,4	29,7

III- PROGRAMME DE LA CAMPAGNE 1994-1995:

Cultures	Superficie (ha)
Avoine	72
Orge	23
Féverole	23
Lucerne	13
Acacia	6
TOTAL	137

2.2 Production animale :

2.2.1 Elevage ovin et caprin :

Le projet Chenchou dispose d'un élevage ovin et caprin dont les effectifs sont répartis comme suit :

Race Catégorie	Barbarine	D'MAN	Total
Brebis	567	53	620
Béliers	31	7	38
Antennaises	98	-	98
Agneaux	235	13	248
Agnelles	243	23	266
S/TOTAL (1)	1174	96	1270
Chèvres	96		96
Boucs	29		29
Chevreaux	71		71
Chevrettes	62		62
S/TOTAL (2)	258		258
TOTAL	1432	96	1528

2.2.2 Critères technico-économiques :

Critères	Ovins	Caprins
Taux de prolificité	102,3	147,5
Taux de fertilité	92,2	84,2
Taux de fécondité	94,3	124,2
Taux de stérilité	3,7	6,3
Taux d'avortement	2,1	11,3
Taux de mortalité des jeunes	6,4	29,7

III- PROGRAMME DE LA CAMPAGNE 1994-1995:

Cultures	Superficie (ha)
Avoine	72
Orge	23
Féverole	23
Lucerne	13
Acacia	6
TOTAL	137

ANNEXE IV

**PRODUCTION LAITIÈRE
DES FERMES ASSISTÉES PAR LE PROJET GTL**

Fermes	Quantité Totale Produite			Production Laitière par Vache Présente			Production Laitière par vache en Lactation		
	1993	1994	Ecart	1993	1994	Ecart	1993	1994	Ecart
ZAAROURA	413 419	435 340	21 921	5 248	4 203	-1 045	5 943	5 127	-816
SEJNANE	390 156	346 199	-43 937	3 250	2 702	-348	3 835	4 425	-410
ZAAFRANE	713 668	682 170	-31 498	6 833	7 105	272	8 170	8 421	251
LANSARINE	516 219	620 378	104 159	5 256	6 471	1 215	6 308	7 571	1 263
NEFFET	802 578	819 266	16 688	4 137	4 067	-70	5 208	5 110	-98
OUED RMEL	391 927	397 669	5 742	3 751	3 950	199	5 260	4 971	-289
SODAL	3 205 480	3 232 776	27 296	6 549	6 448	-101	8 110	7 935	-175
EL ROUKI	127 216	145 777	18 561	3 624	3 663	39	4 563	4 764	201
ZAMA	1 031 063	1 312 151	281 088	5 373	7 210	1 837	6 230	3 684	2 546
BOUZIED	667 992	1 013 006	345 014	3 988	3 684	-304	4 977	4 918	-59
TABKA	512 100	605 000	92 900	4 015	4 130	115	4 520	4 830	310
SADDOUD	1 168 000	1 240 000	72 000	4 218	4 700	482	5 100	5 400	300
AYADI	316 500	382 520	66 020	3 930	4 320	390	4 300	5 100	800
KAMMOUN	216 540	286 100	69 660	4 812	5 200	388	5 120	6 120	1 000
MOYENNE	-	-	-	4 642	4 861	219	5 546	5 835	289

FIN

124

VUES